

Livret des études des Beaux-Arts de Paris 2026-2027

2026

LIVRET DES
ÉTUDES

BEAUX-ARTS
DE PARIS

PRÉSEN
TATION

9

ORGA
NISATION

17

VIE
ÉTUDIANTE

109

INFOS

127

Les missions de l'École
 Saint-Germain-des-Prés et Saint-Ouen-sur-Seine
 L'offre culturelle et les ressources pédagogiques
 Histoire des bâtiments
 Collections des Beaux-Arts de Paris
 Statut et cadre juridique

ORGANISATION DES ÉTUDES

17

Les fondamentaux de l'enseignement	19	Votre cursus par département	
Filière « Fresque & Art en situation »	23	Dpt. des pratiques artistiques	66
Artiste intervenant en milieu scolaire	24	Dpt. des bases techniques	80
Via Futura	26	Dpt. matière / espace	85
Votre cursus par année		Dpt. impression / édition	89
1 ^{er} cycle	31	Dpt. dessin	91
2 ^e cycle	47	Dpt. des enseignements théoriques	94
3 ^e cycle	63	Langues	96
		Évaluations	103

VIE ÉTUDIANTE

109

Représentation des étudiantes et étudiants aux instances de l'École	111
Valorisation de l'engagement étudiant	113
Informations internes	114
La vie en atelier	115
Stages et vie professionnelle	117
Observatoire des diplômées et diplômés et avenir professionnel des étudiantes et étudiants	118
Aménagements de scolarité	119
Actions sociales et aides financières	120
Lutte contre les violences sexuelles, harcèlement et discriminations	123
Offre culturelle et ressources pédagogiques de l'École	124

INFORMATIONS PRATIQUES

127

Organigramme	128
Vos contacts	133
Calendrier	134
Site de Saint-Germain-des-Prés	136
Site de Saint-Ouen-sur-Seine	138

Édito

Avoir fait le choix de suivre une formation en école d'art est audacieux. Audacieux parce qu'il vous engage dans des études qui ne sont pas normées mais qui ne sont pas non plus sans règles. Audacieux parce qu'il suppose un engagement personnel intense qui touche sans doute à ce qui vous est le plus propre mais qui ne se fait pas sans une conscience vive du collectif, que ce soit celui de l'École, de l'atelier, de tel collectif artistique ou associatif auquel vous participez ou participerez. Avoir fait ce choix suppose que vous soyez activement prêtes et prêts à être formés. Ce qui ne veut pas dire déformés ou réformés et qui ne se limite pas à être informés. Mais ce qui suppose bel et bien d'être « formés » et de surcroît formés à l'invention des formes, à l'exploration de leurs langages, à l'extension de leurs limites dans divers contextes, du plus politique au plus intime. Cette formation n'est pas uniforme. Elle n'est pas tout à fait prévisible. Elle se conforme à l'ensemble des trajectoires singulières qui se dessinent : la vôtre mais aussi celle de toutes les étudiantes et tous les étudiants, de toutes les enseignantes et tous les enseignants dont bon nombre sont aussi artistes et qui, à certains égards, continuent aussi de se former à votre contact. Autrement dit, ce choix d'une formation audacieuse est beaucoup plus large qu'un choix personnel. Il est aussi un choix d'école, celui de l'École nationale supérieure des beaux-arts qui, elle aussi, se transforme.

L'année 2026-2027 sera à cet égard l'année du début de grands travaux qui concerneront en particulier les cours d'Honneur et Bonaparte et impacteront les entrées et circulations dans l'École. Il s'agit donc d'aborder cette année en prenant résolument en compte les efforts que nous aurons collectivement à faire

pour organiser dans les meilleures conditions possibles cette formation que vous avez fait le choix de suivre. Il s'agit aussi d'aborder cette année en réservant le meilleur accueil aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants (que ce soit en formation initiale, à la Via Ferrata, dans le cadre du programme Hérodote, de la Filière Fresque & Art en situation ou du doctorat SACRe), mais aussi aux nouvelles cheffes d'atelier qui nous rejoignent : Katinka Bock et Myriam Mihindou, ainsi qu'à Sébastien Lifschitz qui remplace Clément Cogitore au premier semestre, à la nouvelle professeure invitée : Jill Mulleady, aux nouveaux professeurs qui porteront chacun et chacune un semestre du séminaire invité de deuxième cycle : Barbara Glowczewski et Mohamed Amer Meziane. Ils et elles ont fait aussi un choix audacieux en rejoignant l'École. Nous pourrions ensemble travailler à l'axe de recherche « Héritages extractivistes » qui mobilise l'École tout au long de l'année, mais aussi se positionner de manière ni béatement servile ni unilatéralement hostile face aux intelligences artificielles. Ces questions nous traversent, à Saint-Germain-des-Prés comme à Saint-Ouen-sur-Seine, il s'agit de ne pas les subir mais de les intégrer constructivement à cette formation que nous avons en partage.

Éric de Chassey
Directeur

PRÉSEN TATION

Les Beaux-Arts de Paris sont à la fois un lieu de formation et d'expérimentations artistiques, d'expositions et de conservation de collections historiques et contemporaines et une maison d'édition. Héritière de l'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée par Anne d'Autriche en 1648, et de l'Académie royale d'architecture, établie par Louis XIV en 1671, l'École nationale supérieure des beaux-arts, placée sous la tutelle du ministère de la Culture, a pour vocation première de former des artistes de haut niveau. Elle occupe une place essentielle sur la scène artistique contemporaine.

Conformément aux principes pédagogiques qui ont toujours eu cours aux Beaux-Arts de Paris, la formation y est dispensée en atelier, sous la conduite d'artistes de renom. Cette pratique d'atelier est complétée par une palette d'enseignements théoriques et techniques qui ont pour but de permettre aux étudiantes et aux étudiants une diversité d'approches. Ils visent à leur apporter une large culture artistique et des méthodes de réflexion, tout en favorisant la multiplicité des champs d'expérimentation et la transdisciplinarité.

La variété des savoirs et métiers rencontrés à l'École ouvre des perspectives multiples qui peuvent être explorées tout au long du cursus. Cette formation, où chaque étudiant et chaque étudiante peut puiser les ressources propres à étayer une démarche artistique personnelle, doit permettre à chacun et chacune d'appréhender les enjeux de l'art contemporain et le statut de l'artiste aujourd'hui.

Les Beaux-Arts de Paris, ancrés dans la réalité économique et sociale, se donnent également pour mission de créer des passerelles entre la vie étudiante et la vie professionnelle, notamment à travers l'ensemble de l'écosystème pédagogique composé majoritairement d'artistes en activité, des modules de professionnalisation et une veille sur les bourses, prix, résidences, etc.

Les Beaux-Arts de Paris sont partenaires de l'université Paris Sciences & Lettres (PSL), qui comprend 25 établissements prestigieux de la capitale. Créée dans le but de développer des synergies entre grandes écoles, de mettre en commun leurs ressources documentaires et de favoriser les échanges entre étudiantes et étudiants, PSL permet ainsi de tendre des passerelles entre les domaines de la recherche scientifique et les disciplines littéraires, économiques et artistiques. Les Beaux-Arts de Paris ont notamment développé

avec cinq de ces membres (CNSAD, CNSMD, Fémis, EnsAD, Ensa PM et ENS) le programme de recherche Sciences, art, création, recherche (SACRe).

12

Saint-Germain-des-Prés et Saint-Ouen-sur-Seine

L'institution, située à Saint-Germain-des-Prés, se répartit sur deux hectares. Elle comprend de nombreux ateliers, auxquels s'ajoutent trois amphithéâtres et un cabinet de morphologie dédié à la pratique du dessin, une bibliothèque spécialisée en art contemporain, ainsi que deux espaces d'exposition, le Palais des beaux-arts et le Cabinet des dessins et estampes – Jean Bonna. Les Beaux-Arts de Paris disposent d'une seconde implantation à Saint-Ouen-sur-Seine. Un vaste espace, situé dans le quartier des Puces, abrite les ateliers et pratiques de taille, modelage, moulage, forge, matériaux composites et céramique. Hébergé dans un ancien bâtiment industriel s'étendant sur 1000 m², le site permet de développer des projets de grande envergure. Il accueille également la classe préparatoire publique, inaugurée en 2016. Via Ferrata reçoit cinquante élèves issus de lycées placés en zone prioritaire, désireux de se préparer aux concours d'entrée aux écoles d'art.

L'offre culturelle et les ressources pédagogiques

Institution vivante, lieu d'échange et de transmission, l'École propose une programmation culturelle particulièrement riche et diversifiée. Largement ouverte sur l'ensemble des disciplines artistiques et des champs de la réflexion contemporaine, elle permet aux étudiantes et étudiants d'assister à des rencontres faisant intervenir des artistes et personnalités du monde de la culture et de la création. Les rencontres, séminaires, workshops, conférences et projections, organisés

tout au long de l'année, rendent compte d'approches contemporaines vivantes et multiformes.

Plusieurs expositions se tiennent aux Beaux-Arts de Paris chaque année, mettant en valeur tant la collection patrimoniale, riche de 450 000 peintures, sculptures, dessins, photographies, estampes, ouvrages et manuscrits, que la création contemporaine, et notamment la production des jeunes diplômées et diplômés.

L'École dispose d'une riche bibliothèque qui met à disposition du public 54 000 ouvrages en libre accès, plus de 3 000 DVD et 69 titres de revues vivantes qui font référence dans le domaine de l'art contemporain. Les livres publiés par Beaux-Arts de Paris éditions soutiennent la pédagogie et accompagnent la vie étudiante ; ils sont le reflet des expositions, documentent les collections et enrichissent les connaissances en art moderne et contemporain, en esthétique et en histoire de l'art. Le catalogue compte plus de 500 titres regroupés en 9 collections : Enseignement ; Écrits d'artistes ; Vies d'artistes ; Albums à colorier ; D'art en question ; Catalogues d'expositions ; Carnets d'étude ; Patrimoine, Histoire et architecture ; Nota Bene. Ces publications font parfois l'objet de partenariats ou de coédition, avec des musées, institutions ou galeries, en lien avec l'enseignement, les cheffes et chefs d'atelier ou les diplômées et diplômés. Les ouvrages sont en vente à la librairie des Beaux-Arts, quai Malaquais, et dans les librairies en France et à l'étranger.

Histoire des bâtiments

Les Beaux-Arts de Paris forment un vaste ensemble architectural dont les bâtiments, répartis entre la rue Bonaparte et le quai Malaquais, datent des ^{xvii}^e, ^{xviii}^e, ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. L'institution est l'héritière de l'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée par Anne d'Autriche en 1648, et de l'Académie royale d'architecture, établie par Louis XIV en 1671, toutes deux dissoutes par la Convention en 1793. Dès 1797, les deux enseignements fusionnent en une seule institution, donnant naissance à l'École des Beaux-Arts. Celle-ci est successivement installée au Louvre, puis à l'Institut de France, et enfin sur le site de l'ancien couvent des Petits-Augustins, rue Bonaparte.

La chapelle dite « des louanges », bâtie pour la reine Margot, et ses bâtiments annexes, élevés au début du ^{xvii}^e siècle pour

le couvent des Petits-Augustins, constituent les constructions les plus anciennes de l'École. En 1790, Alexandre Lenoir (1761-1839), conservateur, y aménage le Musée des Monuments français où il préserve des éléments de sculptures remarquables provenant de monuments de toute la France, en péril à la suite de leur nationalisation par les révolutionnaires.

En 1816, la Restauration fait fermer le musée. Les œuvres religieuses sont alors restituées aux églises, certains monuments originaux remis en place (comme les tombeaux des rois à la basilique Saint-Denis) et d'autres envoyés au musée du Louvre ou laissés sur place. C'est alors que les lieux sont affectés à l'École des Beaux-Arts qui, depuis 1829, occupe son emplacement actuel.

L'installation de l'École donne lieu à un projet architectural ambitieux, porté par l'architecte François Debret (1777-1850). Il fait construire le bâtiment des Loges, pour servir au déroulement des concours, et conçoit le Palais des études que Félix Duban (1797-1872), son élève et beau-frère, parachève. Duban termine à son idée la construction et la décoration de ce Palais et fait édifier en complément un bâtiment pour les expositions (comprenant les salles Melpomène et Foch) qui donne sur le quai Malaquais. Enfin, il aménage les cours d'entrée côté rue Bonaparte, ainsi que la chapelle et le cloître – actuelle cour du Mûrier – de l'ancien couvent.

Inspiré par le Musée des Monuments français de Lenoir, Félix Duban réunit des vestiges architecturaux et décoratifs laissés sur le site après la dispersion des collections. Il élabore un ensemble inédit où le réemploi de fragments d'origines diverses participe d'un projet cohérent : faire de l'École elle-même un instrument d'enseignement, offrant à chacun et chacune une découverte libre, sensible et progressive des formes et de l'histoire de l'art.

C'est en 1885 que l'École connaît sa grande extension avec l'achat de l'hôtel de Chimay et de ses annexes des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, situés aux 15 et 17 quai Malaquais.

En 1954, afin d'augmenter le nombre d'ateliers, les salles d'expositions sont surélevées par l'entreprise des frères Perret, donnant aux Beaux-Arts de Paris leur forme définitive.

Depuis 2008, les Beaux-Arts de Paris disposent d'une seconde implantation à Saint-Ouen-sur-Seine. Un vaste espace, hébergé dans un ancien bâtiment industriel s'étendant sur plus de 1 000 m², situé dans le quartier des Puces, abrite des ateliers et bases techniques ainsi que la Via Ferrata.

Collections des Beaux-Arts de Paris

15

Les Beaux-Arts de Paris conservent de prestigieuses collections liées à leur histoire. Le fonds, d'une grande richesse, a été alimenté par celui des Académies royales, par les concours divers, ainsi que les séries des Prix et envois de Rome et, depuis la première moitié du xix^e siècle, des achats et de nombreux dons. D'importants ensembles photographiques sont acquis dès l'apparition du médium dans les années 1860.

L'ensemble des monuments, fragments architecturaux, sculptures, moulages, dessins, estampes, peintures et photographies ainsi réunis sont destinés à l'enseignement et constituent autant de supports d'apprentissage de l'histoire de l'art que de modèles d'étude. Cet immense répertoire de formes et d'images s'offre à l'examen attentif des étudiantes et étudiants dont la formation peut se fonder sur la réflexion, l'exemple, la théorie ou la pratique d'artistes confirmés.

Ouvert aux étudiantes et étudiants, aux enseignantes et enseignants, aux chercheurs et chercheuses au 1^{er} étage du Palais des études, le service des collections compte 70 000 ouvrages du xvi^e au xx^e siècle, dont 700 incunables, 1 000 manuscrits provenant des archives de l'Académie royale et 300 manuscrits médiévaux enluminés, relatifs à l'enseignement de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, du dessin, de l'estampe et de la photographie. L'architecture est représentée avec un bel ensemble d'ouvrages (théorie, histoire, urbanisme, techniques) et un fonds de 20 000 dessins. Une remarquable collection de dessins, de la Renaissance à nos jours, regroupe près de 30 000 pièces. Les écoles françaises, italiennes et nordiques y sont largement représentées. Les estampes constituent un ensemble d'environ 150 000 pièces du xvi^e au xix^e siècle. Les 80 000 photographies datent principalement de la période 1850-1914.

La collection de peintures et de sculptures (5 000 œuvres) regroupe les morceaux de réception, les travaux pédagogiques, les Prix et envois de Rome et concours divers, depuis le milieu du xvii^e siècle jusqu'à nos jours, un important ensemble de moulages et de copies peintes, ainsi que d'importants dons. S'y ajoutent les vestiges dispersés dans les cours de l'École.

La collection du département de morphologie s'est constamment enrichie depuis la seconde moitié du xviii^e siècle. Elle est pour l'essentiel conservée dans la galerie de morphologie, inaugurée en 1869 par le professeur d'anatomie

Huguier. Elle comprend plusieurs milliers de pièces : squelettes, momies, moulages d'après nature, écorchés, dont le célèbre *Écorché en bronze* de Jean Antoine Houdon.

Aujourd'hui encore, les collections continuent de s'accroître par une politique d'acquisitions conçue à des fins pédagogiques, nourrie notamment par des dons de professeurs et professeurs, de jeunes artistes, ainsi que le soutien des Amateurs de dessins des Beaux-Arts de Paris et des Amis des Beaux-Arts de Paris.

Les Beaux-Arts de Paris ont pour mission d'assurer la conservation, la connaissance et le rayonnement des œuvres. La consultation sur demande, le prêt, l'organisation et la circulation d'expositions en France et à l'étranger, les publications scientifiques, le portail Alexandrine et la base de données Cat'zarts, sont autant de moyens d'assurer leur visibilité, leur mobilisation pédagogique, et leur promotion auprès d'un large public.

Statut et cadre juridique

Établissement public national à caractère administratif, régi par le décret n° 84-968 du 26 octobre 1984 modifié, l'École nationale supérieure des beaux-arts est placée sous la tutelle du ministère de la Culture.

Le conseil d'administration, dont les votes ont un caractère décisionnel, fixe les orientations de l'établissement et vote le budget.

Le conseil pédagogique, présidé par le directeur, est consulté sur les questions ayant une incidence en matière d'enseignement. Ses avis sont consultatifs. Il se réunit au moins deux fois par an.

Depuis 2025, le conseil de la recherche implique les différentes communautés de recherche de l'établissement.

L'arrêté du 20 novembre 2020 fixe l'organisation de l'admission et des études à l'École. Il est complété, chaque année, par le règlement des études et des examens. Le règlement intérieur précise les conditions de fonctionnement de l'établissement, notamment en matière de logistique et de sécurité. Chaque étudiant et chaque étudiante admise à l'École reçoit un exemplaire de ces deux règlements et reconnaît en avoir pris connaissance.

ORGA NISATION

Votre cursus par année
Votre cursus par département
Évaluation

Ateliers

Le département des pratiques artistiques comprend trente-trois ateliers placés sous la responsabilité d'artistes-enseignants. L'atelier est un lieu de pratique, de création et d'expérimentation artistiques. Il est aussi un espace de débats, d'échanges et de critiques. Il se transforme à certains moments de l'année, notamment en période de diplômes ou d'évaluation, en espace d'expositions.

Sous la conduite d'un ou d'une artiste de renom, l'atelier est l'espace privilégié de la formation, où cohabitent des étudiantes et étudiants de tous les niveaux, de la 1^{ère} à la 5^e année, utilisant le plus souvent des techniques de création pluridisciplinaires. Conjuguant une attention personnalisée et une dimension collective d'échanges, la pédagogie au sein de l'atelier a pour ambition de favoriser l'engagement artistique de chaque étudiant et chaque étudiante, en l'aidant à construire progressivement son langage artistique personnel.

Enseignements techniques

Les enseignements techniques offrent des formations extensives au travail de matériaux traditionnels ou modernes, avec une large ouverture sur les outils numériques. Dirigés par des artistes ou des techniciennes et techniciens d'art, les ateliers de technicités permettent aux étudiantes et étudiants d'ouvrir le champ de leurs travaux personnels et d'envisager leur développement par la maîtrise de différents *media*, de faire s'évanouir les entraves matérielles à leurs créations.

Ils constituent autant de supports techniques complémentaires au travail mené dans l'atelier de pratiques artistiques.

Dès le second semestre de 2^e année, l'étudiant ou l'étudiante suit des enseignements de technicité, qu'il ou elle choisit en fonction de sa pratique artistique. Les UE technicité sont dispensées dans le département impression / édition, le département matière / espace et le département des bases techniques.

Le dessin est considéré comme une discipline transversale à la pratique des ateliers. À la fois compte rendu de la chose vue, outil d'analyse, instrument de réflexion, épure ou projet, il occupe une place majeure dans la conception d'une œuvre, mais peut être également considéré comme une œuvre en soi. Cet enseignement est obligatoire en 1^{ère} et 2^e années.

Théorie et histoire des arts / Séminaires de recherche

Les cours de théorie et d'histoire des arts sont construits pour accompagner les étudiantes et les étudiants de la 1^{ère} à la 3^e année, grâce à des enseignements hebdomadaires qui permettent d'acquérir un certain nombre de fondamentaux pour naviguer en confiance dans l'histoire des arts et ses interprétations, maîtriser les enjeux contemporains, contextualiser sa pratique et affiner son regard. Il ne s'agit pas pour autant de suivre des cours organisés scolairement par périodes ou courants, mais de donner les moyens aux étudiantes et aux étudiants d'aborder de manière problématisée les arts de toutes époques et toutes provenances confondues au service de leur pratique en devenir.

Les séminaires de recherche de 4^e et 5^e année permettent d'approfondir des sujets spécifiques. Le séminaire de recherche est un espace de réflexion critique, de production intellectuelle et d'expérimentation théorique. Il accompagne la démarche artistique des étudiantes et étudiants en l'inscrivant dans un cadre de recherche approfondie. Il a pour objectif de structurer et approfondir leur projet artistique personnel dans une perspective de recherche.

Pratique de l'accrochage et de l'exposition

Les Beaux-Arts de Paris constituent un vivier d'expositions nombreuses, diverses, selon des temporalités variables, qui irriguent la vie de l'École depuis les accrochages pédagogiques dans les ateliers, les galeries droite et gauche, les espaces de la cour vitrée jusqu'aux expositions des diplômées et diplômés. Cette dimension d'accrochages régulier dans l'année est constitutive de l'enseignement en atelier et permet de situer sa pratique dans l'espace, en rapport avec d'autres œuvres (qu'elles soient d'autres étudiantes ou étudiants mais aussi des collections de l'École) et d'en problématiser les enjeux.

Les salles d'exposition du Palais des beaux-arts, quai Malaquais, accueillent quant à elles un projet curatorial consacré aux artistes diplômées et diplômés de l'année précédente. Confié à des commissaires extérieurs invités, celui-ci offre aux jeunes artistes une première confrontation à un regard critique professionnel tout en révélant au public les expressions les plus prometteuses de la jeune création. Renouvelée chaque année selon des approches curatoriales singulières, l'exposition se décline en trois volets et constitue un lieu de révélation de la scène artistique émergente issue des Beaux-Arts de Paris, où s'esquissent les sensibilités, les questionnements et les formes qui contribueront à façonner la création contemporaine de demain.

Le Cabinet des dessins et estampes – Jean Bonna est le lieu où les Beaux-Arts de Paris présentent, dans un format resserré et exigeant, des expositions-dossiers principalement consacrées aux collections. Pensées comme des laboratoires de regard et de connaissance, ces expositions, au rythme de deux par an, mettent en lumière des ensembles rarement montrés, tout en les confrontant aux questionnements de la création contemporaine et de la pédagogie de l'École. Elles associent régulièrement recherche scientifique, médiation et participation des étudiantes et étudiants, faisant du Cabinet des dessins et estampes – Jean Bonna un espace privilégié de dialogue entre patrimoine, enseignement et création.

Fortes de près de 450 000 œuvres d'art et ouvrages patrimoniaux, les collections des Beaux-Arts de Paris possèdent un immense patrimoine, hérité des Académies royales, puis régulièrement enrichi jusqu'en 1968 par les travaux de ses élèves (les fameux Prix de Rome, entre autres), ainsi que par l'acquisition de modèles pédagogiques et des dons exceptionnels réalisés à l'attention de la formation des artistes.

Ces collections sont ainsi un outil au service des étudiantes et étudiants, des enseignantes et enseignants, des chercheurs et chercheuses, à la fois source d'inspiration, support de réflexion, matière scientifique ou œuvres disponibles dans le cadre de projets d'expositions.

La bibliothèque d'art contemporain offre une riche documentation actualisée et en libre accès sur la création contemporaine et son contexte. Ouverte du lundi au vendredi et proposant 80 places assises, elle accompagne également les étudiantes et les étudiants tout au long de leurs études en proposant des ateliers de formation aux outils documentaires et des présentations de documents en lien avec l'actualité de l'art et des Beaux-Arts de Paris.

Les ressources documentaires du service des collections et de la bibliothèque d'art contemporain sont à découvrir sur le portail Alexandrine : alexandrine.beauxartsparis.fr.

Programmation culturelle

En lien étroit avec l'actualité et les projets pédagogiques, les expositions et les publications, la programmation culturelle *Penser le Présent* est conçue à partir des propositions des professeures et professeurs, ateliers, départements et pôles de l'École, ainsi que celles des étudiantes et étudiants.

Ouverte sur toutes les disciplines, *Penser le Présent* rend compte de l'actualité artistique et culturelle, favorisant les rencontres, visites-critiques, workshops et débats avec les artistes, critiques, professionnelles et professionnels des arts, théoriciennes, théoriciens, praticiennes et praticiens dans tous les domaines de l'expression de la pensée.

Recherche

Les activités de recherche aux Beaux-Arts de Paris sont riches, diverses et utiles à la connaissance de l'histoire de l'art et du domaine des arts visuels : des séminaires de recherche aux activités doctorales au sein de SACRe ; des workshops de recherche aux thématiques abordées à l'occasion d'expositions patrimoniales ; en passant par des rapprochements entre pratiques artistiques et recherches pointues en chimie et ingénierie au sein de bases techniques ou des projets qui développent une pensée du geste au sein des ateliers. Ces nombreux projets ambitieux et aux approches très diverses contribuent à faire des Beaux-Arts de Paris un espace de recherche original et innovant.

Dans cette volonté d'inscrire la recherche dans une dimension plurielle et de la valoriser, l'École s'appuie sur le conseil de la recherche, impliquant les différentes communautés de recherche de l'établissement. Celui-ci valorise dans un premier temps les activités existantes pour développer, par la suite, de nouvelles synergies de recherche grâce à une démarche collaborative irriguant ainsi toutes les activités de l'établissement. Dans ce contexte, le conseil de la recherche a voté, en décembre 2025, un premier axe de recherche « Héritages extractivistes ». Matériaux, techniques et imaginaires artistiques sont profondément liés à des logiques d'extraction, souvent invisibilisées, allant des ressources naturelles aux données numériques. Ces dynamiques, historiquement ancrées dans les processus industriels et coloniaux, continuent de structurer nos rapports au monde dans un contexte de crise écologique.

L'extractivisme, entendu comme prélèvement, transformation et déplacement, engage également des dimensions symboliques, culturelles et épistémiques. Cet axe de recherche propose ainsi d'explorer de manière critique ces héritages, entre mémoire, création et perspectives futures.

International

Grâce à la diversité et à la qualité de leurs partenaires, les Beaux-Arts de Paris proposent un large éventail de parcours et d'expériences à l'international : voyages d'études, workshops, expositions, etc.

La mobilité internationale fait partie intégrante du programme de 4^e année. Les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger, soit dans le cadre d'un échange académique au sein d'une école d'art prestigieuse ou atypique, soit sous la forme d'un stage professionnel à l'international.

Professeure invitée 2026-2027 : Jill Mulleady

Les Beaux-Arts de Paris invitent chaque année un professeur ou une professeure artiste international dans le cadre de leur programme de professeur ou professeure invitée. Ce programme consiste en une invitation à un artiste qui occupe pendant une année un atelier de pratique artistique. Le professeur ou la professeure invitée est accueillie au sein du programme de résidence Institut français x Cité internationale des arts. Ce programme s'adresse aux artistes, professionnelles et professionnels de la culture résidant à l'étranger et qui souhaitent développer un projet de recherche et de création à Paris. Chaque année, l'Institut français permet à plus de 70 résidentes et résidents du monde entier et de toutes les disciplines artistiques d'être accueillis au sein de la Cité internationale des arts.

Pour l'année 2026-2027, les Beaux-Arts de Paris sont très heureux d'accueillir Jill Mulleady.

Cf. biographie p. 76

Formation professionnalisante d'une année, la filière « Fresque & Art en situation » permet de travailler de façon privilégiée avec des artistes œuvrant *in situ* et des intervenantes et intervenants extérieurs, experts dans les différents domaines de l'art dans l'espace public. Elle propose un enseignement théorique et pratique tout en encadrant des projets de commande aux étudiantes et aux étudiants, proposés par des partenaires privés et publics.

La filière « Fresque & Art en situation » couvre un large spectre de techniques, des plus traditionnelles aux plus innovantes, pour une exploration diversifiée des enjeux d'un art qui appartient de plain-pied à l'espace public. Les interventions artistiques dans les contextes les plus variés (qu'ils soient patrimoniaux, naturels, urbains, dans des territoires sensibles ou en transformation) sont au cœur de cet enseignement. La formation est irriguée à la fois par les questions artistiques, techniques, juridiques et financières posées par l'art en situation, mais aussi par l'ancrage dans l'histoire de l'art et les enjeux sociétaux soulevés par ces pratiques.

L'atelier Fresque est la base d'accueil de la filière. Certaines séances ont lieu à l'extérieur (repérages *in situ*, visites d'ateliers de production, visites de chantier, etc.). L'atelier est parallèlement le lieu de l'enseignement technique en cursus général (les jeudis et vendredis) permettant la validation d'UE technique « Fresque », dès le 2^e semestre de la 1^{ère} année d'études.

Les étudiantes et étudiants sont inscrits à la filière pour une durée de 12 mois (dont neuf mois de cours sur place). La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement pour la filière « Fresque & Art en situation ».

Artiste intervenant en milieu scolaire

24

Les cinq grandes Écoles nationales supérieures d'art de Paris – le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD), l'École nationale supérieure des beaux-arts et l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis) – se sont associées depuis septembre 2016 pour développer la formation post-diplôme d'Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS) dans le cadre d'une résidence en immersion au sein d'un établissement tout au long d'une année scolaire.

Pour l'année scolaire en cours, une à deux résidences sont proposées aux étudiantes et étudiants de l'École (toute spécialisation confondue) ayant obtenu leur diplôme il y a un, deux ou trois ans.

Ce programme, soutenu par le ministère de la Culture et la Drac Île-de-France, réalisé en partenariat avec des villes d'Île de-France partenaires et les inspections de l'Éducation nationale de circonscription, constitue une formation diplômante d'un an de niveau post-diplôme.

AIMS a pour objectif de former des jeunes créateurs et créatrices à l'intervention en milieu scolaire en leur permettant de développer des compétences complémentaires à la médiation et à la pédagogie, tout en développant leurs projets personnels, et à contribuer à l'engagement citoyen d'artistes de haut niveau.

Chaque résident et résidente sélectionnée bénéficie d'une bourse d'un montant de 12 000 €.

Chaque artiste sélectionné anime et engage un projet artistique et éducatif favorisant l'accompagnement réflexif et créatif des élèves d'une classe (primaire ou collège) d'Île-de-France, en lien avec un enseignant ou une enseignante référente.

Le résident ou la résidente bénéficie du soutien d'un tuteur ou d'une tutrice qui l'accompagne tout au long de l'année scolaire.

Il ou elle dispose d'un espace de travail dans l'établissement scolaire pour développer parallèlement ses propres projets créatifs et professionnels, tout en favorisant les échanges et les liens avec la communauté éducative et l'ensemble des élèves, avec une attention à l'ouverture sur le territoire de vie des enfants.

Il ou elle consacre 15 heures minimum par semaine de présence dans l'établissement, réparties entre les ateliers avec les enfants et sa résidence d'artiste.

En fin d'année scolaire, il ou elle doit concevoir une présentation du projet artistique conduit tout au long de l'année avec ses élèves. Cette présentation a lieu lors d'une journée de restitution commune qui rassemble tous et toutes les artistes de la promotion AIMS et tous et toutes leurs élèves dans un espace partenaire du programme, et dont les artistes prennent en charge collectivement l'organisation opérationnelle (logistique, organisation des espaces, représentation équitable entre toutes les disciplines, accueil du public...). Ils et elles sont pour cela conseillées par leurs référentes ou leurs référents en école d'art. Des rencontres intermédiaires (ouvertures d'ateliers, répétitions, accrochages etc.), favorisant les échanges avec la communauté éducative, incluant les familles, ou le territoire de proximité sont bienvenues.

Le résident ou la résidente rédige un mémoire de recherche sur la pratique artistique en milieu scolaire et la notion de transmission, qui est soutenu devant un jury à la rentrée suivante.

Une formation commune obligatoire est organisée pour toutes les résidentes et tous les résidents des cinq écoles partenaires début septembre, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et de se familiariser avec les outils nécessaires à l'intervention en milieu scolaire. Celle-ci est conduite par des personnalités qualifiées comme : des conseillères et conseillers pédagogiques, des enseignantes et enseignants, des conseillères et conseillers du ministère de la Culture, des chercheurs et chercheuses, des historiennes et historiens, des psychologues, des responsables de structures culturelles, DAC en collectivités, etc.. Au cours de l'année, (de novembre à mai), les artistes sont également tenus de participer à des séances complémentaires de formation, de mutualisation d'expériences, d'analyse de pratique, ainsi qu'à des séances spécifiquement axées sur la rédaction du mémoire et sur la préparation de la restitution commune en fin d'année.

Chaque étudiant et chaque étudiante, à partir de la 1^{ère} année et jusqu'à deux ans après l'obtention de son Dnsap, bénéficie d'un dispositif d'accompagnement professionnel. Sous l'appellation « Via Futura » et en lien avec différents acteurs professionnels, ce dispositif se compose de plusieurs entrées :

Modules professionnels

Les modules professionnels, intégrés à la formation initiale, forment un socle de compétences pour appréhender l'écosystème de l'art. Le premier cycle se concentre ainsi sur la découverte concrète des métiers de l'exposition, tandis que le deuxième cycle s'oriente vers la professionnalisation opérationnelle, la structuration administrative et la maîtrise du statut d'artiste-auteur.

Accompagnement individualisé

Chacun et chacune bénéficie d'un entretien personnalisé avec un professionnel qualifié pour être aidé dans ses problématiques en cours de formation (création de numéro de Siret, changement de régime fiscal, déclarations fiscales et sociales, etc.). Cet entretien est également ouvert aux jeunes artistes diplômées et diplômés pour leurs nouveaux questionnements. D'autres rendez-vous individuels sont proposés autour du portfolio, de la communication, de la scénographie et de conseils pour répondre aux appels à projets.

Formations pratiques

En résonance directe avec les réalités du terrain, des formations d'un à deux jours sont déployées tout au long de l'année. Qu'il s'agisse de maîtriser les outils numériques essentiels (optimisation de portfolio, modélisation 3D sur Blender, création de sites), d'obtenir des certifications techniques (formation échafaudage, mise en lumière) ou de s'initier aux dynamiques de terrain comme la médiation culturelle, ces ateliers transmettent des compétences immédiatement opérationnelles.

À travers le programme « Trajectoires », les étudiantes, étudiants et jeunes diplômées et diplômés se voient proposer un cycle de présentation de partenaires ressources, d'institutions et d'ateliers spécialisés de 1 heure 30 (les lundis soirs à 18 h 30). Enrichi par des témoignages d'*alumni*, ce dispositif inter-écoles (EnsAD et EnsaPC) mutualise les réseaux et favorise les synergies professionnelles entre les diplômées et diplômés de ces trois institutions. Des visites professionnelles et des rencontres sont aussi proposées.

Visites professionnelles

Des visites professionnelles à l'extérieur de l'École dans des lieux reconnus de l'art contemporain sont organisées. Elles permettent à la fois de rencontrer de potentiels futurs interlocuteurs et interlocutrices mais aussi de présenter différents métiers et leurs implications. Ces rencontres peuvent coïncider avec des visites d'expositions, discussions avec des artistes, commissaires...

Flash pro

Une lettre bimensuelle d'informations professionnelles est diffusée à l'ensemble des étudiantes, étudiants et jeunes diplômées et diplômés. Elle présente de nombreux appels à projet permettant de prendre connaissance des prix, bourses, résidences et offres d'emploi disponibles pour les jeunes artistes. Le Flash pro est accompagné d'un agenda recensant les dates de clôture des appels à candidature envoyés dans la lettre.

ORGA NISATION

Votre cursus
par année

ORGA NISATION

1^{er} cycle

PREMIÈRE ANNÉE

1 ^{er} semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 1	144h	10
UE Dessin	36h	6
UE Théorique	36h	10
<i>Cours François-René Martin</i>	<i>18h</i>	<i>5</i>
<i>et Guitemie Maldonado</i>		
<i>Cours Jean-Yves Jouannais</i>	<i>18h</i>	<i>5</i>
UE Compétences transversales et linguistiques		4
<i>Art et environnement numérique</i>	<i>12h</i>	<i>2</i>
<i>Collections de l'École</i>	<i>6h</i>	
<i>Langues</i>	<i>24h</i>	<i>2</i>
Total crédits		30

2 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 2	144h	10
UE Dessin	36h	6
UE Théorique	36h	10
<i>Cours François-René Martin</i>	<i>18h</i>	<i>5</i>
<i>et Guitemie Maldonado</i>		
<i>Cours Jean-Yves Jouannais</i>	<i>18h</i>	<i>5</i>
UE Enseignement technique	35 à 50h	4
<i>UE Compétences transversales</i>	<i>24h</i>	<i>2</i>
<i>et linguistiques</i>		
<i>Langues</i>	<i>24h</i>	<i>2</i>
Total crédits		30

Atelier

Chaque étudiant et chaque étudiante doit être inscrite dans un atelier de pratiques artistiques. Il ou elle peut rester dans un seul atelier durant toute sa scolarité, ou en changer en fonction de l'évolution de son travail et en accord avec les cheffes et chefs d'atelier concernés.

[Cf. Département des pratiques artistiques p. 72.](#)

Dessin

Cet enseignement est obligatoire en 1^{ère} et 2^e années. En 1^{ère} année, l'étudiant ou l'étudiante doit choisir un cours (deux semestres consécutifs) parmi les six proposés.

Le dessin est considéré comme une discipline transversale à la pratique des ateliers. À la fois compte rendu de la chose vue, outil d'analyse, instrument de réflexion, épure ou projet, il occupe une place majeure dans la conception d'une œuvre, mais peut être également considéré comme une œuvre en soi.

[Cf. Département dessin p. 91](#)

Théories et histoires des arts

[Œuvres discutées, œuvres disputées](#)

Guitemie Maldonado / François-René Martin

18h de cours par semestre, en demi-groupe

Cours sur l'année le vendredi de 14h à 16h (dates selon calendrier)

Le cours interrogera le répertoire que constitue l'histoire de l'art, en proposant de porter l'attention sur des œuvres qui, à toutes les époques, se sont trouvées prises dans des débats loin d'être uniquement esthétiques : des peintures ornant les grottes préhistoriques – celles qui ont refait surface après des siècles et que l'on a dû préserver pour ceux à venir par la création de copies – jusqu'aux sculptures de Constantin Brancusi bloquées par les douanes américaines, en passant par les œuvres stigmatisées sous l'étiquette « art dégénéré » et spoliées par le régime nazi ou celles pillées par les puissances coloniales. Chaque séance ouvrira un dossier consacré à une destinée singulière – qu'il

s'agisse d'œuvres très connues ou moins – et à ses implications et résonances étendues : depuis la fabrique de l'œuvre jusqu'à ce que la société dans son ensemble lui attache, à travers le processus de sédimentation qui fonde le regard tel qu'il se porte sur l'art aujourd'hui, aux translations multiples et en tous sens qui l'alimentent et le décentrent. Ces études, articulant textes canoniques et publications récentes, montreront donc les artistes et leurs productions pris dans les mailles de l'histoire, ballottés par les événements, en butte à des idéologies plus ou moins autoritaires ou avouées, aux prises avec toutes sortes de réglementations, servant à établir des canons dont il s'agira pour d'autres de s'émanciper, adhérant à un style ou s'inventant dans l'écart et les marges, pris en charge par différents types de discours, escamotés pendant plus ou moins longtemps et redécouverts en entier ou seulement en partie, tantôt comblant les désirs, tantôt contredisant les attentes.

L'idiotie

Jean-Yves Jouannais

18h de cours par semestre

Cours sur l'année le vendredi de 9h30 à 12h30 (dates selon calendrier)

Il s'agira d'observer ce qui s'apparente, dans l'histoire de l'art, depuis la fin du XIX^e siècle, à une révolution de l'idiotie. Idiotie envisagée comme l'exact contraire de la bêtise. Nous constaterons que l'art décisif du siècle dernier et l'idiotie ne font qu'un, que « moderne » et « idiot » sont synonymes. Suivant ce principe d'équivalence, nous verrons comment le premier terme regagne en innocence quand le second conquiert un insolent crédit de gravité et de passion. Nous essaierons de saisir pourquoi l'idiotie n'est pas une tribu, une sous-famille, le caractère signalétique et caricatural d'une dissidence, d'une excentricité, mais s'avère le nom générique et rassembleur des faits véritablement modernes ayant eu lieu ou non. L'idiotie n'est pas une entrée en matière, partageant cette faculté de pénétrer le sujet – l'art – avec une infinité d'autres (le corps, le lyrisme, le genre, la politique, le scandale...) mais la matière elle-même. Inlassablement au travail, l'idiotie a gouverné une aventure unique de l'esprit, laquelle, face à l'héritage de la philosophie hellénique s'est efforcé d'inventer une sagesse occidentale.

La vie des œuvres Regards sur les collections des Beaux-Arts de Paris

Hélène Gasnault, Estelle Lambert, Giulia Longo
et Alice Thomine-Berrada (département des œuvres)

12h de cours

Quatre cours le vendredi de 9h30 à 12h30

Du fait de l'inaliénabilité des collections patrimoniales, les musées donnent une fausse impression d'immuabilité. En réalité, ceux-ci sont fragiles, et vivent, certains se créent, d'autres disparaissent ou réapparaissent. Les collections de l'École, sans cesse animées par le regard contemporain, constituent un exemple emblématique de ce phénomène. Ainsi certaines œuvres des collections, dont l'évolution du goût et de la pédagogie a au fil du temps diminué l'intérêt, sont parties pour rejoindre d'autres lieux, tandis que de nombreuses acquisitions, la plupart issues de la générosité de l'écosystème des Beaux-Arts de Paris, sont venues, et viennent toujours, les enrichir pour diversifier les ressources à disposition des artistes en formation. Les œuvres elles-mêmes comportent de nombreux indices matériels permettant de reconstituer leur vie passée, qu'il s'agisse des modalités de leur conception ou de leur usage.

Aujourd'hui encore, les œuvres des collections sont en mouvement. Elles renaissent après une restauration ou un simple dépoussiérage ; elles retrouvent parfois un nom lorsqu'elles sont inventoriées ; elles sont enfin régulièrement engagées dans le présent à travers les expositions, les diplômes, les consultations ou les recherches qui les mobilisent. Réinventées par de nouveaux

regards et de nouvelles interprétations, elles participent du monde actuel et rappellent que les collections patrimoniales relèvent de la transmission vivante de formes, d'idées et de concepts qui résonnent aujourd'hui.

Environnement numérique et intelligences artificielles

Vincent Rioux

6h de cours

Semestre 1 uniquement, mercredi de 9h30 à 11h30

L'objectif de ce cours est de présenter à travers plusieurs invitations une pluralité de réflexions critiques sur les enjeux de l'utilisation des intelligences artificielles dans un environnement numérique déjà complexe.

Les thèmes abordés sont variés : responsabilité éthique, impacts écologiques, cybernétisation, mutations psychologiques, etc.

Langues

L'École propose un enseignement d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien ainsi que de japonais pour les les débutantes et débutants et de français langue étrangère (FLE). Le développement des échanges internationaux rend désormais indispensable la pratique de plusieurs langues par les étudiantes et étudiants. Les cours de langues sont obligatoires pendant tout le cursus. Les cours de français langue étrangère sont destinés aux étudiantes et étudiants non francophones, en cursus normal ou en échange.

Les étudiantes et étudiants sont répartis dans les cours en fonction du résultat au test de niveau, préalable à l'inscription aux cours. La langue choisie est conservée pour toute la durée du cycle. Les demandes de dérogation pour les étudiantes et étudiants bilingues ou bénéficiant d'une équivalence doivent être adressées lors de l'inscription pédagogique.

[Cf. Langues p. 96](#)

Enseignement technique

À partir du 2^e semestre, l'étudiant ou l'étudiante suit des enseignements de technicité, qu'il ou elle choisit en fonction de sa pratique artistique. Les UE Technicité sont dispensées dans les départements impression / édition, matière / espace et bases techniques. Il est aussi possible de réaliser un stage de 15 jours d'observation au sein d'un atelier d'artiste, d'artisan d'art ou d'une structure culturelle.

[Cf. Départements p. 80 et suivantes](#)

Initiation aux métiers de l'exposition

Des modules de professionnalisation, accessibles dès la 1^{ère} année, complètent le cursus du 1^{er} cycle en abordant les métiers de l'exposition et la structuration du milieu de l'art contemporain. Animés par des intervenantes et intervenants internes ou externes, ils visent à préparer les étudiantes et les étudiants à la production artistique. Quatre modules doivent être validés avant la fin du 6^e semestre pour valider l'enseignement. Ce parcours intègre deux modules fondamentaux, à savoir le Kit Pro, qui propose un panorama complet du secteur de l'art contemporain, et une initiation au droit de la propriété intellectuelle. Ce socle commun est complété par deux autres modules au choix en lien direct avec les collections de l'École.

Les étudiantes et étudiants nouvellement inscrits bénéficient d'un accompagnement personnalisé par deux enseignantes ou enseignants volontaires et le directeur des études. Deux rencontres annuelles sont organisées avec chacun et chacune. La première prend la forme d'une discussion libre autour de l'intégration de l'étudiant ou de l'étudiante à l'École; la seconde s'organise dans l'atelier, autour de son travail.

Collections

LES COLLECTIONS OUVERTES

D'octobre à juin, sur rendez-vous

Le service des collections propose d'accueillir de manière privilégiée les professeures et professeurs, en lien avec les étudiantes et les étudiants, désirant s'appuyer sur le riche patrimoine des Beaux-Arts de Paris dans le cadre de leur enseignement. Celles et ceux qui le souhaitent ont la possibilité de contacter le service pour convenir d'une date, au minimum 15 jours auparavant. Dans le cadre de ces séances, les professeures et professeurs peuvent demander au préalable la sortie d'œuvres des collections (20 au maximum, avec envoi de la liste une semaine auparavant), ou solliciter le service pour une présentation thématique.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Accueil des étudiantes et étudiants, professeures et professeurs sur rendez-vous le lundi ou le vendredi entre 14 h et 17 h 30, en écrivant à : consultation-collections@beauxartsparis.fr

Catalogue en ligne, Cat'zarts pour les œuvres et Alexandrine pour les ouvrages.

DEUXIÈME ANNÉE

3 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 3	144	10
UE Dessin	36h	6
UE Portfolio	16h	4
UE Théorique	36	10
Cours Christian Joschke	18h	5
Cours Tristan Garcia	18h	5
UE Compétences transversales et linguistiques	24h	2
UE Langues	24h	2
Total crédits		30

4 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 4	144	10
UE Dessin	36h	4
UE Enseignement technique	35h à 50	4
UE Théorique		10
Cours Christian Joschke	18h	5
Cours Tristan Garcia	18h	5
UE Compétences transversales et linguistiques	24h	2
UE Langues	24h	2
Total crédits		30

Atelier

Chaque étudiant ou étudiante doit être inscrite dans un atelier de pratiques artistiques.

Il ou elle peut rester dans un seul atelier durant toute sa scolarité, ou en changer en fonction de l'évolution de son travail et en accord avec les cheffes et chefs d'atelier concernés.

Cf. Département des pratiques artistiques p. 66

Dessin

36h de cours par semestre

Cours de 3h par semaine le jeudi ou vendredi selon option choisie

Cet enseignement est obligatoire en 1^{ère} et 2^e années. En 2^e année, l'étudiant ou l'étudiante doit choisir un cours (deux semestres consécutifs) parmi ceux proposés. Lors de l'inscription, il ou elle n'est pas prioritaire dans le cours suivi l'année précédente.

Le dessin est considéré comme une discipline transversale à la pratique des ateliers. À la fois compte rendu de la chose vue, outil d'analyse, instrument de réflexion, épure ou projet, il occupe une place majeure dans la conception d'une œuvre, mais peut être également considéré comme une œuvre en soi.

Cf. Département dessin p. 91

Théories et histoires des arts

L'oral et l'Écrit

Tristan Garcia

18h de cours par semestre

Cours sur l'année le vendredi de 10h à 13h (dates selon calendrier)

Beaucoup de nos jugements reposent sur la division explicite ou implicite entre des sociétés humaines « traditionnelles » et d'autres qui seraient « modernes ». En particulier, nous supposons qu'il existerait un grand partage entre des cultures, des modes de transmission de l'information oraux et écrits. Nous nous représentons que « l'invention de l'écriture » couperait l'histoire du monde en deux. Le développement de signes conventionnels afin de noter, de fixer, de faire circuler du sens changerait tout : la mémoire, l'attention, mais aussi les croyances religieuses, l'administration d'un territoire, les pouvoirs politiques, le droit, les pratiques artistiques...

En nous intéressant à la fois aux derniers développements archéologiques et historiques à propos des premières formes d'écriture, en Mésopotamie, en Égypte, en Chine, en Inde ou au Mexique, et aux études sur les cultures orales, nous verrons cette frontière se brouiller. Cela remet en cause l'idée même de tradition, celle de modernité, mais aussi les distinctions entre le populaire et le savant.

À partir d'histoire, d'études culturelles, d'anthropologie, d'éthologie animale aussi bien que de sciences cognitives, nous multiplierons les cas, les exemples concrets, tout en essayant de repenser, sans hiérarchie, l'oralité et la littératie.

Signaux perturbateurs.

L'art et les technologies de l'information et de la communication.

Christian Joschke

18h de cours par semestre

Cours sur l'année le vendredi de 10h à 13h (dates selon calendrier)

L'arrivée des ordinateurs à la fin des années 1950 a progressivement transformé notre rapport à la création artistique. L'usage de ces outils de calcul semble *a priori* antinomique avec la liberté de création. En effet, la transformation de toute forme en code et le principe même de la programmation informatique restent éloignés de la spontanéité requise de l'artiste. Mais c'est oublier que la liberté n'advient que dans la contrainte et que l'avènement d'un âge de l'information a soulevé chez les créateurs et les créatrices un certain nombre de questions qui dépassent d'ailleurs l'usage des technologies dans l'art : différence et répétition, récursivité, discontinuité des canaux de transmission, hasard et nécessité. Ils et elles en ont d'ailleurs parfois conçu une vision critique de l'emprise des technologies sur la vie moderne. En s'appropriant ces phénomènes, en les transposant dans d'autres médias comme la sculpture, la peinture ou le dessin, l'installation ou la performance, les artistes du second xx^e siècle et du début du xxi^e siècle ont réfléchi aux effets de ces technologies sur nos rythmes, nos perceptions, notre rapport à la forme et au langage. Nous traiterons cette année de cybernétique, de théorie des médias et soulignerons la spécificité du second tournant numérique opéré dans la période récente avec le *deep learning*, par rapport aux précédentes révolutions informatiques.

UE Portfolio / Édition

10h de formation en groupe, semestre 3 uniquement

L'UE Portfolio / Édition est composée d'une série de formations qui se déroulent en deux temps.

La première partie des cours se tient à la Base Photo. L'étudiant ou l'étudiante apprend à concevoir un portfolio digital, à présenter sa démarche artistique et à se servir des différents logiciels de mise en forme. À l'issue de cette formation, il ou elle sait mettre en page un portfolio artistique adapté à son travail, qu'il ou elle pourra mettre à jour au fil de sa carrière, en toute indépendance.

Langues

L'École propose un enseignement d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien ainsi que de japonais pour les débutantes et les débutants et de français langue étrangère (FLE). Le développement des échanges internationaux rend désormais indispensable la pratique de plusieurs langues par les étudiantes et les étudiants. Les cours de langues sont obligatoires pendant tout le cursus. Les cours de français langue étrangère sont destinés aux étudiantes et étudiants non francophones, en cursus normal ou en échange.

Les étudiantes et étudiants sont répartis dans les cours en fonction du résultat au test de niveau, préalable à l'inscription aux cours. La langue choisie est conservée pour toute la durée du cycle. Les demandes de dérogation pour les étudiantes et étudiants bilingues ou bénéficiant d'une équivalence doivent être adressées lors de l'inscription pédagogique.

Cf. Langues p. 96

L'étudiant ou l'étudiante poursuit son apprentissage dans l'un des ateliers techniques, ou se familiarise avec de nouvelles techniques, selon l'évolution de sa production personnelle. Les UE Technicité sont dispensées dans le département impression / édition, dans le département matière / espace et dans le département des bases techniques. L'UE peut être effectuée au 1^{er} ou 2^e semestre. L'inscription se fait auprès de l'enseignant ou l'enseignante sous réserve du projet et des places disponibles.

Initiation aux métiers de l'exposition

Des modules de professionnalisation, accessibles dès la 1^{ère} année, complètent le cursus du 1^{er} cycle en abordant les métiers de l'exposition et la structuration du milieu de l'art contemporain. Animés par des intervenantes et intervenants internes ou externes, ils visent à préparer les étudiantes et les étudiants à la production artistique. Quatre modules doivent être validés avant la fin du semestre 6 pour valider l'enseignement. Ce parcours intègre deux modules fondamentaux, à savoir le Kit Pro, qui propose un panorama complet du secteur de l'art contemporain, et une initiation au droit de la propriété intellectuelle. Ce socle commun est complété par deux autres modules au choix en lien direct avec les collections de l'École.

Collections

LES COLLECTIONS OUVERTES

D'octobre à juin, sur rendez-vous

Le service des collections propose d'accueillir de manière privilégiée les professeurs et professeuses, en lien avec les étudiantes et les étudiants, désirant s'appuyer sur le riche patrimoine des Beaux-Arts de Paris dans le cadre de leur enseignement. Celles et ceux qui le souhaitent ont la possibilité de contacter le service pour convenir d'une date, au minimum 15 jours auparavant. Dans le cadre de ces séances, les professeuses et professeurs peuvent demander au préalable la sortie d'œuvres des collections (20 au maximum, avec envoi de la liste une semaine auparavant), ou solliciter le service pour une présentation thématique.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Accueil des étudiantes et étudiants, professeuses et professeurs sur rendez-vous le lundi ou le vendredi entre 14 h et 17 h 30, en écrivant à : consultation-collections@beauxartsparis.fr

Catalogue en ligne, Cat'zarts pour les œuvres et Alexandrine pour les ouvrages.

TROISIÈME ANNÉE

5 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 5	144	12
UE Technicités ou UE stage	35h à 50h	4
UE Théorique	36	10
Cours Laura Karp Lugo	18h	5
Cours Olélia Zernik	18h	5
UE Compétences transversales et linguistiques	24h	4
UE Langues	24h	2
Modules pro	24h	2
Total crédits		30

6 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 6 – préparation et présentation du diplôme	144	16
UE Technicités ou UE stage	35h à 60h	4
UE Théorique	36	10
Cours Laura Karp Lugo	18h	5
Cours Olélia Zernik	18h	5
Total crédits		30

Atelier

Chaque étudiant ou étudiante doit être inscrite dans un atelier de pratiques artistiques. Il ou elle peut rester dans un seul atelier durant toute sa scolarité, ou en changer en fonction de l'évolution de son travail et en accord avec les cheffes et chefs d'atelier concernés.

Cf. Département des pratiques artistiques p. 66

Théories et histoires des arts

Regards décentrés et récits alternatifs :
une histoire de l'art des xx^e et xxi^e siècles

Laura Karp Lugo

18h de cours par semestre

1^{er} semestre, cours de 10h à 13h (dates selon calendrier)

Nous explorerons dans ce cours les pratiques artistiques des xx^e et xxi^e siècles à partir d'approches renouvelées de l'histoire de l'art, touchant à la pensée décoloniale, postcoloniale, aux études de genre et aux études subalternes. À travers l'étude d'artistes et des collectifs issus de contextes géographiques et culturels variés – d'Amérique latine, d'Afrique ou encore d'Asie –, nous analyserons comment les artistes et les institutions interrogent les récits dominants et proposent de nouvelles façons de penser l'art dans un contexte mondialisé.

Exils et migrations dans l'art contemporain (xx^e et xxi^e siècles)

Laura Karp Lugo

18h de cours par semestre

2^e semestre, cours de 10h à 13h (dates selon calendrier)

Ce cours s'intéresse aux rapports entre les expériences d'exil, de migration et la création artistique aux XX^e et XXI^e siècles. Nous tenterons de comprendre comment les déplacements, qu'ils soient contraints ou volontaires selon les cas, déterminent les parcours des individus et transforment les échanges artistiques à l'échelle mondiale. À travers l'étude d'œuvres d'artistes issus de différentes origines, nous serons amenés à échanger sur des questions de déracinement, de perte, de mémoire, d'identité, de frontière ou encore d'appartenance. Ce cours invite ainsi à réfléchir à la manière dont les circulations participent à redéfinir les pratiques artistiques et les récits culturels contemporains.

En suivant Alice aux pays des merveilles

Clélia Zernik

18h de cours par semestre

Cours sur l'année de 10h à 13h (dates selon calendrier)

Ce cours consistera en une lecture libre et suivie de la célèbre œuvre de Lewis Carroll et aura pour visée d'en dégager des motifs opératoires pour notre compréhension contemporaine du monde et de l'art : le regard de l'enfant, la piste animale, le souterrain, le labyrinthe, le monde dans le monde, la rêverie, les jeux avec la logique, l'identité fluide, l'adolescence. Dans notre démarche,

l'interprétation d'Alice par Gilles Deleuze nous servira de guide tandis que nous traquerons diverses adaptations dans l'histoire de l'art (le surréalisme, le psychédéisme, l'absurde), dans le cinéma (cinéma de Luis Bunuel, de Tim Burton, de Wojciech Has, de Kiyoshi Kurosawa) dans les comédies musicales ou dans les dessins animés. Au croisement de la réflexion philosophique et de la subversion critique, *Alice aux pays des merveilles* reste une ressource inépuisable pour qui veut comprendre comment accéder au monde à l'intérieur du monde, interroger les seuils et entrer dans l'image. Cette œuvre sera le fil rouge d'une approche philosophique et cinématographique et l'occasion de développer la méthodologie de la lecture de texte, de la description d'œuvre et de l'analyse filmique. Au risque de tous les glissements et de tous les mouvements de monde : « Un instant après, Alice était à la poursuite du Lapin dans le terrier, sans songer comment elle en sortirait ».

Enseignement technique

TECHNICITÉ, DESSIN OU STAGE

L'étudiant ou l'étudiante poursuit son apprentissage dans l'un des ateliers techniques, ou se familiarise avec de nouvelles techniques, selon l'évolution de sa production personnelle. Les UE Technicité sont dispensées dans le département impression / édition, dans le département matière / espace et dans le département des bases techniques. Il ou elle peut également s'inscrire dans un cours de dessin. Il ou elle a la possibilité de réaliser un stage conventionné de 150 heures (équivalent à un mois à temps plein). Celui-ci ne peut être effectué qu'en dehors des heures de cours, et ne peut valider que l'une des UE Techniques.

Cf. Départements p. 80 et suivantes

Initiation aux métiers de l'exposition

Des modules de professionnalisation, accessibles dès la 1^{ère} année, complètent le cursus du 1^{er} cycle en abordant les métiers de l'exposition et la structuration du milieu de l'art contemporain. Animés par des intervenantes et intervenants internes ou externes, ils visent à préparer les étudiantes et les étudiants à la production artistique. Ce parcours intègre deux modules fondamentaux, à savoir le Kit Pro, qui propose un panorama complet du secteur de l'art contemporain, et une initiation au droit de la propriété intellectuelle. Ce socle commun est complété par deux autres modules au choix en lien direct avec les collections de l'École.

Les modules offrent différentes propositions en lien avec leur thématique, d'une durée de deux à trois heures, et accueillent entre 10 et 25 personnes. L'enseignement est inscrit au semestre 6 et doit être validé par le suivi et la participation active à quatre modules.

Langues

24h de cours, semestre 5 uniquement

L'étudiant ou l'étudiante poursuit l'apprentissage de la langue choisie en 1^{ère} année. L'École propose un enseignement d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien ainsi que de japonais pour les débutantes et débutants et de français langue étrangère (FLE). Le développement des échanges internationaux rend désormais indispensable la pratique de plusieurs langues par les étudiantes et les étudiants. Les cours de langues sont obligatoires pendant tout le cursus. Les cours de français langue étrangère sont destinés aux étudiantes et étudiants non francophones, en cursus normal ou en échange.

Les étudiantes et étudiants sont répartis dans les cours en fonction du résultat au test de niveau, préalable à l'inscription aux cours. La langue choisie est conservée pour toute la durée du cycle. Les demandes de dérogation pour les étudiantes et étudiants bilingues ou bénéficiant d'une équivalence doivent être adressées lors de l'inscription pédagogique.

[Cf. Langues p. 96](#)

Candidatures pour la mobilité internationale de 4^e année

Les étudiantes et étudiants inscrits en 3^e année ont la possibilité de postuler pour réaliser une mobilité à l'international au cours de la 4^e année. Une réunion d'information est organisée à leur intention au 1^{er} semestre par le service des relations internationales, afin de présenter les différentes formes de mobilité proposées par l'École et les modalités de candidature.

Les candidatures sont déposées par les étudiantes et étudiants au service des relations internationales fin janvier et sont examinées par une commission composée d'enseignantes et enseignants début février. Celles et ceux présélectionnés postulent ensuite auprès des écoles partenaires qui donnent leur avis définitif sur la candidature. La réalisation de la mobilité est subordonnée à l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle.

Les étudiantes et étudiants intéressés sont invités à se renseigner au plus tôt sur les prérequis, notamment en matière de maîtrise de la langue.

Contact : international@beauxartsparis.fr

Admission en 4^e année

L'admission en 2^e cycle est subordonnée à l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle et à la décision de la commission d'admission qui se réunit au 2^e semestre de l'année en cours.

Collections

LES COLLECTIONS OUVERTES

D'octobre à juin, sur rendez-vous

Le service des collections propose d'accueillir de manière privilégiée les professeurs et professeurs, en lien avec les étudiantes et les étudiants, désirant s'appuyer sur le riche patrimoine des Beaux-Arts de Paris dans le cadre de leur enseignement. Celles et ceux qui le souhaitent ont la possibilité de contacter le service pour convenir d'une date, au minimum 15 jours auparavant. Dans le cadre de ces séances, les professeurs et professeurs peuvent demander au préalable la sortie d'œuvres des collections (20 au maximum, avec envoi de la liste une semaine auparavant), ou solliciter le service pour une présentation thématique.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Accueil des étudiantes et étudiants, professeurs et professeurs sur rendez-vous le lundi ou le vendredi entre 14 h et 17 h 30, en écrivant à :

consultation-collections@beauxartsparis.fr

Catalogue en ligne, Cat'zarts pour les œuvres et Alexandrine pour les ouvrages.

ORGA NISATION

2^e cycle

QUATRIÈME ANNÉE

7 ^e ou 8 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 7	8h	3
UE Stage ou Mobilité	Stage: 350h Mobilité : selon heures et projets validés par le service international	25
UE Langue	24h	2
Total crédits		30

7 ^e ou 8 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 8	144h	12
UE Recherche		12
Séminaire de recherche	24h	6
Suivi de mémoire	10h	4
Méthodologie	10h	4
UE Compétance transversales	35h à 60h	6
Au choix enseignement technique Programme PG-Arts	Selon enseignements choisie	
Total crédits		30

Atelier

Chaque étudiant ou étudiante doit être inscrite dans un atelier de pratiques artistiques. Il ou elle peut rester dans un seul atelier durant toute sa scolarité, ou en changer en fonction de l'évolution de son travail et en accord avec les cheffes et chefs d'atelier concernés.

En stage en milieu professionnel ou en séjour d'études dans une école d'art étrangère partenaire, durant un semestre de sa 4^e année, l'étudiant ou l'étudiante doit à la fois gagner en autonomie dans sa pratique artistique et nourrir cette dernière de la confrontation avec un environnement extérieur au cadre scolaire habituel, tout en conservant le lien privilégié qu'il ou elle entretient avec son atelier.

Cf. Département des pratiques artistiques p. 66

Mémoire de recherche

L'accompagnement méthodologique du mémoire de 4^e année est composé de différents séminaires. L'assiduité est obligatoire pour l'ensemble de ces séances.

SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Il accompagne les étudiantes et les étudiants dans l'apprentissage de la recherche : choisir un sujet, le formuler, le circonscrire dans un champ documentaire, savoir chercher, consulter et utiliser des sources, savoir organiser sa pensée et présenter une réflexion inédite, ordonnée et intelligible, établir un calendrier de rédaction, connaître les contraintes formelles et de droit d'auteur, préparer sa soutenance. Il s'agira d'un rendez-vous mensuel de 1 h 30, tous les premiers lundis ou vendredis du mois, en fonction de l'emploi du temps de l'étudiant ou l'étudiante.

Ces séances sont assurées par Sophie Marino. Les étudiantes et étudiants ont également la possibilité d'avoir des rendez-vous individuels tout au long de l'année, en complément de ces séances, de préférence les mardis et les jeudis.

ATELIERS À LA BIBLIOTHÈQUE

Les bibliothécaires proposent d'accompagner les étudiantes et étudiants dans le cadre du travail sur le mémoire avec deux ateliers distincts de 45 minutes chacun, en petit groupe, à la bibliothèque :

- présentation des ressources documentaires et des catalogues disponibles depuis la bibliothèque et de leur mode d'interrogation (atelier obligatoire)
- exploration d'une sélection de livres d'artistes destinée à interroger la forme matérielle du mémoire (atelier facultatif)

Vincent Rioux et Jonah Marrs proposent une discussion autour des intelligences artificielles et leurs utilisations dans le cadre de l'écriture du mémoire de 2^e cycle.

Formuler, questionner, citer sont les principales phases qui émergent spontanément lors d'un tel exercice. Le cours s'attachera dans un premier temps à expliquer quelques fondamentaux (encodages des textes et corpus, bases de requêtes, langages de programmation vs langages naturels, convolutions et apprentissages) afin de moins mal comprendre à « qui » l'on a affaire quand on « dialogue » avec une IA.

Il s'agira de passer en revue la variété des qualités et natures d'attentes en partageant nos modalités d'usages différenciées.

Enfin on esquissera les limites éthiques, écologiques, psychologiques et politiques en jeu.

ENCADREMENT DES MÉMOIRES

Les directeurs et directrices de mémoire habilités à encadrer sont : Tristan Garcia, Christian Joschke, Jean-Yves Jouannais, Laura Karp Lugo, Guitemie Maldonado, François René Martin et Clélia Zernik. Encadrement de 18 étudiantes et étudiants maximum par professeure ou professeur.

Pour toute demande, veuillez contacter Sophie Marino en charge de la coordination des mémoires et de l'atelier de méthodologie.

SÉMINAIRE DE RECHERCHE

Un séminaire au choix à suivre sur un semestre

Le séminaire de recherche est un espace de réflexion critique, de production intellectuelle et d'expérimentation théorique. Il accompagne la démarche artistique des étudiantes et étudiants en l'inscrivant dans un cadre de recherche approfondie. Il a pour objectif de structurer et approfondir leur projet artistique personnel dans une perspective de recherche.

L'HISTOIRE A LIEU SOUS NOS PIEDS. SUR LES EMPIRES DE L'EXTRACTION.

Mohammed Amer Meziane – Séminaire invité
Semestre 1

La critique de l'orientalisme est à bien des égards l'acte fondateur des études postcoloniales. Critiqué comme un système colonial de représentation de l'Autre, ce régime de savoir et de pouvoir n'a pourtant que rarement été interrogé à partir de la crise climatique en cours et des transformations écologiques qu'il a contribué à rendre possibles, en façonnant nos manières de voir la terre, les paysages et les mondes dits « autres ». Ce séminaire explore les rapports entre art, philosophie et sciences humaines à l'heure du tournant environnemental des humanités, en interrogeant les liens entre histoire impériale, désenchantement, et extractivisme, mais aussi les nouvelles configurations du visible et de l'invisible qu'impose la crise climatique. Il s'appuiera sur trois livres, *Le sacrifice du ciel*, *Au bord des mondes* et *Des empires sous la terre*, pour en dégager les résonances avec les pratiques de plusieurs artistes contemporains avec lesquels l'enseignant a collaboré dans différents contextes d'exposition et de création. Seront abordés : le « non humain », la persistance de l'orientalisme, la colonisation et ses héritages, l'anthropologie comme manière de voir, le métaphysique (ou le spirituel), ainsi que le visible et l'invisible dans leurs liens avec l'iconologie et l'iconoclasme, afin de penser ensemble écologie et fabrication des mondes.

RÉAPPROPRIATION ABORIGÈNE DE LEUR HISTOIRE PAR LES ARTISTES ET CURATRICES D'AUSTRALIE.

Barbara Glowczewski – Séminaire invité
Semestre 2

Des tablettes sacrées aux cartographies cosmologiques sur toiles, des écorces peintes aux peintures murales, les œuvres aborigènes

d'Australie habitent, hantent et défient l'histoire de l'art contemporain. Nous voyagerons à travers le continent pour explorer d'un point de vue anthropologique la richesse des créations artistiques de ses premières habitantes et habitants qui utilisent une variété de matériaux (peintures corporelles, sur sable, sur roche, sur écorces, tablettes taillées, toiles, installations, productions audiovisuelles et matériaux récupérés, tôles ou filets de pêche, archives et objets coloniaux mis en scène) dans une logique d'extraction qui s'oppose à l'extractivisme minier et touristique. L'art aborigène est décolonial depuis des décennies. La critique des politiques racistes traverse les œuvres des artistes des villes, comme ceux de la coopérative Boomali, devenus célèbres. Les peintures sur écorce de Terre d'Arnhem et sur toile du désert et du Kimberley servirent ainsi aux revendications territoriales dès les années 1970. Les peuples de toute l'Australie demandèrent la restitution des objets sacrés et des ossements dans tous les musées. Nous irons ainsi du désert Tanami à Paris avec les Warlpiri. Nous verrons le rêve comme outil pour créer de nouveaux rituels afin de résister collectivement à la colonisation et vivre selon deux lois, l'occidentale et celle des ancêtres pré-humains, les Rêves des *songlines*.

PERSONNAGE / PERSONNE, ACTEUR / AGENT : QUI AGIT ?

Tristan Garcia
Semestres 1 et 2

En observant dans des œuvres d'art aussi bien que dans la littérature scientifique, l'éthologie animale ou les études végétales, qui au juste peut être considéré comme un personnage et un acteur, nous essaierons à tâtons de dégager différents modèles de personnes et d'agents. Une plante susceptible de tropisme ou de nastie, de mouvement, de turgescence, de contraction ou de croissance bouge. Est-ce qu'elle se meut ? En quel sens ? Est-ce qu'elle agit ?

Un virus qui mute, un cristal qui développe sa structure interne : sont-ils les sujets d'actions ? En nous les représentant, ou pas, comme les personnages d'une fiction, et les acteurs d'une scène, nous essaierons de tester les limites de l'idée même d'action, soit étendue à tous les êtres, sous la forme d'une agentivité généralisée, soit réservée à des êtres animés par un système de décision hiérarchisé, un système nerveux central, un encéphale, sur le modèle humain. Le premier modèle est peut-être trop large, le second est assurément trop étroit.

À partir d'exercices de lecture et d'écriture, d'extraits de romans aussi bien que de descriptions

de sciences naturelles, de poèmes autant que d'articles de biologie des populations, nous nous efforcerons de comprendre, dans l'état actuel de nos images et de nos idées, de nous représenter *qui agit*.

LA QUESTION OBSIDIONALE

Jean-Yves Jouannais
Semestres 1 et 2

Deux verbes sont issus du latin *Obsidere* : Assiéger et Obséder. Assiéger une ville c'est l'obséder. Être, en tant qu'individu, l'objet d'une obsession, c'est en être assiégé au même titre qu'une ville peut être soumise à un blocus. C'est une obsession qui possède les artistes. On peut tourner autour des idées. Elles constituent les éléments d'un paysage mental susceptibles de projection. Il est permis de les envisager selon des perspectives dont nous demeurons les maîtres, de régler la distance qui nous en sépare. Nous demeurons libres face aux idées. Si l'obsession demeure une idée, son économie s'avère pathologique. Impossible de la tenir à distance. Elle enserme, assiège. Elle se révèle obsidionale. C'est l'obsession qui mène campagne, traduit toute initiative intellectuelle en termes de poliorcétique. L'art ne peut être qu'obsidional. Il sera question, dans ce séminaire, de Bouvard et Pécuchet, d'Aby Warburg, du projet de Musée des obsessions de Harald Szeemann, mais encore des Fous littéraires, de Roman Opalka ou de Spandau Parks. Il s'agira surtout de s'efforcer d'identifier, de nommer nos obsessions. De voir en quoi elles diffèrent des passions. Nous nous attacherons à découvrir les systèmes taxinomiques, les protocoles de collection (herbiers, graphiques, cabinets de curiosités, etc.), les modes d'accrochage les mieux adaptés à leur monstration.

IMAGES ET COLLECTIFS

Christian Joschke
Semestres 1 et 2

Il existe différentes manières d'être un collectif : la forme réglée des communautés de choix, repensée par les socialistes du XIX^e siècle et renouvelée dans la contre-culture des années 1970, la structure associative, la fraternité ou sororité, les relations d'amitié. Ces expériences diverses produisent des images, des formes esthétiques qui en sont l'émanation – des captures photographiques de la vie collective aux performances de l'« art interactif », des documents d'agitprop aux expositions curatées collectivement. Nous nous intéresserons aux communautés d'artistes et notamment de

photographes, mais aussi de communautés politiques, aux collectifs et aux formes de vie qu'ils mettent en œuvre. Pour l'étudier, nous utiliserons les écrits théoriques des *cultural studies* (Stuart Hall) mais aussi de la sociologie (Georg Simmel) ou encore des textes plus récents sur l'amitié (Hélène Giannechini). Ce sera également l'occasion de recevoir les lauréates et lauréats de la bourse de recherche et de création de l'Institut pour la photographie de Lille pour des discussions publiques.

En parallèle à ce programme, le séminaire accompagnera, une séance sur deux, le projet d'exposition *Papiers salés. Calotypes de la collection des Beaux-Arts de Paris*, en soulignant les passerelles entre les procédés photographiques anciens et la production contemporaine.

EXPÉRIENCES ET THÉORIES DE L'EXIL

Laura Karp Lugo et François-René Martin
Semestres 1 et 2

Le séminaire propose d'interroger les expériences et les théories de l'exil à partir d'une approche transdisciplinaire (histoire de l'art, littérature, *cultural studies*, anthropologie pensée décoloniale et *subaltern studies*). L'exil y sera envisagé non seulement comme déplacement géographique, mais aussi comme une pluralité d'expériences qui vont de la privation à l'acculturation. La question du changement de langue et de la traduction y sera abordée.

Nous étudierons les trajectoires d'exilées et exilés célèbres du XX^e siècle : Hannah Arendt, Margot et Rudolf Wittkower, Gertrudis Schale, Leonora Carrington, Max Ernst, Maruja Mallo, Walter Benjamin, Claude Lévi-Strauss, Theodor W. Adorno, Max Horkheimer, Erwin Panofsky, Meyer Schapiro, Leo Steinberg, Anna Seghers, Leo Strauss, André Breton ou encore Edward Saïd, afin de réfléchir sur la condition des exilées et exilés et des formes d'expression, littéraires, philosophiques et artistique qui lui sont liées. On y traitera d'une multitude de thématiques liées aux expériences exiliques – en incluant les exils manqués – et à la nostalgie inhérente à ces déplacements contraints.

FAIRE DES HISTOIRES

Guitemie Maldonado
Semestre 1

À la charnière entre le visuel et l'écrit, ce séminaire explorera certaines formes contemporaines de la narration et posera à travers elles les questions de l'auteur ou de l'autrice, de la voix, du point de vue,

du récit, du réel et de la fiction, de l'image et de la langue. Des livres d'artiste d'Ed Ruscha aux *quilts* de Faith Ringgold en passant par l'œuvre roman de Jean Le Gac, les espaces poétiques d'Ana Jotta et les essais visuels d'Hito Steyerl, nous arpenterons ces zones frontières et les formes hybrides qui y naissent, ainsi que les dynamiques qui s'y activent : relais, substitution, équivalence ou disjonction, silence, retrait ou polyphonie voire cacophonie, dispersion et ventriloquie. Chemin faisant, nous croiserons des formes d'écriture elles aussi intermédiaires, entre disparition et affirmation du sujet, documentaire et fiction : l'autofiction et le *storytelling*, les correspondances, les biographies fictives (Jean Échenoz) et les enquêtes narratives (Raphaëlle Cagé, John d'Agata) avec, à l'horizon, la place occupée par le récit dans le monde et la pensée actuelle.

SUR LE TERRAIN DE LA CRITIQUE

Guitemie Maldonado

Semestre 2

Mettre des mots, sans qu'ils se substituent à l'expérience, sur une œuvre plastique et des moyens d'expression visuels ; formuler, avec sa voix propre, à l'écart des poncifs et des discours convenus, ce qui se tient dans une pratique artistique et permet de la situer en regard des enjeux de son temps ; élaborer un discours critique qui donne accès, sans enfermer ni faire écran : c'est à cela que nous travaillerons, rejoints par un groupe d'élèves inscrits en Master 1 à l'École du Louvre. Pour cela, nous ferons le détour par l'actualité des expositions et des parutions, par ces jeux de renvois et d'échos qui permettent, par le choix et l'analyse de l'œuvre d'un ou d'une autre, de mettre en forme ses intentions propres ou en prenant du recul, de mieux cerner ce qui fait le contemporain. Ce séminaire se veut essentiellement de terrain et pratique : tant au sens d'une familiarisation approfondie (avec les lieux d'émergence de la critique, avec ses grandes figures historiques et actuelles, avec ses outils spécifiques, ses champs de référence, ses conditions d'exercice) qu'au sens de l'exercice régulier du regard et de l'écriture. S'y rencontreront de jeunes artistes et de jeunes historiennes et historiens de l'art, avec à l'horizon de possibles compagnonnages entre elles et eux, à la recherche d'un espace de pensée commun où théorie et pratique pourraient non seulement se rencontrer, mais aussi s'enrichir mutuellement, voire inventer un territoire à mi-chemin.

LES HYPEROBJETS

Clélia Zernik

Semestres 1 et 2

Ce séminaire d'écocritique portera sur les hyperobjets, selon la définition de Timothy Morton. Comment représenter dans les arts et au cinéma des objets qui ne sont précisément pas des objets, jetés sous notre regard et mis à notre disposition, mais sans place assignée et qui viennent déborder le cadre de toute représentation ? Nous nous pencherons sur des questions comme l'état du ciel, l'état de l'eau, la saisonnalité, la faune et la flore dans l'art et le cinéma contemporains, et en particulier selon une approche écoféministe, comme dans les films de Kelly Richards, Laura Huertas Millan, Chikako Yamashiro ou Kiri Dalena.

Le premier semestre sera consacré au nucléaire. À partir de la lecture d'*Hiroshima est partout* de Günther Anders, nous verrons comment les danseurs de Butô, le cinéma d'Akira Kurosawa, les artistes post-Tchernobyl ou post-Fukushima ont cherché à rendre sensible l'invisible qu'est le nucléaire. Au deuxième semestre, nous nous pencherons sur les ambiances, les atmosphères et le climat. Dans ce cadre, la mésologie, telle que définie par le philosophe Augustin Berque à partir de sa lecture de *Watsuji*, pour qui l'humain et son milieu se déterminent réciproquement lors d'échanges mutuels, pourra servir de base théorique, avec l'esthétique des atmosphères de Gernot Böhme.

Le séminaire s'appuiera sur les contributions des étudiantes et des étudiants dans la co-construction d'une problématique et d'un corpus communs.

Certaines séances seront proposées en lien avec les enseignements de cinéma d'Antoine de Baecque à l'ENS-PSL.

AU CHOIX : TECHNICITÉ, DESSIN, PROJET PERSONNEL, PROGRAMME GRADUÉ ARTS – PSL

L'étudiant ou l'étudiante poursuit son apprentissage dans l'un des ateliers techniques, ou se familiarise avec de nouvelles techniques, selon l'évolution de sa production personnelle. Les UE Technicité sont dispensées dans le département impression / éditions, dans le département matière / espace et dans le département des bases techniques ainsi que le département dessin.

Cf. Départements p. 80 et suivantes

PROJET PERSONNEL ARTISTIQUE OU PROFESSIONNEL

Un projet extérieur à l'École peut valider une UE Compétences transversales, sur accord préalable du chef ou de la cheffe d'atelier et du département des études. Après décision, l'équivalence sera accordée sur présentation d'un rapport produit avant la fin du semestre.

PROGRAMME GRADUÉ ARTS – PSL

Un enseignement peut être suivi dans le cadre du Programme Gradué Arts de PSL, qui développe une approche interdisciplinaire de la création, de la recherche et du patrimoine dans les domaines du design, du théâtre, du cinéma, des arts visuels, de la musique, de l'histoire et de la théorie des arts, de la muséologie et de l'architecture.

Langues

L'École propose un enseignement d'allemand, d'anglais, d'espagnol, d'italien ainsi que de japonais pour les débutantes et débutants et de français langue étrangère (FLE). Le développement des échanges internationaux rend désormais indispensable la pratique de plusieurs langues par les étudiantes et étudiants. Les cours de langues sont obligatoires pendant tout le cursus. Les cours de français langue étrangère sont destinés aux étudiantes et étudiants non francophones, en cursus normal ou en échange.

Les étudiantes et étudiants sont répartis dans les cours en fonction du résultat au test de niveau, préalable à l'inscription aux cours. La langue choisie est conservée pour toute la durée du cycle. Les demandes de dérogation pour les étudiantes et étudiants bilingues ou bénéficiant d'une équivalence doivent être adressées lors de l'inscription pédagogique.

Cf. Langues p. 96

Mobilité internationale

La mobilité à l'international (stage, études) fait partie intégrante du programme d'études de la 4^e année. Elle est généralement d'une durée de quatre mois. Les élèves partant au 2^e semestre devront avoir validé toutes les UE du 1^{er} semestre de 4^e année.

Les élèves restent inscrits à l'École pendant la durée de leur mobilité internationale. Les étudiantes et étudiants en échange dans une école partenaire ne sont pas redevables des frais d'inscription dans cet établissement, cependant ils ou elles peuvent devoir acquitter des frais annexes selon les écoles (ex : test de langue type TOEFL, utilisation du matériel sur place, obtenir la carte étudiante, assurance santé spécifique etc.).

Les étudiantes et étudiants présélectionnés par l'École pour réaliser une mobilité internationale partent avec une bourse forfaitaire, couvrant une partie

de leurs frais de voyage et de logement pendant un semestre. Cette bourse est versée après réception d'une attestation d'arrivée signée par l'établissement d'accueil ou le ou la responsable de stage.

Au retour de sa mobilité, l'étudiant ou l'étudiante remet au service des relations internationales un relevé de notes de l'établissement d'accueil (mobilité d'études) ou une fiche d'appréciation signée par le tuteur ou la tutrice (stage).

Les étudiantes et étudiants partis en stage doivent respectivement rendre un compte-rendu de stage. L'ensemble des étudiantes et étudiants remplissent un questionnaire d'appréciation écrit sur leur mobilité.

Selon la ou les bourses reçues par l'étudiant ou l'étudiante, d'autres documents obligatoires peuvent être demandés. L'ensemble de ces démarches permet de valider la mobilité à hauteur de 25 ECTS par semestre, le reste des ECTS devant être validés à distance via l'UE Atelier (3 ECTS) et l'UE Recherche (2 ECTS).

La mobilité internationale est financée par l'École avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne, de l'aide à la mobilité internationale du ministère de la Culture, de la Fondation Malatier-Jacquet et de la Fondation Zao Wou-Ki.

Contact : international@beauxartsparis.fr

Stages

Les formations extérieures à l'École font partie intégrante du cursus et sont obligatoires en 4^e année. Ouverture indispensable après le 1^{er} cycle, le stage professionnel ou le séjour d'études à l'étranger prévu au 7^e ou au 8^e semestre doit permettre à l'étudiant ou l'étudiante d'acquérir une plus grande autonomie dans sa démarche artistique et dans ses développements.

Les stages professionnels sont effectués en France ou à l'étranger dans des organismes culturels ou artistiques (musées, galeries, centres d'art, enseignement, etc.) ou en entreprise (nouvelles technologies, graphisme, production, mode, etc.). La durée du stage doit être de 350 heures minimum, soit deux mois et demi à temps complet ou cinq mois à mi-temps.

L'étudiant ou l'étudiante cherche un stage et propose un projet à valider par son chef ou sa cheffe d'atelier. Une convention est établie par le service de la vie scolaire et signée avec l'organisme ou l'entreprise d'accueil. À l'issue du stage, l'étudiant ou l'étudiante remet à son chef ou sa cheffe d'atelier un rapport de 15 pages minimum comprenant : la description du lieu de stage, les travaux ou fonctions exercées et les conditions de déroulement du stage, l'intérêt du stage pour la vie professionnelle artistique à venir et les suites possibles, des documents facultatifs (photos, illustrations, bibliographie, etc.). Ce rapport sert de base à un retour d'expérience que l'étudiant ou l'étudiante présente à son chef ou sa cheffe d'atelier et au directeur des études, lors d'un court entretien.

L'artiste et son environnement professionnel

Des modules de professionnalisation, accessibles tout au long du 2^e cycle, complètent le cursus en plaçant les étudiantes et les étudiants au cœur de la réalité structurelle de la vie d'artiste. Axé sur la concrétisation professionnelle, ce programme fournit les outils administratifs, juridiques et stratégiques indispensables au développement d'une activité pérenne. Ce parcours intègre deux modules obligatoires fondamentaux, à savoir les différents statuts de l'artiste, ainsi qu'un module dédié à la facturation et au suivi comptable. Ce socle commun est complété par deux autres modules au choix, portant sur l'environnement professionnel de l'artiste.

LES COLLECTIONS OUVERTES

D'octobre à juin, sur rendez-vous

Le service des collections propose d'accueillir de manière privilégiée les professeurs et professeurs, en lien avec les étudiantes et les étudiants, désirant s'appuyer sur le riche patrimoine des Beaux-Arts de Paris dans le cadre de leur enseignement. Celles et ceux qui le souhaitent ont la possibilité de contacter le service pour convenir d'une date, au minimum 15 jours auparavant. Dans le cadre de ces séances, les professeurs et professeurs peuvent demander au préalable la sortie d'œuvres des collections (20 au maximum, avec envoi de la liste une semaine auparavant), ou solliciter le service pour une présentation thématique.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Accueil des étudiantes et étudiants, professeurs et professeurs sur rendez-vous le lundi ou le vendredi entre 14 h et 17 h 30, en écrivant à :
consultation-collections@beauxartsparis.fr

Catalogue en ligne, Cat'zarts pour les œuvres et Alexandrine pour les ouvrages.

CINQUIÈME ANNÉE

9 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 9	144h	12
UE Recherche		14
<i>Mémoire et suivi de soutenance</i>	<i>24h</i>	8
<i>Séminaire de recherche</i>	<i>8h</i>	6
UE Compétences transversales et linguistique		4
<i>Langues</i>	<i>24h</i>	2
<i>Modules de pro</i>		2
Total crédits		30

10 ^e semestre	Heures encadrées	ECTS
UE Atelier 10 - Préparation et et présentation du projet de fin de diplôme	144h	24
UE Séminaire de recherche	24h	6
Total crédits		30

Atelier

PRÉPARATION ET SOUTENANCE DE DIPLÔME

Chaque étudiant ou étudiante est inscrite auprès d'un chef ou d'une cheffe d'atelier, cependant, il ou elle peut poursuivre les échanges avec plusieurs d'entre eux ou d'entre elles, ainsi qu'avec les autres professeures et professeurs susceptibles de l'accompagner dans son diplôme. Au 2^e semestre, l'étudiant ou l'étudiante qui a satisfait à l'ensemble de ses obligations pédagogiques est autorisé à présenter son travail à un jury composé de quatre personnalités extérieures, nommées par le directeur.

L'étudiant ou l'étudiante doit constituer un dossier artistique et présenter un travail abouti, base solide d'une pratique artistique personnelle appelée à se développer de façon autonome, lors d'une soutenance de 40 minutes en présence du chef ou de la cheffe d'atelier.

Une à deux semaines avant le diplôme, un ou une critique contactera l'étudiant ou l'étudiante pour fixer un rendez-vous afin d'assister à la présentation du diplôme, ce qui lui permettra de réaliser un texte qui figurera dans le catalogue des diplômées et diplômés.

Séminaire de recherche

(Un séminaire au choix à suivre sur l'année)

Le séminaire de recherche est un espace de réflexion critique, de production intellectuelle et d'expérimentation théorique. Il accompagne la démarche artistique des étudiantes et étudiants en l'inscrivant dans un cadre de recherche approfondie. Il a pour objectif de structurer et approfondir leur projet artistique personnel dans une perspective de recherche.

Cf. [Détail des séminaires p. 50 et suivantes.](#)

Des modules de professionnalisation, accessibles tout au long du 2^e cycle, complètent le cursus en plaçant les étudiantes et les étudiants au cœur de la réalité structurelle de la vie d'artiste. Axé sur la concrétisation professionnelle, ce programme fournit les outils administratifs, juridiques et stratégiques indispensables au développement d'une activité pérenne. Ce parcours intègre deux modules obligatoires fondamentaux, à savoir les différents statuts de l'artiste, ainsi qu'un module dédié à la facturation et au suivi comptable. Ce socle commun est complété par deux autres modules au choix, portant sur l'environnement professionnel de l'artiste.

Les modules offrent différentes propositions en lien avec leur thématique, d'une durée de 2 heures à 3 heures, et accueillent entre 10 et 25 personnes. Les modules sont accessibles dès la 4^e année, en fonction des besoins de l'étudiant ou l'étudiante. L'enseignement est inscrit au semestre 10 et doit être validé par le suivi et la participation active à quatre modules.

Langues

L'École propose un enseignement d'allemand, d'anglais, d'italien ainsi que de japonais pour les débutantes et débutants et de français langue étrangère (FLE). Le développement des échanges internationaux rend désormais indispensable la pratique de plusieurs langues par les étudiantes et étudiants. Les cours de langues sont obligatoires pendant tout le cursus. Les cours de français langue étrangère sont destinés aux étudiantes et étudiants non francophones, en cursus normal ou en échange.

Les étudiantes et étudiants sont répartis dans les cours en fonction du résultat au test de niveau, préalable à l'inscription aux cours. La langue choisie est conservée pour toute la durée du cycle. Les demandes de dérogation pour les étudiantes et étudiants bilingues ou bénéficiant d'une équivalence doivent être adressées lors de l'inscription pédagogique.

Cf. Langues p. 96

Soutenance de mémoire

Le mémoire donne lieu à une soutenance publique devant un jury de deux personnes choisies par le directeur ou la directrice du mémoire. La durée de la soutenance est de 40 minutes par étudiant ou étudiante.

LES COLLECTIONS OUVERTES

D'octobre à juin, sur rendez-vous

Le service des collections propose d'accueillir de manière privilégiée les professeurs et professeuses, en lien avec les étudiantes et les étudiants, désirant s'appuyer sur le riche patrimoine des Beaux-Arts de Paris dans le cadre de leur enseignement. Celles et ceux qui le souhaitent ont la possibilité de contacter le service pour convenir d'une date, au minimum 15 jours auparavant. Dans le cadre de ces séances, les professeurs et professeuses peuvent demander au préalable la sortie d'œuvres des collections (20 au maximum, avec envoi de la liste une semaine auparavant), ou solliciter le service pour une présentation thématique.

CONSULTATION INDIVIDUELLE

Accueil des étudiantes et étudiants, professeurs et professeuses sur rendez-vous le lundi ou le vendredi entre 14 h et 17 h 30, en écrivant à : consultation-collections@beauxartsparis.fr

Catalogue en ligne, Cat'zarts pour les œuvres et Alexandrine pour les ouvrages.

ORGA NISATION

3^e cycle

Formation doctorale SACRe/PSL aux Beaux-Arts de Paris

64

Formation doctorale

L'objectif de la formation doctorale est d'accompagner des artistes dans l'élaboration et le développement d'un projet de recherche fondé sur une pratique artistique. La vocation de la formation est de concourir au développement de l'œuvre des artistes, en leur permettant d'en approfondir un ou plusieurs aspects spécifiques ou de l'enrichir par l'étude d'un ensemble de contenus sur des sujets connexes.

La recherche doctorale à travers SACRe-PSL

La formation doctorale est rattachée à l'école doctorale transdisciplinaire Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED540) ainsi qu'au Laboratoire Sciences, arts, création, recherche (SACRe-PSL). SACRe-PSL est une unité de recherche issue de la collaboration de sept établissements membres composantes ou membres partenaires de l'Université PSL : le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD), l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis), l'École normale supérieure (ENS-PSL), l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais (Ensa PM-PSL) et l'École nationale supérieure des beaux-arts.

L'objectif de SACRe est de permettre l'émergence de projets originaux qui associent création et recherche. Cette formation doctorale, interdisciplinaire, consiste en la production d'œuvres, d'objets ou de dispositifs associés étroitement à une démarche réflexive s'appuyant sur des champs théoriques et scientifiques variés.

Par leur double inscription au sein de l'ED540 et des Beaux-Arts de Paris, les doctorantes et doctorants s'engagent à mener leur projet de recherche artistique et à suivre le plan de formation suivant :

- une formation spécifique dispensée par les Beaux-Arts de Paris
- des activités scientifiques et de valorisation
- formation méthodologie et pratique

Sont aussi obligatoires : la séance de rentrée de l'École doctorale, la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique ainsi que la formation à la prévention des violences sexuelles et sexistes.

ORGA NISATION

Votre cursus
par département

Atelier Dove Allouche

« L'atelier regroupe une vingtaine d'étudiantes et étudiants toutes années confondues. Les entretiens d'admission se déroulent fin septembre et l'année démarre dans la foulée avec l'installation des espaces de travail de chacun et chacune, priorité donnée aux étudiantes et étudiants préparant leurs diplômes.

Présent deux jours par semaine, je propose d'accompagner les projets de chaque étudiant et étudiante lors de rendez-vous individuels mais également autour de discussions collectives hebdomadaires organisées en lien avec l'accrochage et la présentation d'une œuvre ou d'une recherche en cours.

Une à deux fois par an l'atelier se déploie dans les galeries de l'École pour une exposition collective, le plus souvent en présence d'un invité ou d'une invitée extérieure (artiste, commissaire d'exposition, conservateur ou conservatrice).

Bien que principalement axé sur des expérimentations associées à la production d'images (dessins, impressions ou photographies au sens large) et faisant écho aux sujets de recherche de chacun et chacune, l'atelier reste ouvert à d'autres médiums. »

Atelier Götz Arndt

« Mon enseignement incite à une réflexion sur la matière et les enjeux de son façonnage, sa dimension dans l'histoire et sa portée actuelle dans l'art. Au-delà du geste de la taille, la pratique dans l'atelier s'élargit à la sculpture et à l'installation comme recherche de bases fondamentales, des conditions et de l'établissement des formes, en se fondant sur la matière et ses limites. Les outils sont l'espace, les lignes de force, la densité des matières et leur déclinaison dans les formes.

Plus largement, sont développées des résonances à travers des notions clés comme mondes minéral et organique, nature et paysage, sédiment, construction, empreinte, anthropocène, ...

J'attends des étudiantes et étudiants une présence régulière, un suivi et des retours sur les indications pédagogiques, une conscience de la vie d'atelier, une participation à des projets extra-atelier comme des visites, workshops et projets d'exposition. »

Atelier Hicham Berrada

« L'atelier est un incubateur au sens biologique du terme, un espace où l'on prend forme. Il permet aux étudiantes et étudiants de développer leur travail et d'explorer le champ des possibles, pour favoriser l'hybridation des connaissances, des idées et des expressions, afin d'y trouver les voies qui leur sont propres.

Dans ses modalités concrètes, chaque étudiant et chaque étudiante peut régulièrement solliciter des rendez-vous de suivi personnel. En parallèle, une réunion bimensuelle de discussion collective constitue le noyau de l'atelier. »

« L'atelier est un lieu de création, de vie, d'échanges et de débats ; c'est un laboratoire qui prône une vision ouverte, curieuse et plurielle de la peinture. Le travail en atelier s'appuie sur l'accompagnement des étudiantes et étudiants à construire et déployer une pratique singulière, forte et personnelle soutenue par une analyse critique et référencée de cette dernière ; il s'intègre collégialement et humainement à l'écosystème de l'École.

L'art contemporain est le lieu de l'ouverture, du croisement, du métissage et de l'expérimentation, aussi la peinture se doit d'être envisagée dans son acceptation la plus large et, bien qu'au centre de notre pratique, tous les autres médiums sont appréciés et bienvenus en dialogue avec elle.

Si le travail de recherche dans l'atelier s'initie à partir de l'étudiant ou de l'étudiante, de sa pratique, de ses intuitions, de sa sensibilité ou de son histoire, l'enseignement porte également une grande attention aux modes de présentations des travaux qui sont des sujets pensés, débattus et éprouvés tout au long de l'année. Outre le travail personnel, l'organisation en atelier nous offre la chance d'inventer collectivement des séquences d'expérimentations, d'apprentissages et de critiques constructives, communes, qui serviront le travail personnel de chacun et chacune. Afin de pouvoir déployer au mieux ces moments collectifs tels que workshops, présentations orales, visites d'expositions, ateliers ouverts, etc., il est demandé aux étudiantes et étudiants une grande assiduité à l'atelier.

Les enjeux de l'atelier pourraient être résumés ainsi : enseigner l'art et la peinture en particulier, de façon bienveillante, comme une pratique exigeante et connectée au monde actuel, une « pensée avec la main », singulière, qui, rêvons-le, rendrait libre. »

Atelier Mireille Blanc & Eva Nielsen

« Notre atelier en binôme propose une vision élargie de la pratique picturale, liée à la fois à la photographie, à l'image imprimée et en mouvement, à la sculpture et à l'installation. L'hybridité des pratiques suscite une forte créativité tout en étant dans une connexion avec le monde contemporain, dont les contours et lisières sont sans arrêt redéfinis. L'atelier est un lieu des possibles, d'expérimentations plastiques et de construction collective.

L'enseignement en duo permet des prises de paroles multiples et des vues croisées sur les travaux des étudiantes et étudiants ainsi qu'un partage de regards, des discussions ouvertes et polysémiques. Nous encourageons les étudiantes et étudiants à s'ouvrir à des outils et *media* qui ne leur sont pas familiers pour rechercher ces points de rencontres et de connivences qui viennent enrichir la pratique picturale. Dans cet esprit, nous sommes sensibles à l'enseignement tel qu'il était pensé au Bauhaus ou au Black Mountain College, dans une fusion des outils et concepts, échappant ainsi aux cases prédéfinies.

Tout au long de l'année, nous échangeons avec les étudiantes et étudiants de manière individuelle, et nous organisons des discussions collectives pour permettre les regards croisés sur leurs réalisations respectives. Nous organisons plusieurs workshop, débats et rencontres avec des artistes et critiques de la scène contemporaine. Nous demandons un réel investissement et une présence soutenue. L'atelier accueille 15 étudiantes et étudiants. »

Atelier Olivier Blanckart

« Les compétences pédagogiques particulières de l'atelier sont *a priori* fondées sur celles de l'artiste professeur : photographie et sculpture. L'atelier bénéficie d'un riche équipement technique.

Dans la pratique, l'atelier s'avère très varié disciplinairement, international et

inclusif, ce qui amène à développer une pédagogie sur-mesure très individualisée pour chaque étudiant et chaque étudiante.

Des workshops collectifs peuvent être organisés (atelier Malachie Farrell), des voyages d'atelier approfondis (grottes préhistoriques de l'Ariège) ou des visites privées d'exposition exclusives avec des conservateurs, conservatrices ou artistes de haut niveau (exposition *Mike Kelley* à la Bourse du Commerce en 2023).

D'une manière générale l'étudiant ou l'étudiante est incitée à pousser au bout la logique technique ou théorique de sa démarche personnelle. Et, partant du même principe que toute la virtuosité culinaire du monde ne permet de préparer un menu si l'on n'a pas rempli le frigo, les étudiantes et étudiants sont constamment incités à « faire leurs courses intellectuelles » : lire des livres de référence, voir des films et fréquenter les lieux et les œuvres d'art. »

Atelier Michel Blazy

« Je ne m'intéresse pas uniquement à l'art, je m'intéresse à la société dont l'art n'est qu'un aspect. Je m'intéresse au monde en tant que tout, un tout dont la société n'est qu'une partie. Je m'intéresse à l'univers dont le monde n'est qu'un fragment. Je m'intéresse en premier lieu à la création permanente dont l'univers n'est que le produit. » Robert Filliou

« L'atelier accueille toutes recherches susceptibles de remettre en question quelques prétentions à la maîtrise sur le temps, le geste et la matière sous-jacentes à une certaine idée de l'Art et du monde. Très concrètement, il ne s'agit pas d'exécuter et de produire des gestes afin d'approcher ce que l'on désire imposer à la matière pour obtenir des formes définitives et permanentes, mais d'être dans la dynamique du « Vivant ». Dans la variété de ses modes d'existence et de ses fonctionnements, dans la diversité de ses tours, dans son inscription dans le temps, dans la mouvance de ses configurations, dans ses interactions avec les écosystèmes, dans ses interdépendances, dans sa disparition, dans ses modes de reproduction et dans son économie. Au-delà du seul geste de l'artiste, et de la matière utilisée, c'est toute l'activité humaine qui est interrogée, sa nature, sa charge culturelle, historique, sa portée écologique. L'atelier est ouvert à tous les médiums : sculpture, peinture, installation, performance, vidéo et à toutes sortes de pratiques non répertoriées par les Beaux-Arts : cuisine, jardinage, sport, musique ou autre. Il tente de faire exister d'autres formats temporels et spatiaux que celui des galeries.

Son ambition est d'être un espace collectif de « création permanente ». Les décisions qui concernent l'atelier sont prises en commun. Il ne s'agit pas de faire groupe par la recherche de préoccupations communes mais plutôt de permettre à chaque individu d'exister dans ses différences, pour enrichir le groupe. Les étudiantes et étudiants conduisent leurs recherches personnelles enrichies par la dynamique collective, la vie et les expériences communes. L'atelier un organisme du super-organisme qu'est l'École. Il est en relation avec le reste de l'École, du monde, du cosmos. Des étudiantes et étudiants extérieurs, des acteurs et actrices du monde de l'art ou pas, peuvent y être invités. Il possède ses cycles d'activité et de repos, il se déplace et offre la possibilité de mener des expériences de vie et travail en zone rurale.

C'est un laboratoire de recherches et d'expérimentation, un milieu d'échanges. Il s'organise autour d'activités, de « rituels » et de responsabilités réciproques visant à renforcer les liens entre individus et à instaurer un état de création. Les discussions y occupent une place centrale. La majeure partie d'entre elles adviennent spontanément et sont générées par la vie de l'atelier. D'autres sont programmées : deux rendez-vous hebdomadaires collectifs autour des questionnements et du travail d'un étudiant ou d'une étudiante ; et de nombreux rendez-vous individuels qui ponctuent le cheminement de chaque recherche. »

« L'atelier se veut ouvert à une diversité de médiums, bien que la sculpture et l'installation en constituent un point d'ancrage privilégié. Celui-ci ne définit pas une identité formelle, mais un terrain commun de réflexion : rapport à l'espace, à la matérialité, à l'échelle et à la présence. Les références convoquées peuvent ainsi dépasser le champ de la sculpture pour inclure la danse, l'architecture, le cinéma, la littérature ou le son.

Je conçois l'atelier comme un espace-temps d'écoute, d'observation et d'expérimentation, où l'attention portée aux œuvres, aux processus de fabrication et aux échanges constitue un socle essentiel.

Une attention particulière sera accordée à la manière dont les œuvres se déploient dans l'espace d'exposition ou de vie, et dialoguent – ou non – avec un contexte réel, afin d'interroger notre relation au monde et d'inventer, selon chaque projet, ses propres outils d'action.

Des entretiens individuels et des discussions collectives réguliers autour des travaux en cours permettront d'engager le partage.

Je privilégie la présence régulière, la rencontre directe et l'autonomie dans les engagements. »

Atelier Wernher Bouwens

« Dans mon atelier, les projets singuliers priment sur les tendances artistiques. Pour construire son projet artistique et professionnel, j'encourage chaque étudiant et chaque étudiante à faire confiance à ses intuitions, à ses propres expériences existentielles et à se débarrasser des postulats collectifs.

Dans les deux premières années, chaque étudiant ou étudiante est accompagnée dans ses expérimentations et encouragée à s'aventurer sur de nouvelles pistes afin d'élargir ses expériences fondamentales. En début de 3^e année, nous cherchons ensemble à comprendre le lien entre les pistes de recherches qui subsistent. À l'approche du diplôme de 1^{er} cycle, la démarche est ensuite pensée comme une entité dont l'intention, les formes, la mise en espace et le discours sont cohérents. Dans la phase « projet » des deux dernières années, chaque étudiant et chaque étudiante approfondit sa démarche conceptuellement et plastiquement afin d'arriver à une proposition artistique solide qui permet une inscription durable dans l'écosystème artistique.

J'attends des étudiantes et étudiants qu'ils soient investis dans leur travail et qu'ils participent à la vie de l'atelier. Dans ce sens, je les encourage à participer aussi à mes cours : Lithographie et / ou Multiple Matrices et à proposer des projets collectifs. Je considère l'échange et la solidarité comme un véritable moteur dans le processus d'apprentissage.

Les étudiantes et étudiants sont acceptés dans l'atelier après une rencontre en début d'année scolaire à laquelle participe également un autre étudiant ou une autre étudiante de l'atelier. »

Atelier Marie José Burki

« L'atelier est un lieu de questionnement, de recherche individuelle et collective, un lieu où les formes, les pratiques et les enjeux de l'art sont interrogés, un lieu où se développe une intelligence de l'art, une compréhension sensible, visuelle, pratique, un lieu de discussions au cours desquelles des informations, des points de vue, parfois contradictoires et paradoxales, sont échangés.

Le travail en atelier se propose d'accompagner chaque étudiant et chaque étudiante pour qu'il ou elle définisse son espace de travail, développe sa pratique, et de lui fournir des repères intellectuels, techniques, historiques lui permettant de contextualiser son travail, développer sa démarche et travailler à la responsabilité de ce qu'il ou elle produit.

Dans cette perspective, des réunions collectives ont lieu toutes les deux semaines, elles sont des occasions d'échanger sur les travaux des étudiantes et étudiants de l'atelier, mais aussi à propos d'autres pratiques artistiques. Chaque semestre viennent dans l'atelier des commissaires d'exposition et des artistes qui font part de leurs pratiques, de leurs expériences et qui échangent avec les étudiantes et les étudiants sur leurs objets. Une à deux fois par semestre l'atelier organise un accrochage en galeries, l'occasion d'inviter un ou une collègue du département de théorie à converser avec l'atelier. Des rendez-vous individuels ont lieu régulièrement. »

Atelier Stéphane Calais

« La pédagogie de l'atelier Calais est basée sur les questions de peinture élargies à l'ensemble des pratiques contemporaines.

Considérant la liberté artistique comme fondamentale, les étudiantes et étudiants sont accompagnés et non dirigés. De plus, les membres de l'atelier se vivent comme un groupe, un écosystème composé de fortes identités en dialogue, en partage et dans l'écoute. Il va donc de soi qu'une profonde détermination et un véritable travail régulier sont les conditions minimums et nécessaires afin d'intégrer l'atelier. »

Atelier Nina Childress

« L'atelier Childress est un atelier de peinture axé sur l'image. L'approche de la peinture, souvent figurative, tient compte du statut de la peinture aujourd'hui à l'ère post-moderne, où l'appropriation et le détournement des images de la Pop Culture constituent des sujets de choix.

L'enseignement est basé sur une approche technique de la peinture, sont abordés les fondamentaux : choix du support et des médiums, notions de mise en œuvre, processus, composition. La réflexion sur la présentation du travail dans l'espace et à l'oral sont aussi importants.

L'enseignement technique se fait en montrant à l'étudiant ou l'étudiante comment faire et en expliquant les différentes possibilités envisagées. La cheffe d'atelier montre ou indique qui ou ce qui pourrait aider à résoudre les questions techniques.

Le travail lié au discours et à la présentation dans l'espace se déroule lors d'accrochages hors atelier, ou lors de séances nommées « critique collective » où l'on s'exprime sur le travail récent ou en train de se faire, par groupes de niveaux hétérogènes. Des diplômes blancs sont aussi organisés.

Un suivi individuel est possible de manière informelle ou sur rendez-vous. Des conseils culturels individualisés sont prodigués, ainsi que des sorties collectives : visites de musées, galeries, films, spectacles.

Les attentes de l'atelier sont : une grande implication dans la peinture, la participation aux moments collectifs, un très grand respect des personnes et de l'espace de l'atelier, notamment ce qui concerne le rangement, le bruit, l'interdiction de fumer, y compris sur les paliers.

Le recrutement dans l'atelier se fait suivant la jauge ouverte chaque année et en présence de quelques étudiantes et étudiants déjà inscrits. Il n'est pas possible d'être inscrit ou inscrite dans un deuxième atelier. »

Atelier Claude Closky

« Le projet de l'atelier est de développer réflexion et pratique, au travers d'une expérimentation intensive, concrète. Cette expérimentation se fait en confrontant les approches de chacun et chacune, et en s'appuyant sur les contextes spécifiques des travaux réalisés, l'environnement, l'actualité, les héritages culturels.

Une vingtaine d'accrochages sont organisés durant l'année. Chaque étudiant et chaque étudiante fait la présentation au reste du groupe d'une pièce qu'il ou elle estime terminée, nouvelle ou ancienne. L'objectif est de tester la lisibilité des propositions dans l'hétérogénéité de l'atelier; d'engager une discussion qui permette de (mieux) comprendre ce qui est mis en œuvre, les motivations, les influences; d'apprendre à gérer les limites de ses compétences techniques en fonction du temps (du calendrier des réunions) et de ses moyens matériels.

La responsabilité de l'exposition, dans l'atelier ou les galeries de l'École, est confiée chaque fois à un étudiant ou une étudiante: il ou elle propose une direction au groupe et conçoit l'accrochage avec les réponses qu'il ou elle a reçues. Les pièces sont présentées par leurs auteurs et autrices et débattues une à une. Une documentation des travaux exposés, mais également des œuvres évoquées lors de la séance, est mise en ligne sur une plateforme réservée à l'atelier.

L'inscription dans l'atelier est d'une seule année pour préserver la dynamique des rencontres et la singularité des points de vue.»

Atelier Clément Cogitore

avec Sébastien Lifschitz, artiste invité au 1^{er} semestre

« L'atelier est centré sur la pratique de l'image en mouvement sous toutes ses formes: narratives ou non narratives, installations, projets documentaires, expérimentaux ou films de fiction. L'atelier s'adresse en priorité à des étudiantes et étudiants dont la pratique de la vidéo est centrale. Depuis l'écriture d'un projet jusqu'à sa finalisation toutes les étapes sont interrogées. Une attention particulière est portée sur les possibles collaborations entre étudiantes et étudiants dans le processus de réalisation (image, son, montage...).

Rythme et fonctionnement: réunions de l'atelier autour de présentations de projets d'étudiantes et étudiants et de visionnage d'extraits de films. Suivi de chaque étudiant et chaque étudiante par rendez-vous individuels. Interventions de professionnelles et professionnels liés à la pratique du film (monteuses, monteurs, opérateurs et opératrices caméra...). Ponctuellement: workshops autour d'une thématique ou d'enjeux particuliers et visites en groupe d'expositions, guidées par l'artiste, un curateur ou une curatrice.

Chaque année, une exposition ou projection d'une sélection de travaux de l'ateliers est organisée hors de l'École dans une institution parisienne. Certaines années sont également organisées des rencontres ou collaborations avec des groupes issus d'autres écoles parisiennes liées à la pratique du film et de l'image en mouvement (Fémis, Conservatoire d'art dramatique...).

La présélection dans l'atelier se fait par envoi de portfolio, incluant liens de visionnages de vidéos, puis sont organisées des rencontres en rendez-vous individuels. L'atelier accueille environ 25 étudiantes et étudiants.»

Atelier Isabelle Cornaro

« Mon projet pédagogique est axé sur les enjeux esthétiques, politiques et culturels contemporains, avec un intérêt particulier pour les questions économiques et technologiques, écologiques et identitaires.

L'atelier développe une approche inclusive et transversale de la sculpture. Il est ouvert à des étudiantes et étudiants de la 1^{ère} à la 5^e année, ayant une pratique sculpturale, mais également des champs d'intérêts et des pratiques pluridisciplinaires. Une attention et un soin particuliers sont apportés aux matériaux utilisés, au rapport de l'objet à l'image, aux modalités d'assemblage et d'arrangement, mais aussi à des formes d'organisation de l'espace et de l'architecture, à la question du corps et du son dans l'espace.

Des rendez-vous individuels hebdomadaires permettent d'appréhender le travail de chacun et chacune dans ses divers modes d'existence – j'essaie alors d'apporter les références, méthodes et outils (techniques et

conceptuels) nécessaires aux différentes étapes de la conception et de la réalisation du travail.

Ils sont complétés par des invitations à des intervenantes et intervenants extérieurs, des rendez-vous collectifs réguliers faits de discussions, de lectures, de projections de films, et de visites d'expositions, ainsi que par des accrochages collectifs deux à trois fois par an, qui donnent lieu à des sessions critiques.»

Atelier Julien Creuzet

« L'atelier Creuzet est dédié à la sculpture au sens le plus large. En effet, avec toute la charge de l'histoire de l'art et plus précisément les 100 dernières années, le champ de la sculpture à ouvert de multiples possibles. Elle peut être physique, immatérielle, sensorielle, picturale, performative et même sonore.

Cet atelier est ouvert à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui souhaitent expérimenter ces différentes approches. Spatialement, l'atelier est divisé en deux espaces, le premier est dédié à des espaces de travail individuel au long cours et le deuxième est un espace dédié à l'expérimentation de l'accrochage afin de développer une expérience de l'exposition. Cela permet une meilleure préparation pour les diplômes de 3^e ou 5^e année.

Le dialogue avec les étudiantes et étudiants est sous forme de collectif. Il donne lieu à des rassemblements composés de l'ensemble des membres de l'atelier, afin de développer une prise de parole publique, critique et politique. Les sujets traitent de la pratique artistique des étudiantes et étudiants et des actualités culturelles.»

Atelier Mimosa Echard

« L'atelier est un endroit d'échange, à mi-chemin entre le monde extérieur et intérieur mais aussi entre la société et l'intimité. Aussi bien en partant de la perception, des sensations du corps que par une réflexion sur les contextes artistiques, sociaux et économiques dans lesquelles les gestes des artistes se produisent, nous y développons une pensée critique à travers l'intervention d'artistes et de commissaires, des visites d'expositions, des rendez-vous individuels et des accrochages collectifs.

L'atelier encourage des pratiques transversales, hybrides et expérimentales. Il se veut être le lieu d'inventions plastiques singulières où la pensée ne sera pas séparée des moyens techniques. Il sera également un lieu de partage d'éléments collectés en dehors de l'École, qu'ils soient des matériaux, des références culturelles, des musiques, livres, films, textiles, sites web.

L'atelier ne fonctionne pas comme une communauté mais plus comme un organisme vivant, en générant d'une manière organique ses propres modes de croissance et de fonctionnement. Il attache une importance à la place de chaque individu au sein du groupe : l'idée d'individualité et de liberté dans une dynamique de travail commune.»

Atelier Tim Eitel

« Le travail dans notre atelier est centré sur la peinture et sur la question de savoir ce que cela signifie de peindre aujourd'hui. La peinture ne naît pas dans le vide, c'est pourquoi les étudiantes et étudiants sont encouragés à réfléchir au contexte de la peinture dans notre société et à établir des liens entre la peinture et le monde ainsi que son histoire. Nous réfléchissons sur l'abstraction et la figuration, et le lien entre eux, nous discutons des solutions formelles aux problèmes picturaux et de ce qu'elles véhiculent. Pour ce faire, le terme « peinture » doit être redéfini à chaque fois et n'est pas obligé de se limiter au support plat de la toile mais il peut prendre pleins de différentes formes et

peux s'exprimer dans d'autres *media*. L'objectif des études est d'élaborer un langage personnel qui se développe au fil des années dans le cadre d'un travail libre et indépendant. Ce travail est accompagné d'entretiens individuels et de présentations au cours desquelles un étudiant ou une étudiante présente son travail au collectif de l'atelier, suivi d'une discussion. C'est un exercice utile pour développer un discours, vérifier ses propres critères et obtenir un retour sur la manière dont les autres voient le travail. Pour les autres c'est une opportunité de s'ouvrir à d'autres pratiques et points de vue et les encourage à mettre en mot des observations. Il est important de développer ses propres critères. Tout doit être remis en question, le doute est notre ami, le questionnement notre outil.

Des expositions de l'atelier sont organisées dans les galeries de l'École pour expérimenter des manières de présenter en collectif. Il y a parfois des rencontres avec des artistes professionnels.

Les étudiantes et étudiants sont admis dans l'atelier après un entretien en début d'année scolaire.»

Atelier Dominique Figarella

« Les personnes qui intègrent l'atelier ne le font pas sur des critères relatifs aux médiums, techniques ou savoir-faire qu'elles mettent en œuvre dans leur travail. L'hétérogénéité des pratiques au sein de notre groupe permet de comprendre ce qui, au-delà des écarts formels qui en résultent, réunit la diversité des régimes esthétiques au sein d'une génération qui regarde la même époque, quand bien même ses acteurs et actrices ne la regarderaient pas du même point de vue. Analyser, comprendre et mettre en commun ce qui lie les pratiques artistiques malgré leurs divergences, permet d'en saisir les enjeux respectifs les plus actifs dans notre présent, tout en inscrivant leur filiation dans l'histoire profonde.

Pour y parvenir, nous avons régulièrement recours à plusieurs méthodes. Les rendez-vous individuels autour des œuvres et des projets débordent souvent en libres discussions à plusieurs lorsque d'autres se sentent concernés par les points abordés, ce type de situation est grandement encouragé et l'usage en devient fluide et spontané.

Par ailleurs nous multiplions autant que faire se peut les occasions de sortir les œuvres du contexte de l'atelier lors de séance d'accrochage, durant lesquelles nous cherchons le langage spatial et les modes d'adresse propres à chacun et chacune, ou bien qui puissent être adoptés en commun dans des accrochages collectifs.

Dans les lieux d'exposition, nous cherchons un usage des œuvres qui peut tantôt en passer par leur manipulation physique dans l'espace, parfois même leur modification ou leur finition, d'autres fois par leur mise en confrontation avec des gestes, des paroles ou d'autres œuvres, toujours dans le cadre de discussions bienveillantes et nourries.

Certaines de ces séances sont aussi l'occasion d'une collaboration qui a lieu chaque année avec les étudiantes et étudiants du Master « L'art contemporain et son exposition » de la Sorbonne, durant lesquelles artistes et commissaires en formation se rencontrent autour des œuvres exposées. S'y nouent des relations de travail autour d'un projet d'exposition, réalisé ensuite dans un espace de la scène artistique parisienne. Chacune de ces expositions donne lieu à la publication d'une édition.

Enfin, au fil de l'année se structure une « sorte de cours » en plusieurs séances d'une journée, et qui ont lieu à fréquence régulière dans l'atelier. Durant ces séances de cinq à six heures, nous essayons d'aborder étapes par étapes un ensemble de questions théoriques qui, ayant traversées l'histoire, semblent être réinvesties dans notre époque mais d'une autre manière et avec d'autres conséquences.

Le cours se construit sur plusieurs années en traversant une généalogie du dualisme nature / culture, une histoire profonde des liens entre techniques motrices et techniques symboliques, une description des modes d'actions et leurs liens aux formes de ritualisations ; et dans ce cadre historique

et théorique ainsi poser, nous essayerons de comprendre l'émergence du moment moderne, ses différences d'avec le projet moderniste, et ses retours féconds dans l'époque contemporaine.»

Atelier Agnès Geoffray

« Le projet de l'atelier est d'enseigner une pensée élargie et contemporaine de la photographie. De l'analogique au numérique, il s'agit de penser la matérialité même de la photographie, tout en privilégiant une approche transversale, au croisement d'autres pratiques comme l'écriture, la performance, les installations...

À l'orée des questionnements contemporains sur les images, il apparaît nécessaire d'élaborer une pensée critique, un regard éthique, de s'armer d'un bagage conceptuel pour penser la photographie aujourd'hui. Revenir à la genèse des images, leur régime d'historicité, pour inscrire une pratique en regard de l'histoire de la photographie et des archives.

En parallèle d'échanges au sein même de l'École – avec la base photographie, avec les autres ateliers, mais aussi avec les professeures et professeurs de théorie – l'atelier se veut un lieu ouvert sur le milieu artistique contemporain.

Il favorise les échanges par l'invitation d'acteurs et d'actrices culturelles à l'occasion de rencontres, de workshops, de diplômes blancs, mais également des visites d'expositions et d'ateliers d'artistes.

L'inscription dans l'atelier privilégie le dialogue et le partage; une présence assidue lors des différents rendez-vous est essentielle à la bonne synergie du collectif. »

Atelier Emmanuelle Huynh

« L'atelier se réunit les mardis et mercredis de 10 h à 17 h 30. Il s'organise autour de la présence en continu de la cheffe d'atelier, d'invitations d'artistes et de projets qui amènent à sortir travailler hors de l'École: Ménagerie de Verre, Centre national de la danse, Théâtre national de Chaillot, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

La dimension collective du travail, l'interaction entre étudiantes et étudiants et les transmissions entre pairs constituent un prérequis.

L'enseignement des fondamentaux se concentre dès le premier trimestre: yoga, *gyrokinesis* (Jerome Andrieu), échauffements collectifs, protocoles de consentement, pratique techno somatique (Anton Livingston), cours de notation Laban. Deux ou trois expositions d'atelier (avec regards extérieurs) ont lieu chaque année et la présentation régulière du travail de chacun et chacune au sein de notre espace est encouragée.

En début d'année, nous collaborerons avec les étudiantes et étudiants de 1^{ère} année de l'École d'architecture Paris-Malaquais, sur un exercice de la mesure avec et par le corps. Exercice *in situ* et situé! À l'automne, l'atelier travaillera et performera (19 octobre et 25 novembre) en lien avec l'exposition *Gina Pane* (art corporel) présentée aux Beaux-Arts de Paris. À partir de janvier 2027, au sein d'un intensif, nous collaborerons avec l'atelier Mesiti sur la question de l'unisson travaillé tant d'un point de vue théorique que pratique. Mouvement, musique et image seront travaillés de façon reliée à cette notion qui irrigue toute l'histoire de la danse, de la musique, mais aussi des rassemblements militaires ou festifs. Batteur, batteuses, danseurs, danseuses, théoriciennes et théoriciens accompagnent les étudiantes et les étudiants pour des réalisations personnelles.

Des sessions de *contact partnering*, improvisation composition ont lieu de janvier à mars avec les étudiantes, étudiants, intervenantes et intervenants du Conservatoire.

Chaque année, un ou une chorégraphe ou un ou une artiste vient transmettre ou créer une pièce avec l'atelier à partir de mars, finalisée en juin. Cette saison, en lien avec la programmation culturelle *Penser le Présent*, l'atelier invite la chorégraphe Betty Tchomanga et l'artiste Nicolas Floc'h.

Sont attendus de l'étudiant ou de l'étudiante: la régularité, la ponctualité, la capacité à soutenir le groupe et l'engagement dans une activité réflexive quant à ce qui est produit. L'atelier permet d'envisager et de modifier sa pratique plastique depuis le site premier du corps, en se rendant concrètement attentif aux notions d'espace, de temps, de rythme, de métamorphoses. Il permet aussi d'apprendre à diriger un groupe et intensifier les récits à l'œuvre dans le travail.»

Atelier Valérie Jouve

« L'atelier s'organise entre rendez-vous individuels et travail collectif autour de la question de l'image. Au-delà des outils et de la technique de représentation choisie, les étudiantes et étudiants seront amenés à penser le monde avec l'image, qu'elle soit issue d'une pratique photographique ou autre (images captées sur internet, peinture, sculpture, film, mais bien sûr aussi photographie virtuelle ou enregistrée du réel).

L'idée préexistante à la production d'un travail permet de penser une mise en œuvre pour trouver une justesse de la forme au-delà des limites des outils, elles doivent incarner sans trop de littéralité. Je pense que même la photographie peut toucher physiquement, au-delà du seul visuel.

J'interviens trois jours tous les quinze jours en rendez-vous individuel pris au préalable. Une réunion collective autour de quelques travaux en cours est organisée à chacune de mes venues, c'est aussi le moment où des changements sur l'organisation de l'atelier peuvent être discutés. La dimension collective est un point central dans mon atelier.

Des invitations à des acteurs et actrices liées à l'image seront organisés durant les deux semestres, un workshop entre corps, regards et images devrait se passer en plusieurs temps entre novembre, janvier et mars. Les pratiques d'accrochages, plus précisément de montages, seront les plus nombreux possible et collectifs.

Ces accrochages seront très importants dans la mesure où ils permettent d'expérimenter la relation des œuvres à la musique, la danse, la méditation par la nature de leur présence et de leur énergie. L'image n'est pas seulement un réel à reconnaître. »

Atelier Myriam Mihindou

« L'atelier repose sur une conviction fondamentale : enseigner, c'est créer les conditions d'une émergence. Il s'agit de construire avec les étudiantes et étudiants un espace vivant où la pratique, le corps et la pensée se co-construisent. L'écoute, l'horizontalité et le soin sont au cœur de cette démarche.

Le point de départ est toujours le geste, un geste qui émerge de l'expérience sensible et culturelle de chaque étudiant et chaque étudiante, distinct de tout geste appris ou imité. Le corps en est l'instrument premier : c'est par lui que l'étudiant ou l'étudiante prend conscience de ce qu'il ou elle s'autorise ou s'interdit, de ce que la matière lui enseigne en retour. Ce rapport au corps produit quelque chose d'essentiel : une confiance en soi qui se construit dans le faire.

L'installation y est comprise comme une écriture de la pensée dans l'espace, à part entière. La sculpture engage la matière, l'attraction terrestre, le rapport physique au monde. La vision prime sur le moyen. Apprendre à évaluer le possible, à travailler avec ce que l'on a, est en soi une formation essentielle.

L'enseignement se construit à l'horizontale : le geste et la matière enseignent aussi. L'atelier s'ouvre sur des espaces qui débordent ceux de l'art contemporain pour développer chez les étudiantes et les étudiants un ancrage dans le réel et la capacité de voir, d'anticiper, de proposer des œuvres engagées dans le monde. La performance y tient une place centrale : elle amène les étudiantes et les étudiants à formaliser leur pensée en acte, vers un empirisme qui conceptualise par l'action. »

« L'atelier Mesiti est un espace de travail collectif qui se concentre principalement sur la création d'œuvres utilisant la vidéo, le son, la performance et l'installation.

Les mardis sont consacrés aux réunions collectives où chaque semaine les étudiantes et étudiants partagent leur travail en cours dans un forum ouvert à la discussion et à la critique. Les mercredis sont consacrés à des rendez-vous individuels avec la cheffe d'atelier pour suivre de plus près les projets de chacun et chacune.

Tout au long de l'année des invités viennent à la rencontre des étudiantes et étudiants; dans le passé ont ainsi été invités des artistes, réalisateurs et réalisatrices de films, cinéastes, chorégraphes, conservateurs et conservatrices, producteurs et productrices et écrivains et écrivains. Nous organisons des visites d'expositions, de performances et de projections. Chaque semestre, les étudiantes et étudiants organisent des expositions de leurs travaux dans les galeries de l'École. Ces expositions peuvent prendre différentes formes: exposition thématique, occasion de tester des idées dans l'espace ou plateforme pour des projets performatifs.

Les étudiantes et étudiants peuvent choisir de participer à des workshops et à des projets spéciaux. Quelques exemples des années précédentes: en 2024, atelier en résidence au Louvre où les étudiantes et étudiants ont été invités à réagir aux collections du musée en créant des œuvres sonores qui ont abouti à un parcours sonore dans le Louvre, *Je ne suis pas toujours là où je crois être*, et à une liste de lecture hébergée sur son site web; en 2023 dans le cadre de Mondes nouveaux l'atelier a collaboré avec l'artiste Sabine Mirlesse, les étudiantes et étudiants ont voyagé pour faire des enregistrements sonores de son œuvre spécifique au site du Puy de Dôme basée sur la météo au cours de l'hiver 2022-2023, qui ont été publiés sous la forme d'un disque vinyle; de 2019 à 2023, dans le cadre de la Chaire Supersonique les étudiantes et étudiants ont collaboré avec de jeunes compositeurs et compositrices du cursus de l'Ircam pour produire de nouvelles œuvres pour une exposition-performance. »

Jill Mulleady (professeure invitée)

« Mon atelier est un espace ouvert à toutes les étudiantes et tous les étudiants des Beaux-Arts de Paris, toutes disciplines confondues. L'objectif est de stimuler une pratique artistique libre et expérimentale, en encourageant le geste collaboratif, sans limite de support ou de technique.

Je propose un espace de rencontre, d'échanges et de recherche où chacun et chacune peut développer son langage visuel ou conceptuel, tout en bénéficiant d'un suivi personnalisé. Nous utiliserons les collections de l'École, afin de donner un sens nouveau à l'histoire à travers des re-contextualisations et réappropriations contemporaines.

L'atelier sera un laboratoire de dialogue, de provocation et de collaboration, où les étudiantes et les étudiants seront encouragés à confronter leurs travaux, expérimenter des croisements inattendus et assumer la rencontre comme partie intégrante de la création.

Nous travaillerons à partir de propositions spécifiques et de séances de critique collective. L'espace de l'atelier sera reconfiguré et transformé au fil de l'année, habité par des emprunts à la collection ainsi que par les gestes et interventions des étudiantes et étudiants.

Des entretiens individuels seront proposés à celles et ceux qui le souhaitent, tout en permettant à chacun et chacune de développer son propre langage visuel ou conceptuel. »

Atelier Aurélie Pagès

« Dans l'atelier, une grande attention est portée à l'importance du geste et du processus, à sa justesse par rapport à l'engagement artistique des étudiantes

et étudiants et à leurs recherches. Sont accueillies des pratiques diverses où se côtoient souvent le dessin, l'imprimé, l'édition, le film, l'écriture mais aussi parfois la peinture, l'installation et la performance, dans une approche la plus expérimentale possible.

Des échanges individuels approfondis sont programmés en fonction des rythmes de chacun et chacune et une rencontre collective d'atelier est organisée régulièrement, au moins une fois par mois. Des projets sont proposés tout au long de l'année : workshop, exposition, édition, accrochage de travail en galerie, rencontres avec des intervenantes et intervenants extérieurs, préparation des diplômes... »

Atelier Guillaume Paris

« Par-delà l'hétérogénéité des pratiques et des *media* (tous représentés), la pédagogie de l'atelier repose sur l'analyse et le partage des œuvres et des discours – croyances – qui leur sont associés. Mon approche repose sur des discussions collectives autour du travail des étudiantes et étudiants, les faisant participer activement au processus interprétatif et discursif. Estimant que, pour un étudiant ou une étudiante, l'élément le plus précieux d'une école d'art est la communauté de ses pairs, l'enjeu de l'atelier est de faire fructifier le potentiel de cette communauté – qui se veut la plus diversifiée possible : culturellement, socialement et artistiquement. De cette diversité émergent le questionnement et le dialogue – ainsi que l'épanouissement des pratiques individuelles, dans ce qui devient un laboratoire des imaginaires.

Un rendez-vous collectif hebdomadaire est organisé autour des travaux en cours et une séance critique mensuelle, autour des œuvres réalisées. Des visio-conférences sont également fréquentes (individuelles ou collectives). Au cours de l'année, de nombreuses rencontres ont lieu avec des intervenantes et intervenants d'autres horizons. Ces dernières années, l'atelier a accueilli des étudiantes et étudiants de Tokyo pour un workshop performance, danse, musique. Nous avons également collaboré avec un groupe d'étudiantes et étudiants en Master Commissariat pour l'organisation d'une exposition à l'IESA. Par ailleurs, un projet de recherche en art, « *The Value of the Copy / Taxonomies of Disaster* », s'est déployé sur trois années, avec trois partenaires institutionnels : la Central Saint Martins à Londres, l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Haye et la Glasgow School of Art. »

Atelier Bruno Perramant

« L'atelier est axé sur la pratique et l'enseignement de la peinture sans aucune forme restrictive (figuration, abstraction, déconstruction, installation...). Il accueille des étudiantes et étudiants de la 1^{ère} à la 5^e année et prépare aux diplômes de 3^e et 5^e année.

Considérant la peinture comme l'un des médiums les plus souples de l'art contemporain, il est attendu de la part de l'étudiant ou l'étudiante un intérêt réel pour toute forme d'expression actuelle et passée : histoire de l'art, littérature, philosophie, poésie, cinéma, photographie, toute forme d'art, danse, musique, etc.

Les échanges entre étudiantes et étudiants sont privilégiés pour la transmission entre les différentes années. Il se constitue ainsi un collectif solidaire où chacun et chacune peut se sentir soutenue et bénéficier des acquis et expériences de l'atelier.

La peinture est considérée de fait comme une expérience de pensée, une ouverture permanente sur le monde et notre rapport au monde par l'art, la poésie ou aussi et par exemple les sciences humaines et de la nature.

Préserver l'apparaître, convoquer l'invisible, provoquer les métamorphoses, activer le langage à travers le temps, l'espace, la structure, la couleur, la composition, tel pourrait être l'ambition permanente de l'atelier. »

« Cet atelier est ouvert à une grande diversité de pratiques artistiques, avec un intérêt affirmé pour la réflexion sur les processus de création et la dimension performative. Il encourage l'exploration de gestes, d'actions, de pratiques théâtrales ou musicales, d'écritures expérimentales ainsi qu'un certain nombre d'expérimentations numériques (3D, programmation informatique, jeu vidéo). Cet espace de recherche est également ouvert aux pratiques du dessin, de la peinture, du film, de la photographie et de l'installation, favorisant une approche intermédiaire.

L'atelier encourage les pratiques individuelles – chaque étudiant et chaque étudiante bénéficie d'un espace de travail dédié – et collectives. Un suivi régulier permet aux étudiantes et étudiants de partager l'évolution de leur travail et de bénéficier de conseils pour le développement de leur démarche artistique. Plusieurs expositions collectives sont organisées au cours de l'année, suivies de séances de discussion. Des workshops animés par des intervenantes et intervenants extérieurs, des rencontres et des collaborations avec d'autres ateliers (Cornaro, Huynh, Base digitale) rythment l'année. Enfin, des séances « Démonstrations » régulières, organisées au sein de l'atelier, permettent le partage de propositions artistiques en cours d'élaboration et de compétences techniques.

L'admission dans cet atelier privilégie les candidates et candidats manifestant une disposition à développer des processus artistiques originaux, à explorer des formes de recherche singulières et à mener des expérimentations performatives. »

Atelier Bojan Šarčević

« J'ai récemment lu une interview du peintre Philip Guston, qui, après une vie entière de travail, a confié qu'il avait toujours désiré réaliser une véritable grande peinture et qu'il était troublé par son incapacité à y parvenir. Il parlait de se perdre, de ne pas savoir, de se sentir presque ridicule face au travail. J'ai trouvé cela profondément rassurant, non pas parce que la difficulté est agréable, mais parce que cela me rappelait que l'incertitude n'est pas l'opposé de la création. Elle est souvent là où la création commence. Et cette impression ne m'a pas quitté en lisant d'autres témoignages d'artistes.

On pense souvent que les artistes parviennent à une certitude où le talent et l'expérience effacent les doutes et rendent la création naturelle. Avec le temps, je suis surtout frappé par ceux qui reconnaissent ouvertement leurs difficultés.

C'est peut-être ce qui rend les débuts si déroutants. Quand on est jeune, on croit facilement que la confiance précède le travail. J'espère que vous ne la laisserez pas trop tarder : le travail exige surtout d'avancer malgré le doute, la frustration et le décalage entre nos attentes et ce que l'on parvient à faire.

Dans ce même mouvement, il se peut qu'un jour vous jugiez votre travail décevant. Cette insatisfaction n'est pas forcément un échec : elle peut simplement indiquer que votre regard a pris de l'avance sur votre main, et que vous avez entrevu une forme ou une idée que votre travail n'a pas encore atteinte.

La tâche n'est pas d'éliminer l'incertitude. La tâche est de rester en dialogue avec elle. Continuez à regarder, à travailler, et à faire de la place pour ce que vous ne comprenez pas encore. »

Atelier Julien Sirjacq

« Ma pédagogie est centrée sur une réflexion sur le rapport texte / image, sur les conditions de production-consommation des images et plus largement d'objets culturels et leur circulation. L'édition au sens large, permet d'imaginer une œuvre qui se positionne au sein des techniques et des outils discursifs des médias distribués. L'atelier est ouvert à aux étudiantes et étudiants de la 1^{ère} à la 5^e année, ayant une pratique qui met en question les mécanismes de circulation, de distribution et de propagation au sein du ou des marchés qui composent l'écosystème artistique.

La maîtrise des outils de production est centrale dans l'enseignement et permet la précision formelle et conceptuelle. Les approches pluridisciplinaires sont encouragées, afin de penser des pratiques individuelles ou collectives et d'éprouver de nouvelles modalités d'expériences de l'œuvre d'art dans sa distribution et sa réception, le champ des pratiques comprend la peinture, l'édition (*fanzine, ephemera*, etc.), le son, la vidéo, l'installation ou la performance.

Des rendez-vous hebdomadaires permettent le suivi de l'évolution des travaux des étudiantes et étudiants et l'apport de références et réflexions partagées sur les réalisations en cours et les objectifs fixés.

De nombreux workshops, expositions et salons d'édition sont organisés pour les étudiantes et étudiants de l'atelier sur les problématiques de théories des médias, de performativité et de sous-cultures.»

Atelier Emmanuel Van der Meulen

« Mon enseignement de la peinture se fonde sur un principe, en forme de jeu de miroirs : il s'agit autant d'apprendre à faire – et faire c'est donner à voir – qu'apprendre à regarder. Un livre, hors du champ de l'esthétique, m'a profondément marqué : *L'Établi* de Robert Linhart. Y est décrit par l'intellectuel « établi » chez Citroën le travail en usine au début des années 70. Un établi – cette fois au sens de poste de travail –, modernisé mais inadapté, empêche du jour au lendemain un ouvrier retoucheur d'exercer son savoir-faire. À partir de ce récit critique, associé à un enracinement dans les problèmes de l'abstraction, j'ai cultivé une approche expérimentale de la peinture et de son enseignement. Le tableau est aussi une table, un établi. Guidés dans la découverte des éléments constitutifs de la peinture, les étudiantes et les étudiants, de façon toujours singulière, se confrontent à sa réalité. C'est à partir de cette connaissance que s'élabore une pensée en actes, qu'une vision trouve sa forme. Cet apprentissage du pictural est aussi celui d'un « voir ensemble », exercice du regard et parole collective, nourri de lectures et de la pratique régulière de l'écriture, support d'une autre expérimentation, en regard de la peinture et de son histoire, mais aussi de ses impensés. »

Atelier Fabrice Vannier

« Dans l'espace commun qu'est l'atelier – lequel accueille naturellement l'auréole de la jeunesse et du ratage – ce que doit avoir en vue chaque étudiant et chaque étudiante, sans relâche, sans fin, sans la moindre interruption, c'est l'absence de servilité, l'exigence, l'indépendance.

La pédagogie y met en correspondances les étudiantes et les étudiants qui conçoivent et « font », avec les idées qu'ils ou elles développent et les matériaux (concrets ou invisibles) qu'ils ou elles mettent en œuvre. Elle est fondée, dans une relation de confiance, sur une obliquité revendiquée de l'acquisition des connaissances. Et si le trouble à l'égard des fragments et l'approche de la notion de l'image morcelée (de l'abacule au pixel numérique) sont les bases d'un enseignement qui – lié à la peinture ou à un parti anti-pictural – est résolument orienté vers des propositions artistiques novatrices ; elle intègre la découverte de champs ouverts sur l'art (des origines à nos jours), l'archéologie, l'architecture, la muséographie et la poésie.

La constance dans la recherche et l'expérimentation est essentielle au développement de chaque travail artistique. L'assiduité est requise lors des entretiens individuels ; ceux-ci sont hebdomadaires, comme les discussions, nées du partage des affinités d'intérêts. L'apport des lectures conseillées, des consultations dirigées (bibliothèque, éditions, collections), des visites guidées (expositions, musées, spectacles) ainsi que des projets collectifs envisagés enrichissent les desseins propres à chaque étudiant et chaque étudiante. Il ou elle nourrit son imaginaire, son art naissant et la dynamique qui lui est indispensable. »

Bois

PASCAL AUMAÎTRE

Découvrir le matériau sous toutes ses formes, du tronc aux panneaux composites. Comprendre tous les problèmes liés à la sécurité et acquérir les réflexes indispensables. La formation est axée sur le projet porté par l'étudiant ou l'étudiante quel que soit son niveau d'expérience. La pertinence du matériau et la faisabilité du projet sont discutées sur les plans techniques financiers et environnementaux. L'étudiant ou l'étudiante est accompagnée tout au long de la réalisation de son projet.

Trois fois 2 heures d'exploration des notions de forêt, arbre et planche par semestre. La durée de formation est directement liée à l'importance des projets personnels de chaque étudiant et chaque étudiante. Workshops à l'École et hors-les-murs pour les étudiantes et étudiants travaillant en grand format sur bois massif.

Jours d'encadrement des formations : mercredi et jeudi.

Céramique

ANNA VOKE & RÉMY POMMERET

Techniques de façonnage et d'émaillage, théories pratiques, références historiques et contemporaines de la céramique sont transmis au fur et à mesure des étapes de la réalisation du projet.

L'UE recherche s'intéresse à la céramique en tant que *medium* à explorer, à expérimenter et se divise en trois axes. Un premier axe consiste à questionner la matière céramique dans sa provenance, ainsi que l'impact social et écologique d'une pratique de la céramique. Nous nous intéressons aux enjeux de récoltes de matières premières en milieux urbains et naturels, puis leurs transformations à l'atelier. Cette UE est accordée par la participation à la formation « Matériaux géosourcés » proposée par Anna Voke.

Un second axe se dirige vers la recherche de formules et recettes d'émaux haute température (grès, porcelaine) : comment un émail se fabrique, se comporte, se colore, ou créer-t-il une surface intéressante ? Ces questions, qui font l'objet de réflexions communes à l'atelier, sont abordées et encadrées par les deux enseignants.

Le troisième axe concerne la recherche d'émaux basses températures (faïence, pâte égyptienne, terracotta) avec Rémy Pommeret. Il s'agit non seulement de retrouver d'anciennes formules et recettes souvent perdues

pour la faïence, mais aussi de développer un nouveau panel de matérialité et de surfaces dans un champ de températures plus restreint qu'avec la haute température.

Une fois l'initiation passée, l'étudiant ou l'étudiante peut choisir d'être évaluée sur le suivi de son projet global (diplôme, exposition). Avec l'accompagnement des deux enseignants, il ou elle réalise son projet et perfectionne sa maîtrise technique, tout en interrogeant son propos artistique et le mode de monstration des œuvres. Il ou elle participe à la vie de l'atelier (expositions, discussions, entretien).

Jours d'encadrement des formations : mercredi et jeudi.

Forge

CAROLE LEROY

Au travers d'une formation à la fois technique et artistique l'étudiant ou l'étudiante acquiert l'autonomie nécessaire à la réalisation de ses créations. La compréhension et l'intégration progressive de la technique par un travail personnel et une pratique assidue sont favorisées et consolidées par l'accompagnement de l'enseignante. Le travail se fait à la fois individuellement et en équipe, caractéristique importante du travail de la forge. Le temps de formation est obligatoire. Une mise en application pratique et créative suit un enseignement technique d'une trentaine d'heures. L'étudiant ou l'étudiante s'inscrit pour un semestre complet et a la possibilité de venir ensuite pour d'autres projets selon les places disponibles.

Apprendre la pratique de la forge dans l'utilisation de l'énergie et des différentes températures de chauffe, par la manipulation de l'outillage et des pièces en toute sécurité, selon une méthode traditionnelle et semi-industrielle. S'approprier l'application du cubage par la définition du volume avant transformation. Développer les possibilités de la forge par la sensibilisation à l'expressivité de la matière et l'acquisition d'une maîtrise particulière au feu. Réaliser une interprétation personnelle et innovante grâce aux techniques de la forge par l'encouragement à l'essai. Pratiquer la recherche autour du matériau et dans la création qui en découle.

Jours d'encadrement des formations : lundi, mardi et mercredi.

Travail individuel sur rendez-vous : jeudi et vendredi.

Matériaux composites

JÉRÉMY BERTON

Appréhender les matériaux composites et les polymères à la fois traditionnels (pétrochimiques) et innovants (matériaux biosourcés, géosourcés, etc.). Savoir repérer leur utilisation dans les pratiques artistiques passées et contemporaines. De la phase de projet à la réalisation, intégrer une méthodologie de travail tenant compte des spécificités des matériaux composites : mise en place de protocoles d'expérimentation, réalisation de maquette(s), évaluation des coûts de production. Savoir tirer profit des ratages et des découvertes. Développer un savoir-faire en adéquation avec une démarche artistique. Identifier les différentes familles de chimie utilisables dans le cadre de la production d'œuvres et savoir les nommer. En comprendre les propriétés mécaniques et techniques pour orienter les choix de production personnelle.

Être capable de lire et d'exploiter les fiches de sécurité (FDS) et les fiches techniques (FT) qui accompagnent les produits manipulés en atelier pour une utilisation saine et efficace. Savoir évoluer dans la base technique : développer une autonomie de travail, connaître les règles de sécurité et les équipements de protection individuels (EPI), être respectueux de l'environnement collectif. Se sensibiliser aux risques professionnels. Savoir mettre en œuvre les techniques

de finition (ponçage, polissage, vernissage...etc.) qui enrichissent les possibilités plastiques et visuelles. Acquérir la maîtrise des outils manuels et électroportatifs. Intégrer à sa démarche de production une réflexion liée aux questions environnementales.

Être curieux et ouvert aux alternatives ainsi qu'aux innovations écologiques dans le domaine des matériaux, appliquées à la pratique artistique.

Cinq heures de présentation théoriques réparties sur deux demi-journées en début de semestre. Développement de projets personnels sur un semestre minimum. Participation à des workshops, visites d'expositions et d'ateliers.

[Jours d'encadrement des formations : lundi et jeudi.](#)

Métal

MICHEL SALERNO

Maîtrise des techniques de base, autonomie. Connaissance de la sécurité et des machines. Conscience écologique des matériaux et de leurs utilisations. Esprit pratique au sein de l'atelier. Être capable de concevoir la réalisation d'un projet personnel.

15 heures réparties sur trois jours : approche des techniques de base (formages, coupes, soudures), fonctionnement des machines et règles de sécurité de l'atelier. 15 heures supplémentaires pour des exercices pratiques : approche du projet personnel, travail de la dextérité et de l'autonomie.

Pour l'obtention de l'enseignement sont évaluées : autonomie des techniques de base et des machines dédiées ; points de sécurité et l'écologie des matériaux ; assiduité et motivation ; capacité au développement des matériaux dans les projets personnels. Pour l'obtention de l'UE liée au suivi personnel : approche des techniques complexes de traitement des métaux à travers des projets personnels ; motivation et recherches.

[Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 en présence du responsable trois jours et du moniteur deux jours.](#)

Modelage

LAURENT ESQUERRÉ

Le cours de modelage est divisé en deux pôles : un cours de modelage d'observation collectif qui permet de réaliser d'après modèles vivants, nature mortes, compositions abstraites, séries de sculptures en argile (site de Saint-Germain-des-Prés) ; un cours de modelage d'après projet, où l'étudiant ou l'étudiante développe un travail personnel dans lequel tous les matériaux et volumes sont possibles (site de Saint-Ouen-sur-Seine).

Le modelage d'observation permet à l'étudiant ou l'étudiante de comprendre les différents volumes qui composent une forme par leur imbrication ou leur assemblage, leurs proportions, leurs directions, de définir le périmètre de possibilité des mains en tant qu'outil, de saisir l'importance des changements de plan dans la captation de la lumière et la lecture des formes, d'évaluer les limites de la matière argile pour la réalisation d'une esquisse en quelques minutes ou en quelques heures.

Le modelage d'après projet permet à l'étudiant ou l'étudiante d'expérimenter et de développer, à moyen ou à long terme, un langage plastique basé sur l'invention d'une forme sculpturale. Pour cela il ou elle met en place un protocole de travail, se sert des matériaux mis à sa disposition mais aussi ceux de son choix, il ou elle utilise ou invente les techniques adaptées à son propre geste et aux dimensions envisagées.

Pour obtenir l'UE modelage ou intégrer le pôle projet, l'étudiant ou l'étudiante doit avoir au moins assisté à une session de trois cours de modelage d'observation. Dans le cadre du projet, l'enseignant émet un avis sur le niveau permettant

Photographie

VINCENT LAMBERT, VERONIKA DOSZLA ET FRÉDÉRIC LATOUCHE

La Base Photo est située au 1^{er} étage du bâtiment Perret, sur le site de Saint-Germain-des-Prés. Elle est pensée comme un laboratoire d'enseignement et de recherche, et organisée pour accompagner les étudiantes et les étudiants sur tous les aspects pratiques, technologiques et historiques de la photographie.

De la prise de vue au tirage, tous les flux de production d'images photographiques sont intégrés, exploitant les supports argentiques, numériques et alternatifs.

Le parcours de formation se déroule en deux phases : initiation de quatre fois deux jours permettant de découvrir les techniques de prise de vue, de traitement et de tirage argentique et numérique, puis approfondissement à travers des formations thématiques, à choisir selon les besoins propres à chaque étudiant et chaque étudiante, son parcours pédagogique et l'évolution de sa pratique.

Objectifs des enseignements de la base photo : développer une vision et une compréhension d'ensemble des techniques photographiques argentiques et numériques et de leur possible hybridation ; acquérir une autonomie dans la manipulation des équipements permettant d'accéder aux ressources sur réservation ; s'approprier les moyens photographiques pour mettre en œuvre une démarche de recherche plastique s'appuyant sur des bases techniques solides.

Jours d'encadrement des formations : du lundi au vendredi.

Vidéo

JULIE COUREL ET EMMANUELLE NÈGRE

La Base Vidéo est un lieu de formation et d'expérimentation supervisé par les enseignantes et techniciennes vidéo qui, tout au long de l'année, accueillent et accompagnent les étudiantes et étudiants pour découvrir, approfondir et maîtriser les outils dans le domaine de l'image en mouvement. Les étudiantes et étudiants peuvent développer leurs connaissances en suivant des formations techniques et peuvent également bénéficier d'un travail en suivi de projet.

Les formations principales en vidéo sont déployées sur deux niveaux. Elles visent la prise en main des outils spécifiques au tournage et en postproduction pour acquérir une autonomie de travail.

Un premier niveau a pour objectif de pratiquer la prise de vue, la prise de son, le montage, et de parvenir à rendre visibles des choix scéniques et esthétiques. Elle alterne apprentissage technique et exercices pratiques. Elle est indispensable pour accéder aux équipements de niveau 1 de la base vidéo (régies de montage et plateau de tournage).

L'objectif du niveau 2 est d'accompagner collectivement les projets personnels dès l'écriture jusqu'à la diffusion. Il se déroule sur différentes sessions (lumière, prise de son, traitement de l'image en étalonnage et en VFX, montage et post-production sonore). Il s'agit d'apprendre la prise de vue sur des caméras à grands capteurs et la gestion de formats volumineux tout au long de la chaîne de post-production.

En complément la base vidéo propose de découvrir et approfondir différents domaines de l'image animée comme l'animation 2D et le *stop motion* ainsi que le film argentiques, super 8 et 16 mm, sous forme de courtes formations ou de workshop.

Des séances de visionnages sont organisées régulièrement afin de croiser les regards en présence d'invitées et d'invités extérieurs ou pour des rendez-vous d'ateliers.

Les étudiantes et les étudiants sont invités à contacter les enseignantes dès le début de l'année pour leur présenter leurs projets en vidéo et leurs demandes de formations. Une première rencontre est alors organisée pour faciliter l'accompagnement au plus proche des besoins.

Digital (fabrication numérique, électronique, son, code)

VINCENT RIOUX ET JONAH MARSS

La Base Digitale dispense des formations et workshops dans les domaines du son et du code informatique (avec Vincent Rioux) ainsi que dans les domaines de la fabrication numérique, de la 3D et de l'électronique (avec Jonah Marrs).

Dans le cadre d'un enseignement pluridisciplinaire allant de la lecture de textes au *live-coding* en passant par le web, l'art radiophonique, la pensée écologique, l'écriture multi-écrans, la 3d et l'IA, les enseignants accompagnent les étudiantes et les étudiants dans leurs expérimentations et leur recherche.

La Base Digitale participe à des projets transverses au sein de l'École, en lien avec les ateliers de pratiques artistiques et techniques, les enseignements en sciences humaines mais aussi avec des institutions extérieures (Ircam, Institut du cerveau, ENS, Maisons des Sciences de l'Homme, etc.)

La Base Digitale développe un programme spécifiquement lié aux enjeux de l'environnement numérique et des intelligences artificielles se composant de six séances à destination principalement des étudiantes et étudiants de 1^{ère} année, mais également ouvertes à tous et toutes.

Pour chaque formation, l'inscription se fait directement auprès de l'enseignant ou de l'enseignante en charge du cours. L'étudiant ou l'étudiante s'engage au sein d'un processus de formation qui lui permet de valider une UE technique par semestre. À l'issue du semestre, l'enseignant ou l'enseignante en charge du cours évalue les compétences acquises. Sont pris en compte l'assiduité, l'intérêt pour la technique, les recherches plastiques et techniques. Lors de la validation de l'UE, l'enseignant ou l'enseignante émet un avis sur le niveau, permettant à l'étudiant ou l'étudiante de progresser dans son parcours de formation et de se positionner vis-à-vis de sa pratique artistique.

Fresque

CYRIL TRICAUD

La fresque est un procédé qui consiste à peindre ou inciser un enduit (frais / humide) de chaux et de sable. En séchant la chaux fixe le pigment, qui va se minéraliser. C'est un procédé naturel connu depuis l'Antiquité. L'exploration de cette technique nous donne la possibilité d'interroger la pertinence des supports et des matériaux dans l'art mural, et plus généralement dans les champs de la création. La pratique de la fresque nécessite un investissement de l'étudiant ou l'étudiante sur au moins deux jours de suite, avec un minimum de trois heures le jeudi, et de six heures le vendredi.

L'objectif sera d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre et l'exécution de son projet ; savoir, et savoir-faire. Comprendre la nature du support et son fonctionnement : absorbant, pas absorbant. Préparer différents enduits qui seront nécessaires à l'exécution de la fresque. Expérimenter différents matériaux : sables, poudres de marbres, argiles... Acquérir les bonnes pratiques de la mise en œuvre des enduits à la chaux. Mise en teinte des enduits et peintures de surface à fresque (dans le frais), badigeons, eaux de chaux...

Mosaïque

FABRICE VANNIER

UE 1 - Initiation à la mosaïque

Savoir utiliser les outils, les matériaux, les supports traditionnels, nouveaux ou inédits, liés aux multiples techniques de la mosaïque (*opus tessellatum*, *musivum*...) et ses dérivés, de la marqueterie (*commeso*, *opus sectile*), de

l'intarse (incrustation, cosmatesque), du *mosaico minuto*, de l'*alicatado*, de la calade. Maîtriser les méthodes de taille, de pose (directe ou indirecte), de jointoiement, de ponçage et de polissage de la mosaïque pariétale et pavimentale, de l'objet. Acquérir des connaissances inhérentes à l'évolution artistique et technique de la mosaïque. Réalisation d'essais (créations, reproductions de détails de mosaïque anciennes, transcriptions de cartons personnels) sur des supports variés (polystyrène extrudé, contreplaqué, fibrilithe, béton, terre cuite, etc.) avec des liants (mortiers, colles, résines...) et des matériaux divers (pierres, pâtes de verre, fragments hétéroclites, etc.). Initiation à l'histoire de l'art de la mosaïque, grâce à des documents textuels, photographiques et numériques. Visites d'expositions, musées, centres d'art et sites archéologiques.

UE 2 - Mosaïque, pratique et expérimentations

Réaliser un travail artistique utilisant la mosaïque selon trois orientations possibles : projet autonome ; projet monumental lié à l'architecture, au jardin, à l'urbanisme et au paysage ; projet dans une autre pratique, inspiré par la mosaïque (considérée au propre comme au figuré) et ses connexions proliférantes. Savoir utiliser les outils, les matériaux, les supports traditionnels, nouveaux, inédits, et la technique la plus appropriée, relative à la mosaïque pariétale, pavimentale, ou de l'objet. Production artistique personnelle ; ou réalisation d'un dossier de présentation (plans et élévations de l'architecture, croquis et photos de paysage etc.) et réalisation d'un détail significatif du projet monumental aux dimensions réelles, et éventuellement d'une maquette en volume à l'échelle réduite ; ou élaboration d'un travail inspiré par la mosaïque et ses propriétés pouvant être développé grâce à la photographie, la vidéo, l'écriture, la performance, le dialogue avec une œuvre du passé, le détournement d'une technique, la révélation d'une poétique, etc. Connaître les œuvres emblématiques et la place des mosaïques dans l'histoire de l'art et des techniques, grâce à des documents textuels et photographiques ou numériques.

Moulage

Enseignement assuré au deuxième semestre, programme à venir.

Taille

GÖTZ ARNDT

UE 1: La taille, approche des processus et mise en œuvre.

Pour amener l'étudiant ou l'étudiante au domaine de la taille, il s'agira de penser le principe d'une forme émergeant par retrait de matière à partir d'un volume de pierre ou de bois. À partir de là, la taille permet de créer et d'articuler des volumes élémentaires ou complexes qui incitent à une réflexion sur l'espace. Le rythme et la justesse du geste, l'emploi des principaux outils, seront des éléments à développer afin de sensibiliser aux qualités de surface ainsi qu'au travail spécifique des volumes : équilibre des poids, formes et densités, notion d'échelle, perspective...

Il s'agira aussi d'explorer les références de la taille dans des champs comme la sculpture, l'architecture, l'urbanisme, le *land art* et aider l'étudiant ou l'étudiante à situer son projet dans un contexte historique et artistique, ainsi que dans une réalité de mise en œuvre.

UE 2: La taille, développement et approche libre

L'étudiant ou l'étudiante développe sa réflexion en interrogeant les nombreuses références matérielles et symboliques de la pierre et du bois qui s'inscrivent dans l'histoire (nature, statuaire, notion de pérennité, monument, construction, etc.), la complexité des enjeux actuels de ces matières ainsi que leur écologie.

L'étudiant ou l'étudiante est encouragé à l'approfondissement d'une approche critique de son travail et à l'ouverture vers d'autres médias dans un projet cohérent.

Atelier sur un semestre, pour les étudiantes et les étudiants de la 1^{ère} à la 4^e année. Une présence de 18 cours est demandée (soit 18 jours).

Techniques de la peinture

PASCALE ACCOYER

Ce cours ne demande pas de compétences pré-requises. Il s'agit d'acquérir les méthodes de création en peinture à travers l'étude et la compréhension des différentes techniques picturales; de consolider des connaissances déjà acquises par l'expérience antérieure, qu'elle soit personnelle ou à travers un enseignement dédié; de comprendre les matériaux en jeu dans la peinture, pour faire des choix en connaissance de cause.

L'enseignement se fait par semestre, sous forme de workshops. Manipulation des différents médiums, en particulier la peinture à l'huile, mais aussi la peinture à l'œuf, l'aquarelle, la peinture acrylique, la peinture vinylique.

Enseignement allant de la préparation des couleurs à celles des supports, des techniques traditionnelles, des produits « prêts à l'emploi », des matériaux contemporains.

Jours d'encadrement des formations : deux jours par semaine selon le calendrier transmis en début d'année.

Laboratoire matière / espace

GÖTZ ARNDT ET FABRICE VANNIER

« Le Laboratoire matière / espace, créé dans un souci de transversalité entre les disciplines, est l'atelier commun aux professeurs Götz Arndt et Fabrice Vannier. Il privilégie une synergie accrue entre les sites de Saint-Ouen-sur-Seine et de Saint-Germain-des-Prés, et développe des projets prestigieux, liés dans leur essence à la sculpture, à l'architecture et au paysage. Ces projets s'affirment depuis une décade, grâce à des coopérations définies par exemple – selon les années – avec le musée du Louvre, l'INHA, le château de Fontainebleau, la Fondation Stavros Niarchos, etc.

Mis au point par les chefs d'atelier, c'est une expérience rare, qui permet aux élèves d'établir un projet d'intervention artistique, de l'idée première à la réception finale, dans un espace défini – lié au patrimoine architectural ancien ou récent (musées, monuments historiques, jardins) ou à la nature (friches urbaines et paysage) – approché par le prisme des pensées antiques et des courants théoriques contemporains, propres à la géographie culturelle. Toutes les phases nécessaires au projet sont soutenues et encadrées par les artistes et des interlocuteurs et interlocutrices privilégiées (conservateurs et conservatrices, archéologues, responsables culturels). Elles s'articulent dès la prise de contacts avec les institutions concernées et regroupent : documentation, conception, réalisation, exposition (logistique, scénographie, montage, communication) et présentation. La constance est indispensable à toutes les étapes de ce travail, auquel participe intensément chaque intervenant et chaque intervenante sélectionnée. L'assiduité lors des rendez-vous majeurs et des réunions récurrentes organisées au sein du Laboratoire est exigée. »

Le département impression / édition réunit les ateliers de Wernher Bouwens, Aurélie Pagès et Julien Sirjacq. Leurs enseignements se rejoignent dans la volonté d'aborder l'édition dans son sens le plus large, en ouvrant un espace de réflexion et d'expérimentation autour de l'art imprimé, de la publication et de la production de multiples. Des pratiques traditionnelles aux nouvelles technologies, les différents champs de l'édition sont autant de possibilités de pratiques, d'usages et d'expériences. Le pôle est organisé collégalement mais les enseignants ont développé chacun et chacune leur propre rapport à l'édition et à l'imprimé.

Le département impression / édition organise chaque année plusieurs événements dans le cadre de « Printah », un cycle d'interventions et de rencontres autour de l'édition contemporaine et de ses différents acteurs et actrices : artistes, éditeurs et éditrices, galeristes, graphistes, théoriciennes et théoriciens... Des projets collectifs sont proposés et soutenus par les enseignants, lors d'événements ponctuels : Offprint, expositions, manifestations ou collaborations extérieures...

Les enseignants du département impression / édition ont aussi la charge des initiations techniques dans leurs ateliers. Ces enseignements sont annuels et consacrés par une ou deux UE en fin d'année. Au 2^e semestre, les étudiantes et les étudiants doivent finaliser un projet d'impression cohérent avec leur projet artistique.

Pour chaque formation, l'inscription se fait directement auprès de l'enseignante ou de l'enseignant en charge du cours. L'étudiant ou l'étudiante s'engage au sein d'un processus de formation qui lui permet de valider une UE technique par semestre. À l'issue du semestre, l'enseignant ou l'enseignante en charge du cours évalue les compétences acquises. Sont pris en compte l'assiduité, l'intérêt pour la technique, les recherches plastiques et techniques. Lors de la validation de l'UE, l'enseignant ou l'enseignante émet un avis sur le niveau, permettant à l'étudiant ou l'étudiante de progresser dans son parcours de formation et de se positionner vis-à-vis de sa pratique artistique.

Lithographie, dispositifs de monstration

WERNHER BOUWENS

Expérimenter l'adaptation de son projet artistique aux langages particuliers de la lithographie. Expérimenter les possibilités de la lithographie en vue d'un dispositif de monstration articulé et en lien avec le *medium*. Connaître des processus de création d'image sur la matrice (pierre) et de support d'impression (les papiers), des processus d'impression, des encres et du matériel d'imprimerie. Avoir une maîtrise pratique de l'impression. Expérimenter dans le sens du projet artistique de l'étudiant ou de l'étudiante et exécuter un projet singulier et personnel.

Format hebdomadaire, tous les mercredis matin de 10h à 12h30. Jours d'enca-drement des formations : mercredi et jeudi.

Expérimenter les possibilités de l'espace du livre dans lequel s'articuleraient différents éléments issus de son projet artistique. Expérimenter l'adaptation de son projet aux langages particuliers des différentes techniques d'impressions dans l'atelier : xylographie, offset, risographie et lithographie. Connaître les matrices (lino, bois, pierre, plaque offset) et les supports d'impression (les papiers), les encres et le matériel d'imprimerie. Maîtrise pratique de l'impression. Expérimenter dans le sens du projet artistique de l'étudiant ou de l'étudiante et exécuter un projet éditorial en plusieurs techniques d'impression.

Format hebdomadaire, tous les jeudis de 10h à 12h30. Jour d'encadrement des formations : mercredi et jeudi.

Gravure

AURÉLIE PAGÈS

Aborder la pratique, la fabrique de l'image par la notion d'empreinte et le geste archaïque de graver. Découvrir et prendre conscience de la spécificité du processus : de la conception des matrices à l'impression, expérimenter les possibles induits par le multiple et l'édition. S'initier à différentes techniques : gravure sur bois, taille-douce (gravure sur métal, eau-forte), photogravure. Acquérir une maîtrise technique suffisante visant l'autonomie de travail de l'étudiant ou de l'étudiante par une pratique régulière. Concevoir un projet cohérent avec les recherches artistiques de l'étudiant ou de l'étudiante, en s'interrogeant sur la pertinence d'avoir recours aux procédés d'impression traditionnels, par une réflexion sur les modes de (re)production et de circulation des images aujourd'hui. Développer une culture de l'imprimé et de l'édition en apprenant à identifier les productions, les usages, historiques et contemporains.

Rendez-vous hebdomadaire, une session de travail de trois heures le mardi, de 10h à 13h ou de 14h à 17h. Jour d'encadrement des formations : lundi et mardi.

Sérigraphie

JULIEN SIRJACQ

Action printing : aborder la sérigraphie comme une pratique transversale et développer une méthodologie propre à la culture de l'édition au regard des outils numériques. Accompagner les étudiantes et les étudiants dans un parcours qui leur permettra de découvrir les possibilités et les applications liées à la pratique de la sérigraphie. Concevoir un projet artistique qui intègre les différentes facettes du *medium*, permettant des approches plastiques allant de la peinture à l'installation ou le poster, en développant une réflexion sur l'image, ses conditions de production économiques et techniques.

Diversification & dispersion : au 2^e semestre, donner les outils conceptuels nécessaires, les stratégies, les logiques étendues des techniques éditoriales aux étudiantes et étudiants pour exploiter les spécificités techniques induites par les facilités de reproductibilité des médias actuels et les différences politiques majeures qui les différencient des pratiques classiques et traditionnelles de l'estampe.

L'enseignement du dessin, obligatoire en 1^{ère} et 2^e années, est ouvert à toutes les étudiantes et tous les étudiants durant leur cursus. À la fois compte rendu de la chose vue, outil d'analyse, instrument de réflexion, épure ou projet, le dessin occupe une place majeure dans la conception d'une œuvre, mais peut être également considéré comme une œuvre en soi. Les quatre enseignantes et enseignants de dessin proposent des approches très diversifiées : du dessin analytique d'après modèle au dessin d'imagination, en passant par le dessin expérimental autour de la trace, l'empreinte, le signe, l'écriture.

Dessiner le monde

(Cours réservé aux 1^{ère} année et nouvelles inscrites et nouveaux inscrits)

DANIEL SCHLIER

36h de cours par semestre, jeudi de 14h à 17h

Le dessin est au centre de l'invention plastique, de la captation du monde ou de la pensée en marche. Cette activité aussi ancienne que l'humanité n'a pas de statut fixe qui puisse la définir strictement. Ce cours a pour objectif d'apprendre à voir, à distinguer le point de vue du regard ou d'une vision, afin de construire en pleine conscience un langage formel personnel. Il s'agit donc pour chaque étudiant et chaque étudiante de trouver l'accès le plus juste pour une pratique créative du dessin et de mettre l'intuition à l'épreuve de l'observation et de la connaissance, pour quitter le dessin « réflexe » et accéder à un dessin conscient.

Nous expérimenterons des techniques aussi diverses que l'étude documentaire, le dessin construit ou automatique, le dessin à l'aveugle et d'autres encore. La figure humaine, le tracé perspectif ou l'art de la tache seront autant de marchepieds pour constituer un langage formel singulier. Après un semestre d'exercices et de compréhension des principes de base, les étudiantes et étudiants seront confrontés à des exercices qui mettront en cause la perception.

Ce cours a pour objectif d'apprendre à l'étudiant ou à l'étudiante à observer, filtrer, styliser. Par l'exercice du regard, il ou elle est amené à comprendre et expérimenter les « mécaniques » mises en place au cours des siècles par les artistes pour mesurer le monde. Le travail d'après modèle vivant sera le fondement du cours et prétexte à des exercices mettant la vision et l'analyse en jeu. La visite régulière d'expositions et de la collection de l'École permettra de former l'œil aux multiples nuances du dessin.

Le dessin, en faire son histoire

(Cours réservé aux 1^{ère} et 2^e années)

92

FRÉDÉRIQUE LOUTZ

L'apprentissage du dessin sera ludique et collectif. Des dessins d'observation, de traduction graphiques, d'expérimentations plastique multiplieront les pistes de travail comme autant de possibles à emprunter. Chaque étudiant ou chaque étudiante pourra bénéficier de la richesse des définitions du dessin pour en préciser la sienne et développer une écriture singulière et intime. Le carnet personnel et de grandes feuilles collectives témoigneront de l'étendu de nos territoires de narration.

L'apprentissage veillera à engager une pratique sérieuse du dessin (l'engagement par la quantité et le temps consacré en sera le garant) mais il ne se résumera pas à ce seul *medium*, ses frontières étant poreuses. Des lectures, des accrochages dans l'espace et des visites de musée et de spectacles en lien avec le cours viendront interroger, alimenter et dynamiser un appétit pour le dessin. On s'appuiera sur les pratiques d'artistes contemporaines et contemporains et issus de l'histoire de l'art dont les recherches impliquent le dessin en périphérie ou de façon exclusive.

36 h de cours par semestre, lundi de 10 h à 13 h ou de 14 h 30 à 17 h 30.

Le dessin, la peinture, le monde

(À partir de la 2^e année et dessin avancé)

DANIEL SCHLIER

Ce cours s'adresse prioritairement aux peintres et à celles et ceux qui seront intéressés par la relation essentielle tissée entre le dessin et la peinture. Parallèlement à des séances longues avec modèle, nous verrons comment le paysage s'est inventé dans l'atelier par le biais du dessin et de la maquette. Nous travaillerons sur les relations de facture / dessin, la succession des plans par la couleur ou le trait, de l'usage de la photographie dans la pratique actuelle. Enfin, le dessin comme forme d'expression complémentaire à la peinture.

Ce cours a pour objectif de constituer une écriture personnelle, distinguer les différents niveaux de réalité du dessin. La confrontation à des exemples historiques et contemporains permettra de s'inscrire dans le flux de la création. Nous apprendrons également à consulter la collection de l'École afin d'apprendre par comparaison.

Le 1^{er} semestre sera consacré au travail hebdomadaire du dessin sous les formes diverses (modèle vivant, visites dessinées, présentation du travail personnel). Les outils seront également interrogés (pinceau, pastel, feutre, fusain, stylo bille). Le 2^e semestre alternera le suivi du travail personnel avec des exercices expérimentaux qui émergeront des travaux.

36 h de cours par semestre, jeudi de 10 h à 13 h.

Morphologie

JACK McNIVEN, VALÉRIE SONNIER

L'objectif du cours de morphologie est d'apprendre à voir en dessinant à partir de la forme humaine. Pendant la plus grande partie des cours les élèves travaillent d'après trois modèles vivants, à la craie au tableau noir, en grand format. Une partie théorique se référant à l'histoire de l'étude du corps humain vient compléter le travail pratique tout au long de l'année et permet de repérer les structures osseuses et musculaires qui devront progressivement être intégrées aux dessins. Les dessins vont ainsi évoluer pour devenir en fin d'année des « écorchés » colorés. Il s'agira de ne plus dessiner par le contour mais par

les lignes qui apparaissent à l'intérieur du corps.

Le cours suit une certaine tradition de l'enseignement de l'anatomie mais s'en éloigne aussi en privilégiant la libre mise en place du dessin de chaque étudiant et chaque étudiante. L'étude du mouvement sera également abordée selon les propositions des modèles ayant une pratique professionnelle de la danse. L'année sera ponctuée par des visites de lieux spécifiquement liés à la question de l'étude morphologique humaine, animale ou végétale. Les qualités graphiques, la justesse des proportions, la compréhension du modèle dans sa singularité, seront prises en compte tout au long de l'année dans le cadre du contrôle continu hebdomadaire et lors des examens de fin de semestre.

36 h de cours par semestre, jeudi de 10 h à 13 h ou de 14 h 30 à 17 h 30.

Rendez-vous dessinés

JACK McNIVEN, VALÉRIE SONNIER

L'objectif de ces « rendez-vous » à l'extérieur de l'École est de stimuler l'œil en invitant les élèves à dessiner dans des contextes différents. Les cours auront lieu dans les lieux patrimoniaux de l'École, dans des musées, mais également dans des lieux pour certains d'entre eux fermés au public (répétitions de cirque, aquarium, séances de dissection à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, serres tropicales, galerie de paléontologie et d'anatomie comparée, etc.). Chaque séance permettra à l'étudiant ou à l'étudiante de choisir librement le sujet de son dessin, vue d'ensemble ou études détaillées. Il sera conseillé de privilégier les dessins s'inscrivant dans une longue durée, à l'exception des situations nécessitant des croquis rapides permettant de travailler l'étude des formes en mouvement lors de séances avec des modèles pratiquant la danse.

Des notions de perspective, de composition, de précision par l'observation des détails seront développées au cours de l'année. Les étudiantes et étudiants seront libres de choisir leurs techniques. Le choix du carnet, également libre, sera important, avec pour seules contraintes qu'il devra avoir une couverture rigide, ne pas dépasser le format A4 et être relié, sans spirales. Il sera utilisé dans le cadre de ce cours et devra donc être apporté à chaque séance.

L'évaluation se fera sous forme de contrôle continu hebdomadaire ainsi que par une présentation par l'élève de l'ensemble de ses dessins lors des examens de fin de semestre.

36 h de cours par semestre, jeudi de 10 h à 13 h ou de 14 h 30 à 17 h 30.

Dessin avancé

(À partir de la 3^e année)

FRÉDÉRIQUE LOUTZ, JACK McNIVEN, DANIEL SCHLIER, VALÉRIE SONNIER

Avec le professeur ou la professeure de dessin de son choix, et en accord avec lui ou elle, l'étudiant ou l'étudiante propose un projet en début de semestre (thème de recherche, mise en œuvre, type de rendu) et poursuit son travail de façon autonome. Il ou elle élabore toutes les étapes de réalisation d'un projet qu'il ou elle mène ensuite à son terme en veillant tout particulièrement à la qualité de son exécution. Le travail mené par l'étudiant ou l'étudiante peut se dérouler dans la salle de dessin, dans l'amphithéâtre de morphologie, ou à l'extérieur.

L'encadrement est organisé par un suivi par semestre. Inscription à réaliser en début d'année auprès de l'enseignante ou de l'enseignant et du service de la vie scolaire.

Les Beaux-Arts de Paris forment des artistes dont la pratique est en permanence irriguée par des enjeux théoriques multiples qui relèvent à la fois du champ artistique et extra-artistique. Cette incorporation de la dimension théorique est constitutive de la pratique artistique et se caractérise par de constantes inventions méthodologiques et de nouvelles formes d'exploration intellectuelle. Du premier au deuxième cycle, une offre complète de formation permet d'embrasser à la fois l'histoire de l'art et de nombreuses disciplines – littérature, philosophie, cinéma et d'autres domaines qui vont du scientifique aux sciences humaines. Elle se déroule sous des formats divers : du cours magistral aux workshops en passant par les séminaires, etc. La théorie infuse la formation à travers des enseignements dédiés mais aussi au sein des ateliers et des bases techniques ainsi qu'à l'occasion des nombreux échanges dans le cadre d'expositions et projets transverses.

Le département des enseignements théoriques est un pilier fondamental au sein de la formation. Les étudiantes et étudiants sont invités à rencontrer les enseignantes théoriciennes et les enseignants théoriciens tout au long du cursus pour échanger sur leur pratique.

Théories et histoires des arts

Les cours d'histoire de l'art sont construits pour accompagner les étudiantes et les étudiants de la 1^{ère} à la 3^e année, grâce à des cycles de cours qui permettent d'acquérir un certain nombre de fondamentaux pour naviguer en confiance dans l'histoire de l'art, la philosophie, la littérature, etc. Il ne s'agit pas pour autant de suivre des cours organisés scolairement par périodes ou courants, mais de donner les moyens d'interpréter l'art de toutes époques et toutes provenances confondues.

Par ailleurs, un cycle de cours porté par les conservatrices des collections de l'École permet de sensibiliser les étudiantes et les étudiants de 1^{ère} année au patrimoine des Beaux-Arts de Paris, riche de 450 000 œuvres et d'un bâtiment classé.

Les enseignements théoriques de 2^e cycle s'inscrivent au travers de plusieurs enseignements adossés à la recherche, permettant de développer une capacité à conceptualiser un sujet de réflexion dans le domaine de l'art et à le mener à bien sous la direction d'un directeur ou d'une directrice de mémoire. Ces enseignements sont au service du projet artistique de l'étudiant ou de l'étudiante et viennent l'outiller au travers de nouvelles expérimentations et savoirs méthodologiques. Dans le cadre d'un séminaire de recherche, les étudiantes et les étudiants approfondissent leurs connaissances dans l'un des champs théoriques enseignés à l'École et entament en début de 4^e année leur travail de recherche théorique, qui doit aboutir à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire au 1^{er} semestre de la 5^e année.

Les étudiantes et étudiants soumettent au service de la scolarité une note d'intention concernant leur sujet de recherche, et la direction de leur mémoire. Celle-ci est exercée par l'un ou l'une des enseignantes et enseignants responsables d'un séminaire de recherche. Si le sujet proposé par l'étudiant ou l'étudiante le justifie, le mémoire peut faire l'objet d'une direction conjointe entre un théoricien ou une théoricienne et un plasticien ou une plasticienne.

LISTE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE THÉORIE

Tristan GARCIA
Christian JOSCHKE
Jean-Yves JOUANNAIS
Laura KARP-LUGO
Guitemie MALDONADO
François-René MARTIN
Clélia ZERNIK

Intervenant et intervenante invités :

Mohamed AMER MEZIANE (1^{er} semestre)
Barbara GLOWCZEWSKI (2^e semestre)

Allemand

JÜRGEN GOTTSCHALK

Niveau débutant (A1), lundi de 11 h 30 à 13 h 30

Ce cours s'adresse à celles et ceux qui souhaitent découvrir l'allemand, une langue pas plus difficile que les autres, puisqu'elle est parlée par plus de 100 millions de personnes ! Et enfin, à ne pas oublier : c'est la langue non seulement de Goethe et de Hegel, mais aussi de Dürer et Cranach, de Klimt et Schiele, de Kollwitz, Kiefer et Tübke...

Aucune connaissance préalable n'est requise, on commence de zéro, en utilisant un manuel classique et d'autres sources fournies. L'objectif est de faire les premiers pas pour pouvoir communiquer en allemand dans la vie quotidienne, de comprendre et se faire comprendre pour : faire connaissance, se présenter, bouger dans la ville, au café, raconter sa vie... L'année passe vite, l'objectif est d'atteindre un niveau A1.1 minimum.

Dans le cours l'oral sera mis en avant, mais l'expression écrite sera naturellement aussi abordée.

L'évaluation se fait sur la base de devoirs maison (petites rédactions), tests réguliers, contrôle continu.

Manuel : Spektrum Deutsch A1+, Schubert Verlag

EVA WOESCHER

Niveau intermédiaire, lundi de 9 h 15 à 11 h 15

L'objectif est de travailler à partir d'artistes contemporaines et contemporains, modernes et plus anciennes et anciens du monde germanophone afin de progresser dans la langue.

La méthode est axée sur la compréhension et la pratique orale. Des exercices et jeux de rôle sont proposés au cours du semestre, permettant à chacun et chacune de s'exercer tout en abordant des notions de grammaire. De nombreuses ressources digitales sont mises à disposition : photos, textes, vidéos, enregistrements audios et films.

L'évaluation prend en compte la participation et les devoirs produits du semestre. (Deux textes et un devoir sur table sur un des sujets abordés).

Niveau débutant, lundi de 11 h à 13 h

Niveau intermédiaire, lundi de 9 h à 11 h ou mardi de 17 h à 19 h

Le cours propose un environnement où les étudiantes et les étudiants se sentent à l'aise et s'approprient la langue, il s'adapte à chaque groupe et chaque étudiant ou étudiante. L'enseignante puise dans ses expériences en art pour enrichir les échanges, tout en maintenant un cadre collectif ouvert aux contributions de chacun et à l'actualité.

L'objectif du cours est de soutenir le développement d'une réflexion dans l'art contemporain et de renforcer les compétences linguistiques en communication, à l'oral et l'écrit de manière interactive. Enfin, l'expression personnelle est travaillée autour de la création artistique de chacun et chacune, l'art des autres, et des questions théoriques et sociétales liées à l'art.

L'enseignement déploie différents moyens pédagogiques pour favoriser les échanges et la progression. Discussions de groupe style séminaire, avec des documents textuels, visuels et audios; courts exposés suivis de discussions; rédactions créatives et analytiques; présentation du travail artistique ou du sujet choisi par l'étudiant ou l'étudiante en classe ou atelier; possibilité de création d'une émission radio *live*; visites d'expositions, collections, etc.

L'évaluation prend en compte la présence, la participation, les exposés et un examen écrit final.

DAMIAN CORCORAN

Niveau débutant, lundi de 9 h à 11 h

Niveau intermédiaire, lundi de 11 h 15 à 13 h 15

Niveau avancé, lundi de 14 h à 16 h

Ces cours sont conçus en fonction des besoins et des souhaits des étudiantes et étudiants. Le premier cours est conçu pour déterminer le niveau d'anglais « actif », les compétences, les intérêts et la personnalité des participantes et participants. L'objectif du cours selon les niveaux est d'améliorer et d'affiner les compétences en anglais nécessaires pour étudier et pratiquer l'Art, collaborer avec d'autres étudiantes et étudiants, parler et écrire avec assurance et renforcer l'autonomie. Les compétences développées permettent de penser de manière critique et créative, d'exprimer clairement ses pensées, ses opinions et ses sentiments. Au sein de l'enseignement, différentes méthodes pédagogiques sont proposées: discussions menées par les élèves et retour (corrections) de la part de l'enseignant, engagement actif dans des projets, travail en paires, en petits groupes et en classe entière, jeux de rôle et performances, écriture créative, poésie, jeux d'écriture, jeux de vocabulaire.

L'évaluation comprend un entretien oral individuel et un exposé de cinq à dix minutes selon le niveau au cours du semestre. L'assiduité et la ponctualité au cours du semestre sont prises en compte.

CHRISTEL PARISSÉ

Niveau débutant (A1-A2), lundi de 17 h 30 à 19 h 30

Niveau intermédiaire (B1-B2), lundi de 15 h 30 à 17 h 30
ou mardi de 17 h 30 à 19 h 30

La méthodologie s'appuie sur la pratique de l'anglais oral et écrit dans des contextes variés: quotidien (CV, lettre de motivation, vie de tous les jours, etc.), voyage (visites virtuelles, aspect administratif, moyens de transport et achats de billets), ou ateliers (vocabulaire utile à la pratique de chaque discipline).

Chaque cours utilise de l'écrit (extraits de classiques, articles de journaux anglo-saxons ou descriptions d'expositions) et de la vidéo (bandes annonces ou extraits de films ou de séries, documentaires sur l'art et sur la pratique des arts) afin que le groupe entende des accents variés. La civilisation, l'histoire et

l'histoire de l'art font également partie de notre enseignement.

L'apprentissage de vocabulaire nouveau est une constante pour tous les niveaux, mais les besoins en grammaire sont adaptés à chaque niveau et à chaque groupe après une évaluation des besoins en début d'année.

Le contrôle continu est constitué d'un oral (sujet libre) et d'un écrit (deux sujets par semestre : réflexion sur les pratiques artistiques des étudiantes et étudiants ou entraînement au mémoire grâce à un sujet de recherche).

DAVID RECKFORD

Niveau intermédiaire (B1-B2), lundi de 15 h à 17 h ou de 17 h à 19 h

Le cours s'articule autour d'activités conçues pour renforcer l'aisance des étudiantes et étudiants et leur permettre d'acquérir les compétences suivantes : compréhension textuelle, compréhension auditive (y compris des accents variés), l'expression textuelle, l'expression à l'orale et le travail en équipe. Les objectifs spécifiques des étudiantes et étudiants sont pris en compte. Généralement, le progrès à l'oral est privilégié : le format (deux heures en présentiel chaque semaine) se prête aux échanges oraux nombreux et décontractés (parfois plus formels). Des textes à préparer sont distribués régulièrement, ainsi que des liens vers des documents audiovisuels (pour le travail entre les séances). Il y a deux tests (pour encourager le progrès), et au moins un exposé oral pour chaque étudiant et chaque étudiante.

MARK ROBERTSON

Niveau intermédiaire (B1-B2), lundi de 9 h à 11 h ou lundi de 13 h 30 à 15 h 30 (1^{er} semestre uniquement)

Niveau avancé (C1+), lundi de 11 h à 13 h

Les cours intermédiaire et avancé s'articulent autour d'activités conçues pour renforcer l'aisance des étudiantes et étudiants dans les compétences suivantes : compréhension écrite, compréhension auditive, l'expression écrite, l'expression à l'orale. L'équilibre entre l'oral et l'écrit est établi au fur et à mesure qu'on avance.

Le format (deux heures en présentiel chaque semaine) se prête aux échanges décontractés, ce qui permet de tenir compte des objectifs spécifiques des étudiantes et étudiants. La grande priorité sur le plan technique est de construire et renforcer une relation avec la langue qui permet une expression succincte, claire et directe, ce qui a des conséquences sur l'approche intellectuelle à adopter lorsque l'on s'exprime en anglais. Des textes sont donnés pour être préparés entre les séances, ainsi que des liens vers certains documents audio-visuels.

La note pour le semestre est le résultat du travail accompli pendant le semestre et non uniquement la note d'un test final.

Italian

DANIELA CAPONE

Niveau débutant (B1), lundi de 16 h à 18 h

Niveau intermédiaire et avancé lundi de 14 h à 16 h

Deux cours sont proposés : un cours pour débutantes et débutants et un cours pour niveaux intermédiaires et avancés. Les conditions d'admission sont les suivantes : une lettre de motivation expliquant le projet d'études et la nécessité de suivre le cours d'italien ; l'engagement d'assister aux cours et aux contrôles (trois par semestre). Dans les deux cours, outre la grammaire, la priorité sera donnée au vocabulaire des arts, en particulier celui lié aux travaux des étudiantes et étudiants participants.

Le niveau débutant est réservé à celles et ceux qui n'ont jamais étudié l'italien et aux étudiantes et étudiants en 1^{ère} année à l'École. Le niveau final visé après deux semestres est le niveau A1 du Classement européen des langues. Le matériel et la méthode utilisés sont ceux de l'Université pour étrangers de Rome 3 et donnent accès au Plida (Diploma Lingua Italiana Dante Alighieri) reconnu par le Ministère italien des affaires étrangères.

Le niveau intermédiaire-avancé se focalisera davantage sur le vocabulaire que sur la grammaire. Les niveaux visés sont le A2 et le B1.

Japonais

ADOKA NIITSU

Niveau débutant, lundi de 9 h à 11 h

Niveau intermédiaire, lundi de 11 h à 13 h

Niveau débutant : les sujets abordés incluent les salutations, l'utilisation de l'alphabet latin « *rōmaji* », et une introduction aux trois alphabets japonais : *hiragana*, *katakana* et *kanji*. Les étudiantes et étudiants apprennent également les nombres, l'heure et les dates, ainsi que les bases des verbes et adjectifs. Une attention particulière est portée aux signes et gestes culturels japonais. L'objectif est d'introduire les bases de la langue japonaise de manière simple, en mettant l'accent sur la pratique orale et l'acquisition de la grammaire de base, tant orale qu'écrite.

Niveau intermédiaire : les étudiantes et étudiants approfondissent leurs connaissances à travers des exercices de compréhension orale et écrite. Les cours couvrent diverses expressions japonaises et introduisent des éléments culturels et artistiques. Les élèves apprennent à communiquer en japonais dans des situations variées comme les échanges scolaires, les voyages et la vie quotidienne. Pour participer, il est nécessaire de savoir lire et écrire les *hiragana* (et de préférence les *katakana*) et d'avoir une connaissance de base acquise lors du cours « débutant ».

Français langue étrangère (FLE)

FABRICE ARVINE

Niveau débutant (A1-A2), lundi ou jeudi de 9 h 30 à 11 h

Niveau avancé, lundi ou jeudi de 11 h à 12 h 30

Les cours de FLE visent à améliorer les quatre compétences langagières des élèves à travers aussi bien des méthodes de langues que des documents authentiques.

Niveau débutant : l'enseignant utilise une méthode de langue atelier A1 sur la base d'un livre numérique interactif. Les cours aident les élèves à apprendre à interagir de façon simple, répondre à des questions simples et en poser également. Les élèves sont régulièrement encouragés à prendre part à des conversations sur des sujets simples tels que leur quotidien, leurs études...

Niveau intermédiaire B1 : destiné aux étudiantes et étudiants ayant acquis les bases de la langue. L'étude de points de grammaire associée à une pratique orale leur permettra de développer leur capacité à communiquer tant au sein de l'École que dans leur vie quotidienne. Différents thèmes ayant trait à la culture seront abordés tout au long du semestre. Des documents complémentaires sont aussi utilisés afin de faire réagir les élèves à des affirmations simples dans le domaine des besoins immédiats et des sujets familiers. La partie grammaticale du cours est essentiellement concentrée sur les thèmes de modes subjonctif et conditionnel en français. Le livre utilisé pour cette partie est La grammaire en dialogue, niveau intermédiaire.

Niveau intermédiaire 1, lundi ou vendredi de 9 h 30 à 11 h

Niveau intermédiaire 2, lundi ou vendredi de 11 h à 12 h 30

Niveau intermédiaire B2: destiné aux étudiantes et étudiants ayant déjà acquis une certaine pratique de la langue. L'approfondissement de points de grammaire et une pratique orale plus intense leur permettra d'enrichir et de développer leur capacité à communiquer. À la fin du cours, ils et elles seront capables de participer à des échanges à propos de questions artistiques mais aussi par rapport à l'actualité. Quelques textes littéraires seront également étudiés.

Niveau avancé B1/B2: le cours propose des documents (journaux, vidéo...) ayant des contenus adaptés au niveau intermédiaire de façon à ce que l'étudiant ou l'étudiante puisse obtenir, à la fin du cours, une certaine aisance à communiquer de manière fluide avec un interlocuteur ou une interlocutrice francophone.

ORGA NISATION

Évaluations

Règles d'assiduité

Un maximum de trois absences, qu'elles soient justifiées ou non, est toléré pour chaque cours. Au-delà de ce seuil, le cours ne peut être validé.

En cas de motif impérieux, un justificatif pourra être transmis au service de la vie scolaire dans un délai maximal de 48 heures suivant l'absence. Ce justificatif sera examiné dans le cadre de la commission de scolarité semestrielle.

Sont reconnus comme motifs impérieux les cas suivants :

- maladie ou accident ;
- décès d'un parent au premier ou au second degré ;
- mariage ou conclusion d'un Pacs ;
- naissance ou adoption d'un enfant ;
- fêtes religieuses (conformément à la circulaire du 10 février 2012) ;
- journée défense et citoyenneté ;
- convocation par une autorité administrative ou juridictionnelle.

[Cf. Règlement des études 26/27](#)

Validations par équivalence

Des validations de langues peuvent être accordées par équivalence, sur présentation d'un justificatif, soit d'une formation antérieure de même niveau académique, soit d'une formation suivie en double cursus, y compris dans une langue vivante non enseignée à l'École. L'octroi des crédits relève de l'autorité du service de la vie scolaire. Les demandes seront prises en compte dans les délais de l'inscription pédagogique, en début d'année scolaire et pour les étudiantes et étudiants en double cursus sur présentation d'un certificat de scolarité et du relevé de notes en fin de semestre. Les étudiantes et étudiants bilingues doivent se présenter à un test et obtenir un niveau C1.2 pour bénéficier d'une dérogation.

Évaluation du 1^{er} cycle

Les crédits européens (ECTS) représentent, sous la forme d'une valeur numérique affectée à chaque Unité d'enseignement (UE), le volume de travail fourni par l'étudiant ou l'étudiante en présence encadrée dans l'établissement, comme en travail personnel.

60 crédits européens représentent un volume de travail équivalent à une année d'étude à temps plein. L'ECTS permet la lecture et la comparaison

des programmes d'études pour toutes les étudiantes et tous les étudiants en France ou à l'étranger. Il facilite la mobilité et la reconnaissance académique des cursus.

Une UE est constituée d'un ou plusieurs enseignements et comporte des règles de pondération entre eux. Elle est semestrielle et capitalisable. Toute unité de cours acquise l'est définitivement.

Les enseignements d'histoire et théorie des arts font l'objet d'une évaluation en contrôle terminal

• 1^{ère} année S1 et S2 :

- cours François-René Martin et Guitemie Maldonado : examen écrit (50 %) et oral (50 %) ; rattrapage par examen écrit et oral
- cours Jean-Yves Jouannais : examen écrit ; rattrapage examen écrit ;

• 2^e année S3 et S4 : examen écrit ; rattrapage par examen écrit ;

• 3^e année S5 et S6 : examen écrit ; rattrapage par examen écrit.

Les cours de langues sont évalués en contrôle continu et un examen final de fin semestre.

Le cours « Environnement numérique et intelligences artificielles » est évalué sur la base de l'assiduité et de la production d'un dossier.

Le cours « Collections » est validé sur l'assiduité et la participation active de l'étudiant ou de l'étudiante.

Les enseignements de technicité sont évalués en contrôle continu, selon les modalités définies par les enseignantes et les enseignants. Ils peuvent également être validés, sur avis du chef ou de la cheffe d'atelier ou d'un responsable ou d'une responsable d'enseignement technique, lors des workshops animés par les artistes invités par l'École dans le cadre des partenariats académiques ou culturels, dans la limite d'une UE par cycle d'études.

L'UE portfolio est validée sur l'assiduité et la production d'un portfolio.

Les cours de dessin sont évalués en contrôle continu et lors d'une session d'évaluation en fin de semestre.

Les UE d'atelier 1 à 5 font l'objet d'une évaluation continue par le chef ou la cheffe d'atelier. Sont prises en compte l'assiduité, les recherches et productions plastiques réalisées au cours du semestre. L'enseignant ou l'enseignante évaluera la capacité de l'étudiant ou l'étudiante à développer un langage plastique et à s'inscrire dans un processus artistique.

Les modules de professionnalisation sont validés sur l'assiduité et la participation active de l'étudiant ou de l'étudiante. Est attendue la validation de quatre modules au sein de l'offre définie et présentée en début d'année scolaire.

L'UE atelier 6 est sanctionnée par la soutenance du diplôme de 3^e année.

INSCRIPTION AU DIPLÔME

Le passage de la soutenance est conditionné à l'obtention par l'étudiant ou de l'étudiante des 164 ECTS sanctionnant les cours obligatoires du 1^{er} cycle hors UE atelier 6 ; il ou elle doit en outre obtenir validation de son projet de diplôme par son chef ou sa cheffe d'atelier (UE atelier 6) avant présentation à la soutenance. L'inscription à la soutenance se fait dans un calendrier établi par le service de la vie scolaire et communiqué par lui aux étudiantes et étudiants.

Lors de l'inscription à la session, l'étudiant ou l'étudiante doit fournir à l'École une fiche production permettant de prendre en compte son projet et tous éléments nécessaires à la préparation de celui-ci.

JURY

Le jury de diplôme est constitué de deux personnalités extérieures et d'un professeur ou une professeure de l'École nommés par le directeur.

La soutenance comprend une mise en espace de travaux choisis, ainsi qu'un dialogue avec le jury. La soutenance dure 20 minutes, et se déroule en présence du chef ou de la cheffe d'atelier.

Après les délibérations, le jury reçoit l'étudiant ou l'étudiante et son chef ou sa cheffe d'atelier pour leur notifier sa décision. La décision du jury ne peut faire l'objet d'aucune révision. En cas d'échec à l'UE de soutenance de projet de fin d'études, l'étudiant ou l'étudiante est réinscrite à la session de rattrapage de septembre. En cas d'échec définitif, il ou elle se voit délivrer un certificat d'études mentionnant les enseignements suivis.

Évaluation du 2^e cycle

Les UE atelier 7 ou 8 hors mobilité et l'UE 9 sont évaluées tout au long du semestre par le chef ou la cheffe d'atelier. L'UE atelier 7 ou 8 faisant l'objet d'une mobilité ou d'un stage est évaluée sur la présentation des recherches artistiques effectuées sur cette période.

L'UE atelier 10 est sanctionnée par la soutenance du diplôme de 5^e année.

L'UE Mobilité à l'international / Stage est validée selon l'option retenue par l'étudiant ou l'étudiante.

Mobilité d'études : relevé de notes de l'établissement d'accueil, certificat de présence, questionnaire de retour de mobilité (et documents Erasmus+, le cas échéant).

La mobilité de stage : attestation de fin de stage remplie par le maître ou la maîtresse de stage, certificat de présence, questionnaire de retour de mobilité, rapport de stage (et documents Erasmus+, le cas échéant)

Le stage est évalué sur la présentation orale d'un rapport de stage à un jury composé du chef ou de la cheffe d'atelier et du directeur des études et / ou de la chargée de vie professionnelle. Le stage dure 350 heures minimum soit deux mois ou quatre mois à mi-temps, et est effectué dans un organisme culturel ou artistique, en France ou à l'international. Le stage fait obligatoirement l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant ou l'étudiante, l'École, et son organisme d'accueil ; le stage ne peut commencer avant la signature de la convention. La présentation du rapport de stage, pour pouvoir être prise en compte, doit intervenir avant la reprise des cours de 5^e année.

L'UE Compétence transversale de 4^e année peut être validée par :

- un enseignement de technicité ou un cours proposé dans le cadre du Programme PG-art (PSL), un compte rendu sera exigé à la fin du semestre ;
- la participation active aux workshops animés par les artistes invités par l'École dans le cadre des partenariats académiques ou culturels, sous réserve de validation par le chef ou la cheffe d'atelier ;
- un projet personnel artistique ou professionnel : la demande doit être adressée en début d'année au directeur des études et au chef ou à la cheffe d'atelier. Après décision, l'équivalence sera accordée sur présentation d'un rapport avant la fin du semestre.

L'UE langues de 4^e année est évalué en contrôle continu et un examen final de fin semestre. L'UE langues du semestre en mobilité peut être validée via la mobilité dans le cas d'une destination non-francophone.

L'UE de recherche en 4^e année est validée de la manière suivante :

- Le séminaire de recherche est validé en contrôle continu et selon les modalités définies par les enseignantes ou les enseignants ;
- le mémoire en 4^e année est validée après dépôt d'un sujet de recherche et contrôle continu sur l'année dont un point d'étape avec la chargée des suivis de mémoire et d'un entretien oral ou écrit au semestre 8 avec son directeur ou sa directrice de mémoire ;
- la méthodologie est validée sur l'assiduité et la participation active de l'étudiant ou l'étudiante.

L'UE de recherche en 5^e année est validée de la manière suivante :

- la soutenance d'un mémoire de recherche au semestre 9 devant un jury,

composé du directeur ou de la directrice de recherche et d'une personne désignée par celui-ci ou celle-ci ;

- le séminaire de recherche est validé en contrôle continu et selon les modalités définies par les enseignants et les enseignantes aux semestres 9 et 10.

Les UE compétences transversales et linguistiques sont validés ainsi :

- le cours de langues est évalué en contrôle continu et un examen final de fin semestre ;
- les modules de professionnalisation sont validés sur l'assiduité et la participation active de l'étudiant ou de l'étudiante. Il est attendu la validation de quatre modules au sein de l'offre définie et présentée en début d'année scolaire.

INSCRIPTION AU DIPLÔME

Le passage du diplôme est conditionné à l'obtention par l'étudiant ou l'étudiante des 96 ECTS sanctionnant les cours obligatoires du 2^e cycle. L'inscription a lieu au mois de mars, auprès du service de la scolarité. Les étudiantes et étudiants doivent déterminer deux lieux dans lesquels ils ou elles souhaiteraient présenter leur diplôme, ainsi que leurs besoins de matériel audiovisuel. Le service de la scolarité se charge de l'établissement du planning et de la validation des lieux d'accrochage.

JURY

Le jury de diplôme est constitué de quatre personnalités extérieures nommées par le directeur.

SOUTENANCE

La soutenance de diplôme dure 40 minutes, durant lesquelles l'étudiant ou l'étudiante est amenée à présenter une sélection de travaux artistiques significatifs de ses années d'études, et de son parcours artistique personnel. Il ou elle peut être accompagnée d'un professeur ou une professeure de son choix. L'appréciation générale du jury prend en compte la qualité des œuvres présentées, de leur accrochage, de la présentation orale argumentée et documentée de l'étudiant ou de l'étudiante. En cas d'échec au diplôme, il ou elle aura alors la possibilité de se présenter une seconde fois au diplôme à la session de septembre de la même année.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est remis lors de la cérémonie des diplômes. Il peut être retiré au secrétariat de la scolarité aux heures d'ouverture. Il doit être retiré en main propre ; en cas de déménagement hors Île-de-France sur demande écrite, il peut être envoyé par voie postale en envoi recommandé avec accusé de réception.

VIE
ÉTUDIANTE

Représentation des étudiantes et étudiants aux instances de l'École 111

Trois instances encadrent les activités de l'École et son fonctionnement. Trois représentantes et représentants des élèves y siègent, accompagnés de leurs suppléantes ou suppléants. Tous et toutes peuvent participer aux débats, mais seuls les représentantes et représentants titulaires peuvent prendre part aux votes.

Ces trois instances sont l'occasion pour les étudiantes et étudiants de faire entendre leur voix et leurs propositions, soit lors des réunions, soit en amont, par l'ajout à l'ordre du jour d'un point sur lequel ils ou elles souhaitent s'exprimer ou obtenir des éclaircissements.

Élections

Les élections ont lieu au premier trimestre de chaque année civile. Chaque étudiant ou chaque étudiante inscrite en 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle est inscrit sur la liste électorale et peut se porter candidat ou candidate. L'élection des étudiantes et étudiants se fait sur liste. Les sièges sont répartis entre les listes concurrentes à proportion des voix. Les listes sont composées de six noms, sans obligation de déterminer l'ordre d'élection.

Conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est consulté et délibère sur les questions ayant une incidence en matière d'enseignement, de pédagogie et d'organisation de l'année scolaire. Il est présidé par le directeur, comprend deux personnes de l'administration désignées par celui-ci, quinze représentantes et représentants des enseignantes et des enseignants élus pour deux ans renouvelables et trois représentantes et représentants des étudiantes et étudiants élus pour un an renouvelable.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est consulté et délibère sur les projets et le rapport d'activité de

l'établissement, les questions relatives à la vie de l'École, à son organisation, à son offre pédagogique ainsi que sur son règlement intérieur. Il est également chargé de l'approbation du budget, de ses modifications et du compte financier. Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président au moins deux fois par an. Il est composé de quatre représentantes et représentants du ministère de la Culture, du directeur du Musée national d'art moderne du Centre Pompidou ou son représentant, de sept personnalités désignées en raison de leurs compétences par la ministre de la Culture, des représentantes et représentants élus du personnel et des étudiantes et étudiants (six représentantes et représentants élus des enseignantes et enseignants; trois représentantes et représentants élus du personnel administratif, technique, de surveillance et de service; trois représentantes et représentants élus des étudiantes et étudiants). Les représentantes et représentants des enseignantes, enseignants et du personnel administratif, technique, de surveillance et de service au conseil d'administration sont élus pour une période de trois ans renouvelables. Les représentantes et représentants des étudiantes et étudiants sont élus pour un an renouvelable.

Conseil de la recherche

Le conseil de la recherche est constitué de six membres de droit (le directeur ou son représentant; le directeur du département des études ou son représentant et son adjointe ou son représentant; la directrice du département des œuvres ou son représentant et son adjointe ou son représentant; un représentant ou une représentante des éditions); 10 membres élus répartis en quatre collèges (étudiantes et étudiants; enseignantes et enseignants de théorie; enseignantes et enseignants de pratique artistique et enseignantes et enseignants de technicité) et trois personnalités qualifiées. Afin de participer à la structuration et à la valorisation de l'ensemble des recherches menées aux Beaux-Arts de Paris, cette instance a pour objet de définir une politique de recherche pour l'École et la stratégie de son développement, en conservant la diversité des méthodologies

et des sujets propres à l'institution. Pour cela, le conseil de la recherche, présidé par le directeur, a pour mission – entre autres – de définir le positionnement de la recherche au sein de l'établissement, d'identifier des axes de recherches partagés par les équipes pédagogiques et scientifiques, de valoriser et diffuser la recherche ; de mettre en place des partenariats et de financer des projets ainsi que d'accompagner la formation doctorale.

Commission de scolarité

Les étudiantes et étudiants qui ne remplissent pas les conditions de passage dans l'année supérieure, qui sollicitent une reprise de leurs études après plus de deux années d'abandon, ou qui demandent une dérogation aux conditions d'inscriptions fixées par le règlement, etc. voient leur demande examinée par une commission. Celle-ci peut être amenée à prononcer l'exclusion d'un étudiant ou d'une étudiante, pour insuffisance pédagogique.

La commission est composée du directeur ou son représentant, de la cheffe du service de la scolarité ou son adjoint, de trois enseignantes et enseignants, et d'un représentant ou une représentante des étudiantes et étudiants au conseil d'administration (CA) ou au conseil pédagogique (CP). Elle se réunit une à deux fois par an.

Coordination 1^{er} cycle

Constituée de deux cheffes ou chefs d'atelier, d'un théoricien ou une théoricienne et d'un professeur ou une professeure de dessin ou d'un enseignant ou une enseignante de technicité, la coordination :

- Aide à l'orientation des étudiantes et étudiants entrant dans le cycle (fin octobre) ;
- accompagne et garantit les changements d'atelier pour les étudiantes et étudiants identifiés en difficultés ou souhaitant une nouvelle orientation dans leur pratique ;
- examine les passages en 2^e cycle en discussion avec les cheffes et chefs d'atelier sur la base de

leurs commentaires et de rencontres avec les étudiantes et étudiants ;

- examine les demandes d'années supplémentaires.

Coordination 2^e cycle

Constituée de deux cheffes ou chefs d'atelier, d'un théoricien ou une théoricienne et d'un professeur ou une professeure de dessin ou d'un enseignant ou une enseignante de technicité, la coordination :

- Accompagne et garantit les changements d'atelier en cours de cursus en lien avec les cheffes et chefs d'atelier ;
- examine les demandes d'année supplémentaire ;
- veille à l'orientation des étudiantes et étudiants sur le mémoire avec les directeurs et directrices de mémoire.

Conseil de discipline

Une commission disciplinaire peut être réunie à l'encontre d'un étudiant ou d'une étudiante, sur convocation du directeur.

La commission de discipline est composée du directeur ou son représentant, qui préside, du directeur des études ou son représentant, d'un représentant ou une représentante de l'administration nommé par le directeur, de deux professeures ou professeurs désignés par tirage au sort parmi les représentantes et représentants des enseignantes et enseignants titulaires au CA et au CP ; de deux représentantes ou représentants des étudiantes et étudiants désignés par tirage au sort parmi les représentantes et représentants des étudiantes et étudiants au CA et au CP.

Les sanctions encourues sont le blâme, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive, l'obligation de remise en état dans le cas de dégradations, l'obligation de remplacement de matériels dans le cas de vols ou des mesures de responsabilisation visant à participer à des actions culturelles ou de solidarité au sein de l'établissement.

Valorisation de l'engagement étudiant

113

Les Beaux-Arts de Paris reconnaissent que l'engagement étudiant associatif, solidaire ou universitaire contribue à l'enrichissement de la formation. Les étudiantes et étudiants concernés peuvent donc réaliser des demandes de valorisation de cet engagement en début ou en cours de semestre. Ces demandes peuvent permettre l'aménagement de l'organisation des études ou l'obtention d'ECTS. Cette obtention est soumise à un suivi mensuel avec la chargée de la vie étudiante et à un rapport final à remettre à la fin du semestre. Les demandes sont à envoyer à Edwige Olvrat et visées par le directeur des études et le chef ou la cheffe d'atelier en début de semestre.

Quelques exemples d'activités :

- un mandat d'élue étudiante ou d'élu étudiant ;
- une activité de bénévole au sein d'une association école ou en dehors ;
- une activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement ;
- une activité de massier ou massière d'atelier, ou de moniteur ou monitrice.

Les associations de l'École – RadioBal, Récupérathèque, Café Héloïse, BDE – Saint-Germain des prints – Papier Saint Germain – Club cinéma – BAP.PERF recherchent à chaque rentrée des bénévoles pour assurer les activités et l'animation des associations.

Participer à la vie associative

BDE

Organise des activités culturelles et festives tout au long de l'année.

Instagram : [@bdebeauxartsparis](https://www.instagram.com/bdebeauxartsparis)

RADIOBAL

Organise des activités live, interviews, rencontres
<https://radiobal.fr/> radiobal@beauxartsparis.fr

SAINT- GERMAIN DES PRINTS

Organise chaque année un festival de micro-édition réunissant des étudiantes et étudiants de nombreuses écoles d'art.

sgdesprints@beauxartsparis.fr

PAPIER SAINT GERMAIN

Réalise et diffuse chaque mois le journal de l'École, au format papier et numérique

papiersaintgermain@beauxartsparis.fr

CLUB-CINÉMA

Propose tout au long de l'année une programmation cinématographique éclectique.

club.cinema@beauxartsparis.fr

BAP.PERF

Promeut l'archivage, la conservation et la valorisation des performances des étudiantes et étudiants des Beaux-Arts de Paris. Elle vise à documenter et diffuser ces travaux afin de préserver la mémoire artistique et de favoriser le partage des savoirs.

bapperf@beauxartsparis.fr

ASSOCIATION LE CERCLE CHROMATIQUE

Vise à rassembler, soutenir et mettre en avant les *alumni* des Beaux-Arts de Paris à travers des conférences et ateliers.

secretariatgeneral@lecerclechromatique.org

Secrétariat de la scolarité

Le service de la scolarité est l'interlocuteur privilégié des étudiantes et étudiants pour les questions relatives à leurs inscriptions administratives et pédagogiques et vie étudiante.

Le secrétariat de la scolarité est ouvert du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures.

En dehors de ces horaires, les demandes peuvent être envoyées par courriel. De manière générale, pour toute demande de document (relevé de notes, attestation) prévoir un délai de 72 heures minimum.

Moyens d'information

Les étudiantes et étudiants disposent d'une adresse @beauxartsparis.fr.

Cette adresse est utilisée par l'administration pour toute communication ou information relative à la scolarité de l'étudiant ou de l'étudiante ou à la vie de l'École.

INTRANET

Depuis janvier 2026, les Beaux-Arts de Paris ont mis en place un intranet pour toutes les communautés de l'École. Accessible à partir du site beauxartsparis.fr ou directement via une appli sur son smartphone, il est enrichi très régulièrement et donne accès aux actualités internes de l'École, aux guides, à des informations pratiques.

OASIS

La plateforme de scolarité Oasis vous donne accès à diverses informations :

- programme pédagogique
- notes
- certificats de scolarité et attestation
- formulaire pour tenir à jour vos coordonnées

Login unique : prénom.nom

Actualités de l'École

Les actualités scolaires, professionnelles et culturelles sont présentées sur les écrans de l'École, le site internet, l'intranet et les réseaux sociaux. Les offres de stages et d'emploi, de concours et résidences, la programmation culturelle, et l'actualité des jeunes artistes et des professeures et professeurs de l'École sont également relayées par mail aux adresses @beauxartsparis.fr

Le site internet beauxartsparis.fr fournit de nombreuses informations : calendrier des événements, actualité des ateliers, éditions, expositions, actualité des professeures et professeurs et des jeunes artistes issus de l'École.

L'École dispose également de comptes Facebook, Instagram, YouTube, Threads ([#beauxartsparis](https://www.instagram.com/beauxartsparis)).

Les étudiantes, étudiants, professeures et professeurs sont invités à y participer à leur gré (annonce d'événements, d'expositions ou publications).

Les images destinées au compte Instagram publiées chaque semaine par le service de la communication sont à envoyer à :

communication@beauxartsparis.fr

Rôle des massières et massiers

Les massières et massiers tiennent une place importante dans la vie de l'atelier, ils ou elles sont le relais entre les étudiantes et les étudiants et les services de l'École. En lien étroit avec le chef ou la cheffe d'atelier, ils ou elles sont chargées des commandes de l'atelier, demandes de travaux ou d'aménagement spécifiques, stockage. Ils ou elles sont aussi le relais de tous les événements au sein de l'atelier : expositions, ateliers ouverts... Enfin, ils ou elles veillent au respect des règles de sécurité. Afin de faciliter la communication entre étudiantes et étudiants et services administratifs, les massières et massiers sont les interlocuteurs et interlocutrices prioritaires du service de la scolarité.

Le budget de l'atelier est calculé en fonction du nombre d'inscrites et d'inscrits et de la pratique de l'atelier. Il comprend, outre l'achat de fournitures et de matériel, un montant dédié à l'achat de peinture pour la remise en état de l'atelier lors des périodes de diplômes. Les outils électroportatifs sont la propriété de l'École, ils sont inventoriés par le service de la scolarité afin d'en assurer le suivi et le renouvellement. En cas de perte ou de vol, un dépôt de plainte devra être remis au secrétariat général et au gestionnaire de la vie scolaire. En cas de départ du chef ou de la cheffe d'atelier, le matériel est confié au service logistique.

Réservation des espaces

LES GALERIES D'EXPOSITION DU PALAIS DES ÉTUDES ET LA COUR VITRÉE

L'utilisation de ces espaces est soumise au cadre pédagogique et aux mêmes règles de sécurité que les ateliers. Leur réservation est obligatoire auprès du service de la scolarité et avec l'aval du chef ou de la cheffe d'atelier.

Les usagères et usagers sont responsables du nettoyage à l'issue de leur réservation, soit le soir même soit le lendemain avant 9 heures. Aucun

perçement ne peut être effectué dans la structure du bâtiment : poutres, plafonds, sols... seules les cimaises peuvent être utilisées comme support.

En cas de non-respect de l'intégrité du lieu ou en l'absence de nettoyage, l'atelier responsable pourra voir ses autres réservations annulées. Les horaires et dates d'utilisation des galeries et de la cour vitrée sont les suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 21 heures 45 / week-end de 8 heures à 20 heures.

Pas d'accès :

- pendant les locations d'espaces ;
- pendant les deux périodes de fermeture de l'École (vacances de décembre et en août).

Réservations spécifiques

Dans le cadre de projets particuliers, des espaces de l'École habituellement non dédiés à la pédagogie peuvent être réservés pour des périodes de deux jours maximum, montage et démontage compris. Leur utilisation doit faire l'objet d'une demande préalable 15 jours au moins avant la date de réservation. Un formulaire de demande est mis à disposition au service de la scolarité, il doit être visé par le chef ou la cheffe d'atelier et rapporté au secrétariat de la scolarité.

Réservation de transport

Un service gratuit de transport des œuvres d'étudiantes et d'étudiants est proposé. Il est principalement destiné aux trajets entre les sites Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Germain-des-Prés. Des demandes exceptionnelles pour des trajets plus longs peuvent être faites, mais ne seront pas prioritaires.

Les transports sont organisés du lundi au vendredi dans les horaires fixés par l'établissement et en dehors des périodes de fermeture de l'École. Les pièces ne sont pas assurées lors du déplacement, l'étudiant ou l'étudiante doit

organiser la logistique et la manutention, et prévoir un conditionnement adapté. Pour des questions de rationalisation des trajets, les réservations peuvent être modifiées en fonction des besoins de l'établissement.

Les demandes doivent être faites directement au service logistique :

service.logistique@beauxartsparis.fr

Récupérathèque

La récupérathèque, association étudiante des Beaux-Arts de Paris, a pour but de favoriser la durabilité (en fournissant des matériaux de réemploi, en revalorisant les déchets), la solidarité (en permettant aux étudiantes et étudiants de réduire leurs coûts d'acquisition de matériaux), et de créer du lien social (lieu d'échange, de conseils...). Elle accueille les matériaux bois, papiers et plastiques notamment. Son local est situé au rez-de-chaussée du bâtiment des Loges. laglaneuse@beauxartsparis.fr

Association Réserve des arts

L'association sert d'interface entre les créateurs, les créatrices et le monde de l'entreprise pour engendrer un cercle vertueux de réduction des déchets. Cette éco-production culturelle, soucieuse de l'environnement et du développement durable, participe à la professionnalisation des techniques de réemploi. Partenaire des Beaux-Arts de Paris, les étudiantes et étudiants bénéficient d'un accès privilégié.

Plus d'informations sur lareservedesarts.org

Stages

Les stages représentent des temps forts dans le cursus pédagogique des étudiantes et étudiants des Beaux-Arts de Paris. Ils permettent d'expérimenter et d'acquérir de nouvelles compétences. Ils favorisent l'appréhension de leur avenir professionnel et de leur insertion. L'École encourage les étudiantes et étudiants à effectuer des stages, en particulier à partir de la 3^e année et pendant les vacances scolaires. En 3^e année, une UE technique peut être validée par un stage ; en 4^e année, le stage est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ne partent pas en mobilité à l'étranger. Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger, de la 2^e année (stages de découverte, confrontation, de quelques jours généralement) à la 5^e année.

Afin que l'étudiant ou l'étudiante soit couverte, le stage doit faire l'objet d'une convention tripartite entre l'École, l'établissement d'accueil et l'étudiant ou l'étudiante. Une fois le stage trouvé et ses modalités arrêtées entre le maître ou la maîtresse de stage et l'étudiant ou l'étudiante, celui-ci ou celle-ci doit se rapprocher du service de la scolarité pour établir la convention. Les stages sont exclusivement réservés aux étudiantes et étudiants en cours de scolarité ou en année de césure. Ils ont une durée initiale ou cumulée qui ne peut excéder six mois. En France, un stage fait obligatoirement l'objet d'une gratification lorsque sa durée est supérieure à deux mois (soit l'équivalent de 44 jours à sept heures par jour), consécutifs ou non.

Observatoire des diplômées et diplômés et avenir professionnel des étudiantes et étudiants

118

Son rôle est de fournir des informations sur le devenir des étudiantes et des étudiants, d'assurer le suivi de cohorte et de mener des enquêtes portant sur l'insertion professionnelle, les poursuites d'études. Sa mission est aussi de développer et d'animer un réseau, de mettre en œuvre des actions en faveur de l'insertion professionnelle pour les étudiantes, étudiants, diplômées et diplômés.

MISSIONS

Suivre le parcours professionnel des diplômées et diplômés

Une enquête « Deux ans après le diplôme » et « Cinq ans après le diplôme » est menée par l'observatoire de l'École. L'analyse des résultats permet de mieux connaître le devenir professionnel et de mesurer la qualité de l'insertion des diplômées et diplômés. Elle permet aussi à l'École d'améliorer la qualité des formations et de recueillir remarques et suggestions. Une enquête d'insertion professionnelle est également lancée par le DEPS – département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture – auprès des diplômées et diplômés, trois ans après leur sortie de l'École. En complément, des entretiens individuels sont menés avec des diplômées et diplômés volontaires afin d'échanger sur leurs parcours, leurs réussites et les difficultés rencontrées pendant et après leurs études.

Flash Pro

Une lettre bimensuelle est proposée à l'ensemble des étudiantes, étudiants, diplômées et diplômés présentant de nombreux appels à projets pour participer à des prix, bourses, résidences et offres d'emploi ainsi qu'un ensemble de ressources pour construire son projet professionnel.

Animation du réseau

N'hésitez pas à contacter le service communication

pour partager vos activités artistiques. Vos informations seront relayées dans la lettre mensuelle des Beaux-Arts de Paris et sur le Facebook des Beaux-Arts. Ces informations sont également diffusées à l'association des *alumni* du Cercle chromatique.

communication@beauxartsparis.fr

Favoriser l'insertion professionnelle et accompagner

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement vie pro Via Futura, l'observatoire coordonne les différentes actions (ateliers, rendez-vous, formations) et facilite la mise en relation avec des professionnelles et professionnels de l'art.

Communauté des *alumni*

Le réseau des *alumni*, porté par l'École, se met progressivement en place et vise à réunir de manière exhaustive toutes les anciennes et tous les anciens élèves, mettant en lumière leurs réalisations et favorisant les échanges entre elles et eux. Cette communauté se voit proposer, au cours de l'année, plusieurs rendez-vous thématiques et la création de journées professionnelles. Cette initiative contribue à un suivi professionnel des parcours des étudiantes et étudiants et participe à l'amélioration de notre observatoire des diplômées et diplômés en lui fournissant de nouveaux outils de suivi.

estelle.moy@beauxartsparis.fr

Il est possible pour les étudiantes et étudiants salariés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, en double cursus, malades ou en situation de handicap de demander un aménagement de la scolarité. Ceux-ci permettent des aménagements du mode d'évaluation, mais en aucun cas de dispense de validation. Les demandes sont à adresser avant le 1^{er} octobre 2026. Les aménagements prennent la forme d'un contrat de réussite passé entre l'étudiant ou l'étudiante et l'administration pour l'année en cours. Ce contrat est communiqué aux enseignantes et enseignants.

La dispense d'assiduité

Les étudiantes et étudiants ont la possibilité en début d'année ou en début de semestre de demander une dispense d'assiduité. Celle-ci concerne tous les enseignements. Les évaluations en contrôle continu sont remplacées par des examens finaux à la fin du semestre. Certaines formations ne sont pas compatibles avec la dispense d'assiduité. Il est nécessaire de se renseigner auprès de la vie scolaire avant tout dépôt de demande. La demande de dispense d'assiduité doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante (contrat de travail, livret de famille, certificat médical de la médecine préventive, certificat de scolarité d'une autre formation...)

ATTENTION: Les demandes pour le 1^{er} semestre 26/27 sont à faire avant le 1^{er} octobre 2026 et le 10 janvier 2027 pour le 2^e semestre.

Travailler pendant ses études

Pour bénéficier du statut d'étudiant ou d'étudiante salariée, votre activité professionnelle doit s'étendre sur l'ensemble de l'année universitaire, soit du 30 septembre 2026 au 20 juin 2027. Elle doit représenter un minimum de 60h de travail par mois ou 120 heures par trimestre.

Ce statut peut donner droit à des aménagements de scolarité. Il est donc essentiel de signaler

votre situation au service de la vie scolaire dès qu'elle est connue, afin de permettre l'anticipation des ajustements nécessaires et la mise en place d'un contrat de réussite adapté. Aucun aménagement ne sera mis en place *a posteriori*.

CONTRAT MONITEUR, MONITRICE, ASSESSEUR, ASSESSEUSE

L'École offre des missions sur l'année ou ponctuellement au sein des services expositions, communication, bases techniques, bibliothèque... L'assiduité aux cours étant prioritaire, les contrats offerts par les services de l'École ne donnent lieu à aucun aménagement du cursus.

ANNÉE DE CÉSURE

La césure est une période pendant laquelle un étudiant ou une étudiante, inscrite dans une formation d'enseignement supérieur, suspend sa formation temporairement, pour acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, rémunérée ou non, en France ou à l'étranger. Cette période de suspension de formation est comparable à une année sabbatique.

La césure est autorisée une seule fois par cycle lorsque l'étudiant ou l'étudiante a validé une année scolaire sans UE de retard. Sa durée est d'un an. Les demandes doivent être déposées au mois de juin précédant l'année de césure. Un contrat de césure est alors établi afin de formaliser cette période et le projet associé.

Suivant le motif de la césure, celle-ci peut être faite sous statut étudiant, ou sans statut étudiant.

Sous statut étudiant

Vous bénéficiez d'une inscription à taux réduit (2/3 des droits à taux plein), mais ne pouvez pas bénéficier de bourse d'études. Vous n'avez pas accès aux ateliers ni aux bases techniques. L'École, si vous le souhaitez, peut vous fournir des conventions de stage. Vous avez toujours accès à la bibliothèque.

Sans statut étudiant

Vous n'êtes pas inscrit ou inscrite à l'École, et devrez veiller aux calendriers des réinscriptions lors de la reprise d'études. Vous n'avez accès à aucun espace de l'École (ateliers, bases techniques, etc.).

Actions sociales et aides financières

120

Service de santé étudiante

Le service de santé étudiante assure les visites de médecine de prévention des étudiantes et étudiants et des consultations sur rendez- vous via Appfine appfine.fr/search-appointments/e/Paris/SSE_-_Service_de_Sante_Etudiante_-_Campus_Saint-Germain/Nzk3NjQ.

SSE - Service de Santé Étudiante - Campus Saint-Germain

Université Paris Cité - Campus Saint-Germain
45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

Un dossier médical est à demander en amont à edwige.olvrat@beauxartsparis.fr

Centre de prévention et centre de soins, les étudiantes et étudiants peuvent y designer leur médecin traitant.

Les consultations s'effectuent selon les modalités de paiement habituelles (présentation de la carte Vitale, tiers payant, etc.). Les soins proposés incluent les services de médecins généralistes (consultations et soins courants, certificats d'aptitude au sport ou aux stages à l'étranger, mise à jour des vaccinations, etc.) et de spécialistes (gynécologues, psychologues / psychiatres, dentistes, tabacologues, nutritionnistes et expertes et experts en audition).

Les étudiantes et étudiants ressortissant de pays étrangers ont accès à tous les soins (langues parlées : anglais, allemand, italien, arabe, chinois).

Pour prendre un rendez-vous ou tout renseignement complémentaire :

saint-germain.sse@u-paris.fr / 01 76 53 10 58

Les étudiantes et étudiants ayant la nationalité d'un pays de l'union Européenne, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse ont la possibilité d'avoir une carte européenne d'assurance maladie (Ceam). Ils n'ont donc pas besoin de s'inscrire à la sécurité sociale française. Cette carte doit être demandée dans son pays d'origine.

La carte européenne d'assurance maladie donne accès aux soins en France.

En provenance d'un pays hors UE-EEE-Suisse, il faut s'inscrire sur le site étudiant etranger.ameli.fr de l'Assurance maladie.

Complémentaire santé

Pour compléter les remboursements de l'assurance maladie, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé. Vous avez le choix entre une mutuelle étudiante, celle de vos parents ou tout autre organisme complémentaire. Sous conditions de ressources, vous pouvez solliciter l'aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire (ACS). De plus, la région Île-de- France permet aux étudiantes et étudiants boursiers âgés de 16 à 28 ans inclus, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien, de recevoir une aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire sous certaines conditions.

Permanence psychologique

Une permanence psychologique à destination des étudiantes et étudiants est assurée d'octobre à juin, à raison de quatre demi-journées par mois. Les étudiantes et étudiants ont accès à des consultations gratuites sur rendez- vous auprès des psychologues.

permbeauxarts@gmail.com

Initiatives environnementales

L'École soutient les initiatives en faveur de pratiques environnementales durables. Elle accueille notamment sur le site de Saint-Germain-des-Prés :

- Un atelier d'auto-réparation vélo ;
- Un composteur collectif ;
- Une récupérathèque associative.

Les étudiantes et étudiants œuvrent à faire vivre ces initiatives au quotidien en s'engageant tout au long de l'année. Pour participer ou pour proposer une nouvelle initiative :

audrey.mot@beauxartsparis.fr

Aide financière Crous

Les assistantes sociales et assistants sociaux du Crous de Paris accueillent les étudiantes et étudiants et les accompagnent de manière personnalisée. Un certificat de scolarité sera demandé pour confirmer le rendez-vous, à défaut celui-ci ne pourra être honoré. Pour rencontrer une assistante sociale ou un assistant social du Crous de Paris, veuillez prendre rendez-vous via : crous-paris.fr/aides-sociales/les-aides-financieres/
Les étudiantes et étudiants concernés :

- boursières, boursiers, non-boursières ou non-boursiers inscrits en formation initiale dans un établissement de l'enseignement supérieur ;
- âgés de moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiantes et étudiants atteints d'un handicap reconnu par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
- inscrits en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement de l'académie de Paris.

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier d'une aide ponctuelle tout au long de l'année universitaire.

Chaque dossier est examiné par une commission qui se réunit de façon hebdomadaire.

En cas de difficultés financières, Edwige Olvrat, chargée des actions sociales, est à votre disposition sur rendez-vous :

edwige.olvrat@beauxartsparis.fr

AIDE SPÉCIFIQUE ANNUELLE (ASAA)

Une aide d'urgence spécifique annuelle peut être accordée, sur présentation d'un dossier validé par l'assistante sociale du Crous.

Cette allocation spécifique s'adresse à des étudiantes et étudiants de l'enseignement supérieur jusqu'à 35 ans, indépendants de leur famille ou en reprise d'études et qui rencontrent des difficultés. Cette allocation, non cumulable avec une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur, est versée pendant toute l'année

universitaire en six à dix mensualités.

Pour plus d'informations :

crous-paris.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-de-paris/lallocation-annuelle/

Logements en résidences universitaires

Les résidences gérées par les trois Crous d'Île-de-France reçoivent des étudiantes et étudiants appartenant aux trois académies de :

Paris :

39, av. Georges-Bernanos, Paris 5^e
01 40 51 55 55

Créteil :

70, av. du Général de Gaulle, 94010 Créteil
01 45 17 06 79

Versailles :

145 bis, bvd. de la Reine, 78000 Versailles
01 39 24 52 00

www.trouverunlogement.lescrous.fr

Une liste des résidences universitaires est disponible dans chaque Crous.

Demandes de logement : formulaires disponibles dès janvier, soit au Crous, soit par correspondance.

Le dépôt des dossiers se fait avant le 1^{er} mars, mais les dossiers sont acceptés toute l'année.

Certaines places sont éventuellement disponibles après désistement.

L'admission est prononcée par le directeur du Crous après l'avis d'une commission paritaire, établi selon des critères sociaux et universitaires.

La Cité internationale, située 19 boulevard Jourdan, Paris 14, offre plus de 5 000 places aux étudiantes et étudiants de toutes nationalités ; les dossiers d'admission sont à retirer à la Cité, à partir du 1^{er} avril (date indicative). Seuls sont admis les étudiantes et étudiants de moins de 30 ans ayant déjà accompli deux ans d'études avec succès.

Logements rue de Moscou

L'École dispose de 4 chambres, qu'elle peut attribuer gracieusement aux étudiantes et étudiants en situation difficile sur le plan social ou familial. Pour déposer une candidature pour l'année scolaire suivante, prendre rendez-vous avec une assistante sociale avant le 31 mai.

Restaurants universitaires

PRÈS DU SITE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS

Restaurant CROUS Mabillon

3 ter rue Mabillon, Paris 6^e

du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h –

10 minutes à pied

Cafétéria et restaurant Saints-Pères Université Paris Descartes

45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h – 5 minutes à pied

PRÈS DU SITE DE SAINT-OUEN-SUR-SEINE

RU Crous Clignancourt

17 rue Francis de Croisset, 75018 Paris

Du lundi au vendredi de 11 h à 14 h –

10 minutes à pied

Liste complète des restaurants :
www.crous-paris.fr/restauration/carte-des-restaurants

Café

Le Café Héloïse, géré au cœur de l'établissement par un collectif d'étudiantes et d'étudiants, est un lieu de restauration, de détente et d'échange d'impressions, souhaits, informations, opinions.

Lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les discriminations

123

CELLULE DE VEILLE ET DE SIGNALEMENT

Ce dispositif d'écoute est chargé de recueillir la parole des personnes victimes ou témoins de faits de violences sexuelles, d'agissements sexistes, de harcèlement sexuel ou moral, de discriminations afin de les orienter et de relayer leur signalement.

Composée de 11 membres dont deux enseignantes et enseignants, quatre personnels administratifs, quatre étudiantes et étudiants, et de la référente égalité, diversité et prévention des discriminations, et tenue à une stricte confidentialité, elle reçoit les témoignages au cours d'un d'entretien en présence de deux membres et rédige un compte-rendu transmis à la direction.

La cellule reste informée des suites réservées au signalement par la direction, notamment lorsqu'une enquête est menée ou une sanction est prononcée. celluledeveille@beauxartsparis.fr

CELLULE EXTERNE DE SIGNALEMENT

Dispositif en lien avec le ministère de la Culture
Par téléphone : 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 13h
Par courriel : signalement-culture@conceptrse.fr
Sur internet : conceptrse.fr/signalement-culture (code d'accès : 1959)

Offre culturelle et ressources pédagogiques de l'École

124

Espace libre-service impression

Ouverture libre-service 3^e étage bâtiment Perret.
Horaires d'ouverture : 9h30 - 19h.
Pour toute demande, contacter :
support@beauxartsparis.fr

Base de prêt

Afin de soutenir l'action pédagogique des enseignantes et enseignants dans les domaines audiovisuels et de permettre la réalisation des projets des étudiantes et étudiants, l'École est dotée de matériel audiovisuel empruntable auprès du responsable de la base de prêt et de son équipe, disponibles pour tout accompagnement technique. Les inscriptions s'effectuent à tout moment de l'année, directement à la base de prêt. L'inscription est valable pour l'année scolaire et doit être renouvelée chaque année à la fin du mois de septembre auprès du service comptabilité.

Il est nécessaire de réserver le matériel au moins une semaine en amont, sur place ou sur le site dédié :

beaux-arts-paris.loxya.app/external

La Base de prêt est accessible aux étudiantes, étudiants, enseignantes, enseignants, agentes et agents des Beaux-Arts de Paris, sous les conditions mentionnées dans le règlement.

Pièces à produire :

- Carte étudiante en cours de validité ;
- Mail valide ;
- Numéro de téléphone valide.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 11h à 13h et de 14h à 17h30
• Possibilité de réserver son créneau sur le site dédié.

Pendant les périodes de diplômes, la base de prêt se consacre exclusivement aux passages des diplômes et est fermée aux autres utilisateurs et utilisatrices.

Base point chaud et assistance technique

La Base point chaud et assistance technique donne accès aux étudiantes et étudiants à un certain nombre d'outils pour la réalisation de leurs œuvres et leur permet de bénéficier de conseils techniques ainsi que de formation pour la manipulation de certains d'entre eux. La Base point chaud et assistance technique vient en complément des savoir-faire dispensés dans les bases techniques et les ateliers.

fabrice.claval@beauxartsparis.fr

Bibliothèque d'art contemporain

La bibliothèque des Beaux-Arts de Paris offre une riche documentation (ouvrages, périodiques, DVD, VOD, ...) sur l'art contemporain, la création et son contexte (histoire de l'art occidental et non occidental, sciences humaines et sociales, ...) destinée à accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur formation et dans leurs projets artistiques. Le cœur de la collection est constitué de monographies d'artistes et de revues spécialisées, sources premières d'information sur la jeune création, les débats d'actualité et les expositions. L'ensemble des documents est signalé dans le catalogue accessible via le portail Alexandrine : <https://alexandrine.beauxartsparis.fr/>.

Ce catalogue rassemble plus de 60 000 notices de documents, plus de 300 titres de périodiques et près de 6 500 notices de documents numériques (enregistrements de conférences, images de diplômes, ...). Les ressources numériques sont consultables sur place et à distance, librement ou sur authentification. La bibliothèque offre également un accès à la Base Spécialisé Art et Design de dépouillement de revues (BSAD) ainsi qu'à la documentation électronique de PSL, via le portail PSL Explore. Fondée sur le principe du libre accès aux collections, la bibliothèque met à disposition deux espaces :

SALLE STRATIS ANDREADIS :

- Monographies d'artistes des xx^{e} et xxi^{e} siècles, avec une attention particulière pour les monographies des cheffes et chefs d'atelier de l'École ;
- Catalogues collectifs récents ;
- Fonds sur l'histoire de l'art occidental ;
- Ouvrages de sciences humaines ;
- Livres sur les disciplines et les techniques ;
- Mémoires de recherche des élèves de 4^e année et du diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire (Aims).

SALLE MULTIMÉDIA DORETTE KARAIOSSEFOGLOU :

- Revues spécialisées en art contemporain ;
- Livres de littérature ;
- Ouvrages permettant de parcourir les « thèmes dans l'art » ;
- Monographies d'artistes avant le xx^{e} siècle ;
- Ouvrages sur le cinéma et les arts de la scène ;
- DVD.

La bibliothèque met à disposition un accès Wifi, une photocopieuse et une imprimante. Les élèves de l'École peuvent consulter librement sur place et emprunter jusqu'à quatre documents indiqués comme « prêt normal » dans le catalogue, pour deux semaines. Le prêt est prolongeable une fois. Les bibliothécaires accueillent le public le lundi de 14 heures à 19 heures et du mardi au vendredi de 11 heures à 19 heures et proposent tout au long de l'année des formations aux outils de recherche documentaire et des séances de présentation de documents.

Bibliothèque d'architecture

Les étudiantes, étudiants, enseignantes, enseignants et personnels des Beaux-Arts de Paris ont également accès à la bibliothèque de l'École d'architecture Paris Malaquais, située dans la cour du Mûrier, pour consulter des documents et travailler dans les salles de lecture. Il est possible d'emprunter certains livres sur demande et après inscription. Informations et catalogue :

<https://paris-malaquais.archi.fr/ecole/p/bibliotheque>

Programmation culturelle

En lien étroit avec l'actualité et les projets pédagogiques, les expositions et les publications, la programmation culturelle est conçue à partir des propositions des professeures et professeurs, ateliers, départements et pôles de l'École, ainsi que celles des étudiantes et étudiants.

Ouverte sur toutes les disciplines, *Penser le Présent* rend compte de l'actualité artistique et culturelle, favorisant les rencontres, visites-critiques, workshops et débats avec les artistes, critiques, professionnelles et professionnels des arts, théoriciennes, théoriciens, praticiennes et praticiens dans tous les domaines de l'expression de la pensée.

audrey.illouz@beauxartsparis.fr

Les prix et dotations individuelles et collectives

Le déploiement de nombreux prix et aides est destiné à accompagner au mieux les jeunes artistes. Les dotations émanent de personnes privées, de fondations ou des associations d'Amis des Beaux-Arts de Paris. Sont attribués chaque année aux étudiantes, étudiants, jeunes diplômées et diplômés le Prix Maurice Colin-Lefranc et cinq bourses de dessin Hélène Diamond, issus de legs en faveur de l'École, le Prix Sarr-Villa Albertine à Chicago, le Prix Sisley-Beaux-Arts de Paris pour la jeune création et trois prix de Fondations abritées à la Fondation de France : Prix Marguerite et Méthode Keskar (sculpture-installation), Prix Rose Taupin Dora Bianka (peinture), Prix Guillaume Dethan, *Dream Big grow fast* attribuée à un projet collectif. Des collaborations pluriannuelles permettent de proposer des résidences spécialement encadrées. Enfin, des partenariats ponctuels avec des institutions publiques, des collectivités ou des entreprises sont autant d'occurrences de commandes artistiques.

Sécurité

Les pratiques artistiques dans leur ensemble requièrent des matériaux divers qui, manipulés sans précaution, peuvent s'avérer dangereux. Les étudiantes, étudiants, professeures et professeurs sont appelés à exercer la plus grande vigilance à cet égard. Les locaux de l'École sont particulièrement exposés au risque d'incendie pour plusieurs raisons :

- utilisation et stockage de produits et matériaux inflammables (solvants, peintures, toiles, bois, poubelles, tissus, plastique, etc.) ;
- risque de court-circuit ;
- bâtiments historiques (poutres, planchers, charpentes et escaliers en bois).

QUELQUES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES RISQUES

- l'alcool est strictement interdit dans les locaux de l'établissement ;
- ne pas fumer dans les espaces couverts (loi Evin) ;
- prohiber tous feux : allumettes, briquets, bougies, réchauds et lampes à gaz, à pétrole ou à alcool, poste de soudure à acétylène, etc. ;
- laisser les issues de secours, circulations, paliers et escaliers entièrement libres ;
- ne pas bloquer les portes coupe-feu ;
- le matériel de lutte contre l'incendie (détecteurs, extincteurs, réseau d'incendie) doit rester clairement identifiable et ne doit pas être déplacé.

INFOS
PRATIQUES

Organigramme

Conseil d'administration

Laurent DUMAS, Président

Direction

Éric de CHASSEY, directeur
Angélique SLOAN, directrice adjointe
Agnès TABAREAU, cheffe de cabinet
Caroline RAINON, assistante

Agence comptable

Frédérique GUETH, agente comptable
Liliane MACARI, adjointe
Christelle PIERRE, gestionnaire

Département des études

Jean-Baptiste de BEAUVAIS, directeur

VIE SCOLAIRE

Delphine HÉRISSON, adjointe au directeur,
cheffe du service
Tanguy TROMEUR-ROQUIS, adjoint
Camille BAILLY, responsable des pratiques
amateurs (Naba)
Thierno DIALLO, gestionnaire administratif /
accueil scolarité
Sophie MARINO, chargée de suivi des mémoires,
programme Hérodote
Estelle MOY, chargée de l'insertion professionnelle
et de l'observatoire des diplômés
Edwige OLV RAT, chargée de la vie étudiante
et des stages
Anaïs MEAUME, gestionnaire administrative
et pédagogique 1^{er} cycle
Clémence SACCOMANI, gestionnaire
administrative et pédagogique 2^e cycle

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Séverine LE FEUNTEUN, adjointe
au directeur, responsable du service
Christelle DJEDEL, gestionnaire
administrative des intervenants
Théo MEDINA, gestionnaire budgétaire

BIBLIOTHÈQUE

Séverine FORLANI, responsable du service
Marie-Noëlle BERTRAND, adjointe,
référente Alexandrine
Maud BONNEFON, traitement des ouvrages
Arnaud BOSSUYT, référent acquisition d'ouvrages
Céline GASPARD, coordination du catalogue
Amel HAMIDOU, référente livres d'artistes
et périodiques
Aline MINOT, gestionnaire budgétaire,
référente DVD et VOD
Béatriz SILVA, traitement des ouvrages
Laurent TIROILLE, traitement des ouvrages,
reliure

PROGRAMMATION CULTURELLE

Audrey ILLOUZ, responsable

RELATIONS INTERNATIONALES

Bénédicte MAHÉ, responsable du service
Cléa JÉZÉQUEL, gestionnaire mobilité
étudiante internationale
Elina PILORGET, gestionnaire administrative
et budgétaire

FILIÈRE FRESQUE & ART EN SITUATION

Virginie PRINGUET, coordinatrice

CLASSE PRÉPARATOIRE VIA FERRATA

Luc CHOPPLET, responsable

RECHERCHE / AIMS

Claire GARCIA, chargée du programme

Enseignements et pédagogie

DÉPARTEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Dove ALLOUCHE
Romain BERNINI
Hicham BERRADA
Mireille BLANC
Olivier BLANCKART
Michel BLAZY
Katinka BOCK
Wernher BOUWENS
Marie José BURKI
Stéphane CALAIS
Nina CHILDRESS
Claude CLOSKY
Clément COGITORE
Isabelle CORNARO
Julien CREUZET
Mimosa ECHARD
Tim EITEL
Dominique FIGARELLA
Agnès GEOFFRAY
Emmanuelle HUYNH
Valérie JOUVE
Angelica MESITI
Myriam MIHINDOU
Jill MULLEADY
Eva NIELSEN
Guillaume PARIS
Bruno PERRAMANT
Julien PRÉVIEUX
Bojan SARCEVIC
Emmanuel VAN DER MEULEN

DÉPARTEMENT IMPRESSION / ÉDITION

Wernher BOUWENS
Aurélien PAGÈS
Julien SIRJACQ

DÉPARTEMENT MATIÈRE / ESPACE

Pascale ACCOYER, peinture
Götz ARNDT, taille
Fabrice VANNIER, mosaïque
N., moulage

DÉPARTEMENT DESSIN

Frédérique LOUTZ
Jack MCNIVEN
Daniel SCHLIER
Valérie SONNIER

DÉPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES

Tristan GARCIA

Christian JOSCHKE
Jean-Yves JOUANNAIS
Laura KARP-LUGO
Guitemie MALDONADO
François-René MARTIN
Clélia ZERNIK

DÉPARTEMENT DES LANGUES

June ALLEN, anglais
Fabrice ARVINE, FLE
Daniela CAPONE, italien
Damian CORCORAN, anglais
Jürgen GOTTSCHALK, allemand
Adoka NIITSU, japonais
Christel PARISSE, anglais
David RECKFORD, anglais
Mark ROBERTSON, anglais
Véronique TEYSSANDIER, FLE
Eva WOESCHER, allemand

DÉPARTEMENT DES BASES TECHNIQUES

Pascal AUMAÎTRE, bois
Jérémy BERTON, matériaux composites
Julie COUREL, responsable base vidéo
Véronika DOSZLA, chargée de formation
impression numérique
Laurent ESQUERRÉ, modelage
Vincent LAMBERT, responsable base photo
Frédérique LATOUCHE, formation numérique
Emmanuelle NÈGRE, chargée de formation
technique vidéo
Rémy POMMERET, céramique
Vincent RIOUX, responsable base digitale
Jonah ROSS MARRS, chargé de formation
à la technique 3D
Michel SALERNO, métal
Cyril TRICAUD, fresque
Anna VOKE, céramique

BASE POINT CHAUD ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Fabrice CLAVAL, régisseur polyvalent conseil

NOUVELLE ACADEMIE DES AMATEURS

Antoine BÉNARD
Maryline GENEST
Michel GOUERY
Cécile GRANIER DE CASSAGNAC
Gilles MARREY
François MENDRAS
Laurent OKROGLIC
Fabienne OUDART
Maja WISNIEWSKA

VIA FERRATA

Erwan BOUT
Daphné BROTTET
Maria Magdalena CHANSEL
Béatrice DUPORT
Vicky FISCHER

Julie GENELIN
France HERVÉ
Mickaël JOURDET
Laurent LACOTTE
Germain LANGUILLE

Département des œuvres

Lauren LAZ, directrice
Nathalie SARVAC-THÉNAULT, adjointe
Gisèle GUINAN, gestionnaire budgétaire
Sylvie LESCOUET, assistante administrative

COLLECTIONS

Alice THOMINE-BERRADA, responsable
du service
Hélène GASNAULT, conservatrice des dessins
Estelle LAMBERT, conservatrice
des manuscrits et imprimés
Giulia LONGO, conservatrice des estampes
et photographies
Alexandre SOYEZ, régisseur d'œuvres
Fabienne BELBEOC'H, assistante
Florence BRONÈS, administratrice
des bases de données
Claire BROSSARD, chargée du service
photographique
Gerardo COVARRUBIAS, agent d'accueil,
surveillance et magasinage
Christine DELAUNOY, régie des œuvres
Patricia GELIBERT, assistante bibliothécaire,

échanges
Olivier PAITREULT, atelier d'encadrement
Fabien TRICHET, agent d'accueil, surveillance
et magasinage

EXPOSITIONS

Mélanie BOUTELOUP, responsable du service
Alice RIVEY, adjointe, chargée de production
Angelo AVERSA, régisseur technique d'exposition
Blandine ORFINO, chargée de production
Christelle PASCO, chargée de la surveillance

MÉDIATION ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Armelle PRADALIER, responsable du service
Magalie BOUCHER, chargée de médiation

Éditions

Pascale LE THOREL, directrice des éditions
Alexandra DAVID-IGNATIEFF, chargée
de coordination éditoriale
France GROUBETITCH, graphiste maquettiste PAO
Bernadina HAAS, assistante édition et librairie
Philippe RICCHIERO, responsable diffusion,
distribution, communication et produits dérivés
de la librairie
Vanessa TRIADOU, chargée de coordination éditoriale
Tania WILLIAMS, chargée du suivi administratif
et financier

Secrétariat général

Philippe DONNART, secrétaire général
Mathilde GUILLARME, secrétaire générale adjointe
Constance BESSE, conseillère de prévention
Christine DUCHEFDELAVILLE, chargée
des archives administratives
Alexis DUVERNEUIL, assistant archiviste
Audrey MOT, chargée de mission RSO

AFFAIRES FINANCIÈRES

Clément POIMBOEUF, chef du service
Dominique ADRIAN, gestionnaire budgétaire
Philippe CARLIER, gestionnaire budgétaire
Gilbert LAROCHE, gestionnaire budgétaire

RESSOURCES HUMAINES

Véronique CORREIA, cheffe du service
N., adjoint
Aurélié BELA, gestionnaire RH, paie des agents sur
contrat d'établissement
Marion RICAUD, gestionnaire RH des agents
titulaires et contractuels relevant du ministère

AFFAIRES JURIDIQUES

N., chef du service
Hélène RICHY, juriste

Direction du bâtiment

Pierre GUYOT, directeur
Pascale BAILLY, adjointe, responsable
administrative et financière
Silvana PAJIC, gestionnaire budgétaire

ACCUEIL ET SÉCURITÉ

Youssef AMRI, chef du service
Mourad HAMID, adjoint
Noura BOUJELBEN, agente d'accueil
Alain FOULET, agent d'accueil
Nesrine HELALI, agente d'accueil
Zoumana KONE, agent d'accueil
Stéphane KONIECPOL, agent d'accueil

EXPLOITATION ET LOGISTIQUE

N., chef du service
Roger ANTIOPE, chauffeur
David CHANTREUX, gestionnaire logistique
Jamel CHETTIH, gestionnaire logistique
Laurence CONNAN, gestionnaire logistique
Bachir EL MAJNI, gestionnaire logistique

Hynek PLIESTIK, responsable de la base de prêt
Grégory JEAN, chargé de la régie technique

TRAVAUX ET POLITIQUE IMMOBILIÈRE

Sabine LINGUANOTTO, cheffe du service
Firas SOLTANI, adjoint
Touba RAKEM, responsable valorisation
du patrimoine bâti
Pascal FOUCART, responsable entretien
et maintenance préventive
Didier ANTONINI, ouvrier polyvalent
Ivo FIGUEIRA DE JESUS, chargé entretien
et maintenance préventive
Nicolas JEUFFRAULT, ouvrier polyvalent
Mickaël TETU, électricien

SERVICE INFORMATIQUE

Olivier LAM, chef du service
Alexandre CUNY, technicien informatique
N., assistant informatique

Communication, mécénat et partenariats

Charlotte ROUX, directrice
Fabienne GROLIÈRE, adjointe, chargée
du mécénat et des partenariats
Florence CAZILLAC, responsable
communication digitale
Fanny DECOOPMAN, chargée du développement

Julien Fiant, photographe
Megane HAYWORTH, chargée de communication
et relations presse
Lou LABOURIE, chargée de communication
réseaux sociaux
Philippe PUCYLO, responsable de l'événementiel

Secrétariat de la scolarité

service.scolarite@beauxartsparis.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h

Suivi administratif et pédagogique

Étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle :

Anaïs Meaume

anaïs.meaume@beauxartsparis.fr

Étudiantes et étudiants de 2^e cycle :

Clémence Saccomani

clemence.saccomani@beauxartsparis.fr

Suivi pédagogique des mémoires de recherche

Sophie Marino

sophie.marino@beauxartsparis.fr

Relations internationales

international@beauxartsparis.fr

Vie étudiante

Vie étudiante, associative, suivi des étudiantes et étudiants en difficulté, stages

Edwige Olvrat

edwige.olvrat@beauxartsparis.fr

Filière Fresque & Art en situation

Virginie Pringuet

virginie.pringuet@beauxartsparis.fr

Étudiantes et étudiants diplômés / Via Futura

Estelle Moy

estelle.moy@beauxartsparis.fr

Recherche / 3^e cycle

Claire Garcia

claire.garcia@beauxartsparis.fr

Transport d'œuvres entre les sites Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Germain-des-Prés

service.logistique@beauxartsparis.fr

Calendrier

1^{er} semestre

du 5 oct. 2026
au 8 janvier 2027

Évaluations
Rangement des ateliers

du 11 au 15 janvier 2027
du 11 au 15 janvier 2027

2^e semestre

du 18 janv.
au 19 avril 2027

Élections des représentantes
et représentants étudiants CP / CA
Journée Portes Ouvertes
Évaluation 2^e semestre
Rangement des ateliers
Rattrapage enseignements théoriques

février 2027
30 janvier 2027
du 19 au 23 avril 2027
du 19 au 23 avril 2027
du 10 au 13 mai 2027

Mémoire de 5^e année

Dépôt du mémoire
Soutenances

25 novembre 2026
du 1^{er} au 18 décembre 2026
et du 4 au 16 janvier 2027

Diplôme de 1^{er} cycle

Sessions

18 au 21 mai, 31 mai au 4 juin,
14 au 18 juin 2027

Diplôme de 2^e cycle Dnsap

Sessions

24 au 28 mai, 7 au 11 juin,
21 juin au 2 juillet 2027

Horaires d'ouverture

Saint-Germain-des-Prés

Du lundi au vendredi

Week-ends, jours fériés et vacances de printemps

8h à 22h

8h à 20h

Jardin Chimay

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du 1^{er} avril au 30 septembre

9h à 17h

9h à 20h

Saint-Ouen-sur-Seine

Du lundi au vendredi

Fermé les week-ends et jours fériés

8h30 à 20h

Vacances

Vacances de fin d'année (fermeture de l'École)

Vacances de printemps

Fermeture de l'École

Fermeture pendant l'été

17 décembre à 20h – 3 janv. 2027

du 19 au 20 avril 2027

1^{er} mai 2027

à partir du 16 juillet 2027 à 20h

International

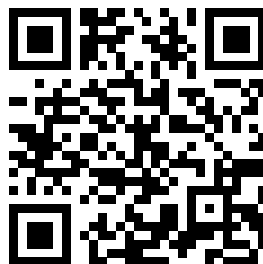
Rentrée des étudiantes et étudiants en échange (1^{er} semestre)

Rentrée des étudiantes et étudiants en échange (2^e semestre)

7 septembre 2026

11 janvier 2027

Retrouvez ici le règlement des études
et le règlement intérieur :



Site de Saint-Germain-des-Prés

14 rue Bonaparte

Bâtiment des Loges

- 0 Amphi 1
Amphi de morphologie
Atelier Blanckart
Base métal
Laboratoire Matière/Espace
- 1 Atelier Mesiti
Professeure invitée Jill Mulleady
- 1-2 Salles de cours
- 2 Atelier pratique de la peinture
Atelier Huynh

Palais des études

- 0 Ateliers Creuzet, fresque et gravure
Amphi d'honneur
Cabinet des dessins et estampes
- Jean Bonna
Cour vitrée
Galeries droite et gauche
Pôle impression / édition
Salle de dessin
- 1 Bibliothèque
Salle Lesoufaché -
Salle de lecture des collections
Service des collections

Bâtiment du Mûrier

- 0 Amphi du Mûrier
Ateliers Berrada, Paris
et Prévieux
Café Héloïse
Chapelle des Petits-Augustins
Cour du Mûrier
Base point chaud
- 1 Ateliers Burki et Devot
(Recherche - SACRe)
Service accueil et sécurité
- 2 Atelier Childress

Bâtiment Chimay

- 0 Ateliers Allouche, Blazy, Bock,
Cornaro, Sarcevic et Vannier
Naba
Direction
Relations Internationales
Observatoire et programmation culturelle
Accueil et secrétariat scolaire
Service de la vie scolaire
3^e cycle
Informatique
Courrier
- 1 Ateliers Calais, Echard, Jouve,
Perramant et Van der Meulen
Via Ferrata
Secrétariat général
Service travaux
Service communication
- 2 Ateliers Blanc & Nielsen,
Bernini, Cogitore, Geoffray et Mihindou
Agence comptable
Salle de réunion
Service des éditions
- 3 Atelier Eitel
- 4 Service des expositions

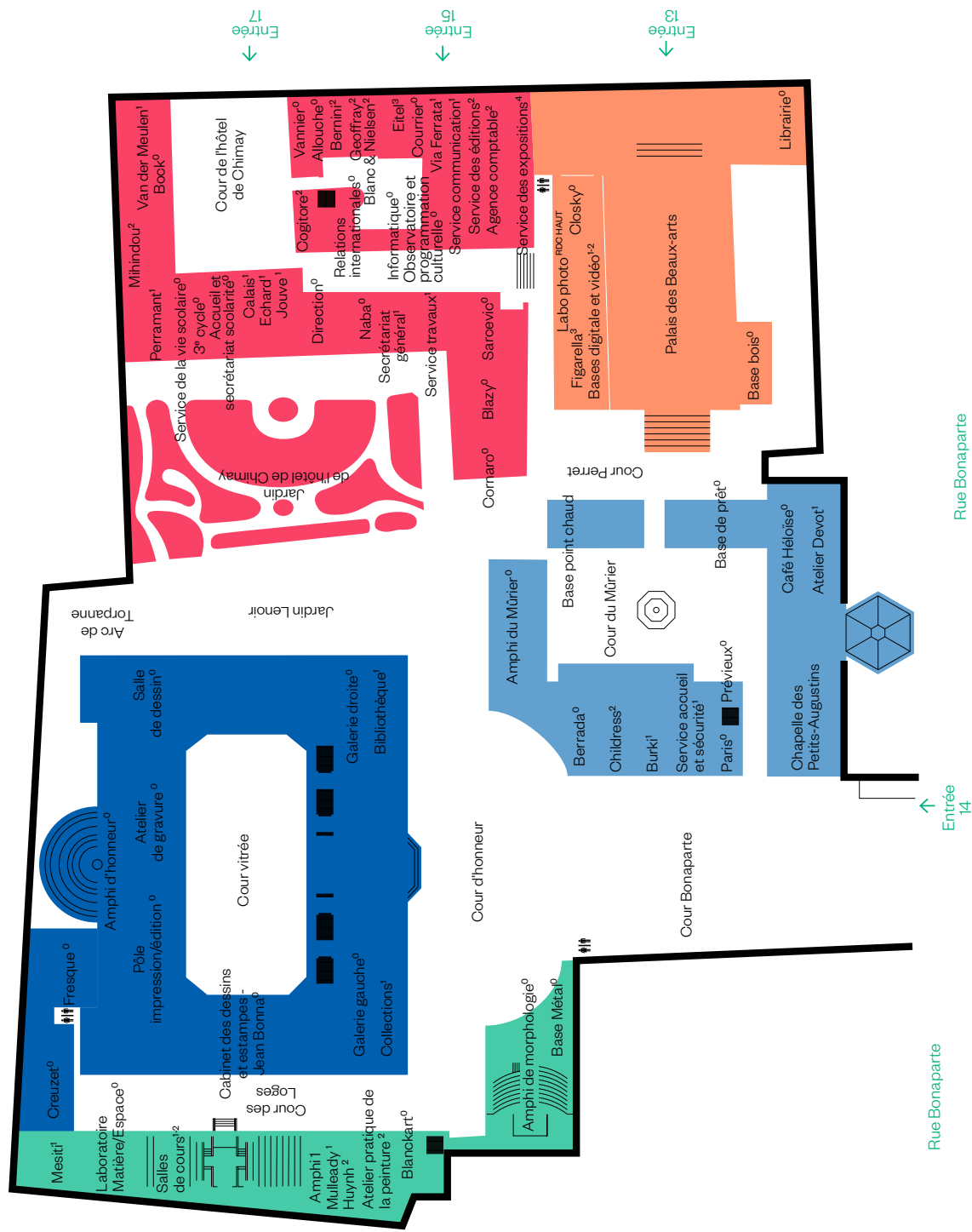
Bâtiment Perret

- 0 Atelier Closky
Base bois
RDC HAUT Labo photo
1-2 Bases digitale et vidéo
- 3 Atelier Figarella

Palais des beaux-arts

- 0 Librairie
Salle Melpomène
- 1 Salle Foch

* En raison de travaux sur le site,
les emplacements des bureaux et ateliers
sont amenés à changer en cours d'année.

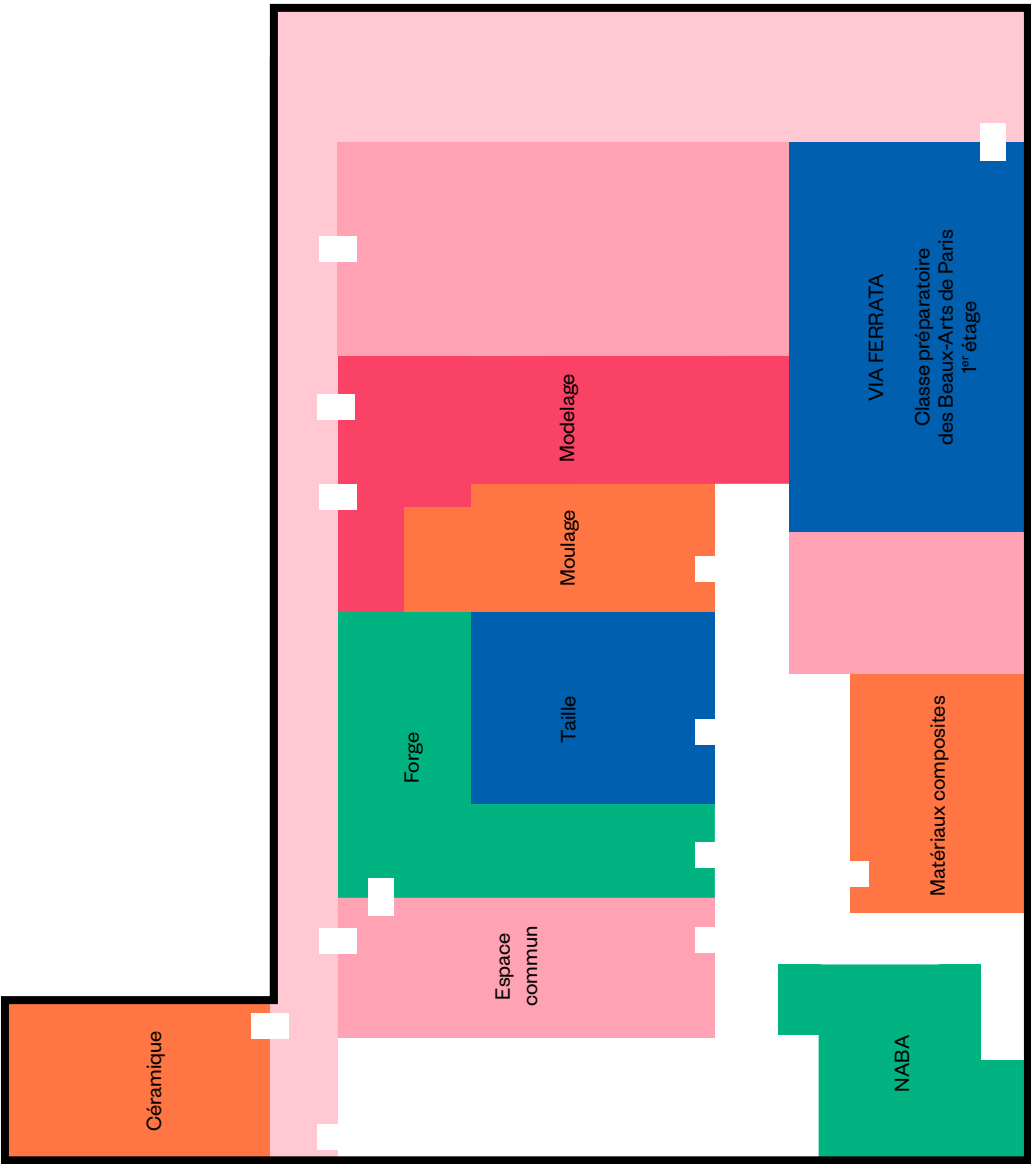


Quai Malaquais Seine

Rue Bonaparte

Site de Saint-Ouen-
sur-Seine

126 rue des Rosiers



Quai de livraison ↑

Entrée BA ↑ Entrée 126 ↑ Entrée 124

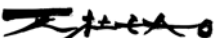
← Métro 4: Porte de Clignancourt Rue des Rosiers Métro 13: Garibaldi →

Ils soutiennent les Beaux-Arts de Paris

FORMATION

GIVENCHY
PARFUMS

GIDE
PRO BONO

FONDATION ZAO WOU-KI


sisley
PARIS



 **rubis**
mécénat

Fondation
**Malatier
-Jacquet**
abritée à la Fondation de France

**Fondation
de
France**
La Fondation
de toutes les causes

L'apes
Développement Social Urbain
Groupe ActionLogement



EXPOSITIONS, MÉDIATION

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**



SOCIÉTÉS D'AMIS

les amis
des Beaux-Arts
de Paris




**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris

14 rue Bonaparte

75006 Paris

+33 01 47 03 50 00

Saint-Ouen-sur-Seine

126 rue des Rosiers

93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Facebook, instagram,
youtube, threads

#

beauxartsparis

.fr

Ministère de la Culture

Les Beaux-Arts de Paris
sont associés à l'Université PSL

20
27